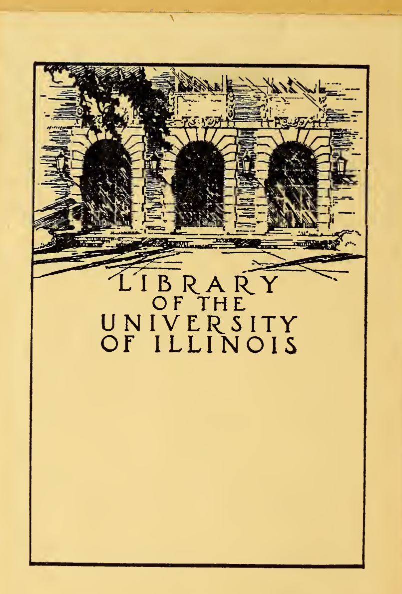
Louis GOULUT

Le Socialisme au Pouvoir



PARIS
LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES
MARCEL RIVIÈRE ET Cie
31, Rue Jacob, et 1, Rue Saint-Benoît — (6e Arrond.)

1910


LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS

A Monsieur Gérault-Richard,
Respectueux hommage et remerciement
pour son accueil à Paris-Journal

J. [illegible]

Le Socialisme au Pouvoir

LE SOCIALISME AU POUVOIR

I

Le Radicalisme impuissant.

Avec le ministère Clemenceau, le pays a éprouvé la capacité du parti radical, et moins par la chute du cabinet que par son mode d'administrer, il s'est rendu compte de l'impuissance désormais « radicale » de ce parti qui avait promis toutes les espérances et qui n'a donné que des désillusions. M. Clemenceau avait attendu si longtemps pour accepter de succéder à ceux qu'il jetait à terre avec tant de désinvolture, qu'on peut croire, pour qu'il eût consenti enfin à prendre pour son compte les responsabilités du pouvoir, qu'il était en possession de la formule qui solutionnerait toutes les difficultés. Il n'en a rien été. Il comptait trop sur sa connaissance des hommes, et cette confiance en son génie propre a subi un échec irrémédiable. La classe ouvrière est lasse d'être

patiente, et c'est ce que Clemenceau aurait dû comprendre, dès le début de son gouvernement, quand il eut constaté l'état d'esprit des mineurs de Courrières.

Lors de cette démarche, il était encore l'écrivain de la *Mêlée sociale*, mais, déjà, il se rendit compte de l'impossible transaction, et qu'inévitablement, pour être logique, il faut être pour les ouvriers — et, alors, admettre les conclusions du Socialisme, — ou contre eux — et, alors, les partis conservateurs ont raison de combattre les tendances collectivistes. Il n'était pas l'homme de ceux-ci ; il n'osa pas se donner entièrement à ceux-là. Il espéra sortir du dilemme étroit par les seules ressources de son intelligence, et le vieux spencérien qu'il est mit au service de sa réputation tous les moyens possibles pour « durer ; » sans discussions possibles, il domina le Parlement par des transactions perpétuelles dont il effaçait le caractère d'équivoque par la brutalité élégante qu'il apportait à les consentir. Avec une dialectique supérieure, il résolvait *verbalement* les difficultés, oubliant que l'arène où sont en jeu les intérêts d'un peuple n'est pas le lieu où seuls l'esprit et le beau langage ont droit de cité. Les problèmes sociaux réclament quelque chose de plus utile que la belle parade d'une culture intellectuelle raffinée.

Et cela eut pu « durer » longtemps encore. La méthode est bonne de tenir tout le monde en haleine et de conserver ainsi la confiance moyenne de tous les partis. Pour les uns, c'est le répit dans l'effroi des défaites; pour les autres, c'est presque l'espoir de se trouver au seuil des réalisations. En vérité, c'est un jeu qui trompe tout le monde. On l'a bien vu, le soir de la déroute, quand les applaudissements crépitaient de tous les côtés de l'opinion. Ceux qui l'avaient accepté, comme ceux qui l'avaient craint, tous étaient en liesse. Comment, dès lors, douter de la joie de ceux qui n'avaient pas cessé de le combattre? Ils eurent, ceux-ci, la satisfaction grande de se voir débarrassés de M. Clemenceau qui, dans son impuissance d'aller jusqu'au bout des réformes annoncées avant lui ou avec lui, s'était résolument décidé contre les partis avancés et les traita durement. Et bien, et c'est tout à l'honneur des socialistes, après que l'explosion de joie se fut manifestée et qu'ils eurent dit les paroles nécessaires, ils se refusèrent à piétiner un cadavre, laissant cette besogne aux éternels ennemis de la République et aux eunuques de la veille.

C'était une leçon que le parti socialiste avait le droit de donner à tous ces parlementaires qui courbaient l'échine au sifflement de la cravache et qui, sitôt que le dompteur eut une faiblesse, sitôt

qu'il eut montré la place vulnérable, en profitèrent pour s'évader du joug qu'ils avaient laissé poser sur l'indépendance de leur esprit. C'est d'eux que l'on a dit qu'ils étaient « domestiqués. » Il est de fait que M. Clemenceau sut les utiliser avec une rare virtuosité et qu'ils furent d'une discipline exceptionnelle dans les rangs du bataillon qu'il menait tantôt à droite, tantôt à gauche. Le troupeau docile évoluait avec souplesse, sans interroger le chef sur le but de la tactique, comme s'ils eussent trouvé enfin, dans la plus passive des soumissions, l'intense volupté qui convient à leurs tempéraments.

Quant aux socialistes, puisqu'ils avaient été des adversaires irréductibles, ils possédaient le droit de crier leur joie lors de la chute, mais, eux aussi, n'avaient-ils rien à se reprocher? Tous ceux qui ont observé impartialement les faits de ces dernières années diront qu'ils ont leur part de responsabilités pour ce que n'a pu achever le ministère Clemenceau. Si le président du Conseil n'a pas su limiter son rôle à solutionner les difficultés qui furent, à cette époque, particulièrement nombreuses, et si, dès qu'il le put, il reprit son attitude de dilettante qui aime la lutte pour le seul plaisir de combattre, les socialistes ont le devoir de reconnaître qu'ils en furent la cause, et que c'est grâce à leur impatience, à leur incom-

préhension des multiples facteurs qui compliquent les problèmes sociaux, que la politique persista à ne pas être le moyen d'aider la démocratie dans son effort de libération, et ne fut toujours qu'un art où les leaders des partis mesurèrent leurs talents. Que n'eussent-ils pas obtenu dans une trêve heureuse des intransigeances? Personne ne peut douter de la bonne volonté de M. Clemenceau lorsqu'il arriva au pouvoir. Les groupes socialistes auraient dû l'utiliser, et cela eût été facile en lui accordant le crédit nécessaire et surtout en le ramenant toujours sur le terrain utile. Au lieu de cette conduite simple, logique, ils fournirent à ses tendances naturelles, celles qu'il a éprouvées au cours de toute sa vie, une nouvelle occasion de s'affirmer, et cela au détriment le plus grand des réformes que non seulement M. Clemenceau ne fit pas aboutir, mais contre lesquelles il se donna le vif plaisir d'exercer sa verve. Il céda à l'impulsion de sa nature, et si cela ne peut guère l'excuser de n'avoir pas tout fait ce que la démocratie attendait de sa clairvoyance, il est d'autres coupables que lui seul. Je les ai indiqués.

Dans sa chute, le parti radical a été entraîné, et malgré qu'il soit la majorité au Parlement, ce n'est pas à lui que l'on s'est adressé pour dénouer la crise. L'appel à M. Bourgeois l'introuvable! Unique concession au parti, ou plutôt mise en scène

pour atténuer sa colère, et c'est au socialiste collectiviste Briand que le président de la République fit appel.

M. Clemenceau a-t-il été pour quelque chose dans ce choix? Sans aucun doute, et c'est, à coup sûr, la seule conclusion possible que son intelligence des situations lui ait dictée, et c'est aussi l'affirmation infligée au parti radical, par une de ses autorités, qu'il est impuissant à satisfaire la démocratie dans ses légitimes exigences

---

II

Un Socialiste au Pouvoir.

M. Briand devait-il accepter ou refuser la présidence du Conseil? C'est ainsi que la question se pose pour les socialistes, et pour des raisons spéciales de discipline. Dans les autres partis, on n'eût pas compris un refus, et s'il se fût produit, c'eût été la clameur dans tous les rangs de l'opposition contre « ces socialistes qui prétendent réformer la société, et qui se défilent dès que l'occasion leur est offerte d'accomplir leur programme. » Certains, parmi nous, dédaignent ces critiques, et il faut reconnaître qu'ils se décident ainsi du haut de leurs principes rigides qui ne permettent à leur conscience d'occuper le pouvoir qu'autant qu'il leur sera possible d'éprouver intégralement la doctrine collectiviste.

Ont-ils raison? Ont-ils tort? Voilà ce que je veux examiner dans cette étude.

Ils argumentent ainsi : « Le parti socialiste, parti de classe, ne saurait être ou devenir, sous

peine de suicide, un parti ministériel[1]. » « Aucun membre du parti ne peut, sans être considéré comme exclu de fait, accepter un poste ministériel, une participation quelconque au gouvernement central du capitalisme bourgeois[2]. » « Ce qui ressort tout d'abord d'une expérience de quelques mois et ce que personne ne peut contester, c'est l'impuissance absolue d'un socialiste égaré dans une majorité ministérielle bourgeoise[3].... »

Ces paroles furent prononcées au congrès général des organisations socialistes françaises, qui eut lieu au gymnase Japy, le 3 décembre 1899. C'était la première fois que les groupements ouvriers français se réunissaient, et Gérault-Richard appela très heureusement ce congrès « les Etats-Généraux du socialisme français. »

On voit par ces courtes citations que l'opposition de quelques-uns fut irréductible dès le début de l'incident, malgré l'opinion contraire de Jaurès, Viviani et Briand, et les premiers l'emportèrent par une majorité de 184 voix sur 1452 votants. La motion était formelle : « La lutte de classes interdit à un socialiste l'entrée dans un gouvernement bourgeois. »

Mais, aussitôt, une résolution transactionnelle,

1. Manifeste du parti socialiste révolutionnaire, 1899.
2. Vaillant.
3. Guesde.

proposée par Delesalle, portant « qu'il peut se produire des circonstances exceptionnelles dans lesquelles le parti aurait à examiner la question d'une participation socialiste à un gouvernement bourgeois, » fut acceptée à une majorité de 900 voix sur 1380 votants.

D'après cette deuxième motion, pour qu'un socialiste pût accepter un portefeuille ministériel dans l'état des choses actuel, il faudrait qu'au préalable le parti socialiste l'eût autorisé. Le principe, déjà, cesse d'être intangible, et son respect strict devient une question d'appréciation préalable de la majorité.

C'était le cas Millerand qui avait suscité ce débat. Débat inutile et dangereux. Inutile, parce qu'il venait après coup, puisque jusqu'alors on n'avait pas prévu qu'un socialiste pût faire partie d'une combinaison ministérielle. Dangereux, parce que la presse bourgeoise n'allait pas manquer de crier que la « mise au pied du mur » était l'heureux moyen pour le pays de constater notre impuissance. Quelles avaient été les raisons du silence gardé dans les congrès ouvriers sur le cas qui se présentait et sur la conduite à tenir? En cherchant bien, on trouverait parmi les nôtres quelques « purs » qui prétendront que jamais l'on avait pensé qu'un socialiste serait assez inconséquent pour aller se fourvoyer parmi des défen-

seurs déclarés de la classe bourgeoise, et que cette certitude n'avait pas permis de songer à soumettre la question à l'examen du parti. A qui fera-t-on croire cela? Non, ce fut une surprise générale, indubitablement. Les socialistes eux-mêmes, absorbés par les soucis de la lutte et s'exagérant la valeur des moyens de défense de la classe bourgeoise, ne voyaient pas le chemin que dévorait leur parti depuis quelques années. Inversement, les défenseurs de la classe capitaliste s'effaraient de la montée triomphale et rapide du parti collectiviste et des progrès qu'il réalisait chaque jour dans la masse. Seul, Waldeck-Rousseau, avec la lucidité de son esprit, avait bien vu se dessiner l'évolution, et, alors, autant pour satisfaire les partis avancés que pour porter le coup d'arrêt à la réaction cléricale et militaire qui s'organisait depuis longtemps et était prête à recueillir les bénéfices d'une campagne solide et discrète, il appela Millerand au ministère du Commerce.

Cela apparut comme un coup d'audace pour ceux qui n'étaient pas placés dans les conditions favorables pour bien juger les situations, et il faut se souvenir que la presse socialiste s'étonna plus que la presse bourgeoise. Ceux qui grincèrent des dents dans l'ombre, avec la certitude que tous leurs efforts étaient vains et que ce qu'ils avaient de mieux à faire était de demeurer silencieux, ce

furent les grands chefs de la conspiration nationaliste.

A côté de Millerand, Waldeck-Rousseau avait appelé Gallifet. Nul doute que l'orateur de Saint-Mandé dut avoir une hésitation, mais, avec son expérience des choses et des hommes, il passa outre, parce qu'il resterait pour le socialisme de cette paradoxale rencontre d'individus, antithèses vivantes, un fait accompli et qui n'était rien de moins que la consécration de notre parti comme parti du gouvernement.

Tous les socialistes n'eurent pas cette compréhension des bénéfices que procurent les résultats, et ils se posèrent en adversaires irréductibles de toute concession aux principes que *l'on faisait naître* sur le cas nouveau qui se présentait.

Millerand n'écouta rien, et resta ministre. S'il avait cédé aux objurgations de certains, c'est bien alors qu'il se fût suicidé, rejetant, sans aucun droit, son parti dans le domaine de la spéculation et des luttes inefficaces.

Après lui, ce fut Viviani, et, plus tard, Briand.

J'examinerai plus loin l'œuvre des socialistes qui se sont mêlés à l'action publique, de diverses manières, et, pour l'instant, je m'arrêterai quelques minutes sur la question que j'ai posée au début de ce chapitre : Briand devait-il accepter ou refuser la présidence du Conseil?

Encore une fois, il ne pouvait pas refuser, pour l'honneur et la dignité de notre parti. Personne ne voudra lui faire l'injure de croire qu'il a laissé derrière lui ses convictions, et si on veut bien lui accorder le bénéfice de se rappeler qu'il a toujours été un partisan de l'action individuelle[1], il n'est donc pas discutable qu'il ne s'est pas mis lui-même en désaccord avec sa conscience. Mais le principe! vont s'écrier de nombreuses voix. Pardon, j'ai relaté plus haut les chiffres des votes. La première motion n'a pas été votée à l'unanimité, et la seconde — qui soumet l'intangibilité du principe à certaines conditions de circonstances et d'appréciations préalables. — a été votée à une immense majorité. Briand n'est donc pas seul à être de son avis, et, quoi qu'on fasse, les partisans de sa tactique seront de plus en plus nombreux.

Le parti socialiste excommuniera-t-il tous ceux qui ne sont pas d'accord sur ce point avec la doctrine orthodoxe? Ce n'est pas sérieux de l'espérer, car il ne s'agit point, en l'espèce, d'un point irréductible du programme collectiviste, mais uniquement d'une opinion sur la méthode à employer pour conquérir au plus tôt les pouvoirs publics.

1. Contrairement à ce que d'aucuns croient, cette tendance d'agir isolément n'implique nullement une affirmation de l'individualisme, qui demeure la conception commune aux bourgeois et aux anarchistes.

« La lutte de la classe ouvrière contre l'exploitation capitaliste est nécessairement une lutte politique. La classe ouvrière ne peut mener le combat économique ni développer son organisation économique sans droits politiques[1]. »

Le nombre diminue de jour en jour de ceux qui croient qu'il faut « violer » la volonté des individus[2], quitte à leur prouver après l'attentat qu'il a été perpétré dans le seul souci de leur bonheur. La confiance des majorités ne se gagne pas ainsi, et cette confiance, il nous la faut si nous voulons construire quelque chose de solide, de durable. De plus, elle ne sera pas seulement de la part de ceux qui nous la donneront une adhésion libre à notre programme, mais elle amènera avec elle la somme de tous les concours intéressés à ce que l'œuvre s'accomplisse. A tout prix, il est nécessaire que notre parti ait la confiance de tous, parce qu'elle sera une garantie contre les machinations sourdes que les réactions, réduites à l'action occulte par leur impuissance notoire, jettent dans la masse inerte pour la pousser à la désespérance et s'en faire des partisans. Dans l'ordre politique, l'exemple de 1793 ne nous suffit-il pas? Les idées demandent à être comprises avant d'être appliquées. Violenter la conscience des majorités, alors même que c'est pour

1. Programme d'Erfurt.
2. J. Guesde.

leur bien, ne peut que donner un résultat négatif et, souvent, contraire à celui que l'on s'est proposé. Il n'en serait pas autrement dans l'ordre social. Inévitablement, nous allons au collectivisme d'un pas allègre, et ce ne sont pas les négations de ceux qui gagnent de l'argent à défendre le capital des autres qui doivent nous émouvoir. On cite continuellement le cas du morcellisme de la propriété en France pour conclure contre le marxisme, mais on omet de dire que cet état est produit artificiellement et qu'il est proprement la cause de notre infériorité économique actuelle dans la production mondiale des richesses naturelles[1]. La production concentrée — l'intégration économique, — nous amènera insensiblement au collectivisme, n'en doutons pas, sans violences, par le seul jeu des forces naturelles, secondées par nos volontés. Je vais même plus loin en affirmant ma croyance qu'une révolution ne nous permettrait pas de réaliser cette réforme et qu'elle ne nous mettrait qu'en présence du désordre des passions individuelles surexcitées, où l'anarchie se délecterait en attendant l'homme au grand sabre qui ferait régner l'ordre — on se doute comment.

Nous devons conquérir les pouvoirs publics par la délégation du suffrage universel gagné à notre

1. J'étudierai ce fait dans un prochain travail : *Le Socialisme et les questions douanières.*

cause et conscient de nos capacités. Griffuelhes a dit quelque part qu'avec cette méthode « nous aurions la majorité au Parlement en l'an 50.000. » Qu'en sait-il et sur quoi se base-t-il pour manifester un pareil pessimisme?

Notre parti est à peine organisé depuis trente ans en France, et la route est belle qu'il a parcourue. Il y a vingt ans, quelques députés socialistes étaient perdus dans un coin de la Chambre, comme des enfants dont on craint la turbulence et auxquels on défend de prendre part à la conversation. Quel charivari c'était au Palais-Bourbon quand un des nôtres développait à la tribune une idée collectiviste. C'est le beau talent de Jaurès qui a fixé sérieusement l'attention des parlementaires sur les revendications du prolétariat. L'art peut avoir de ces surprises. Et voici qu'aujourd'hui, le chef de la famille est un de ces enfants. En vérité, il a grandi, et on s'aperçoit que c'est peut-être lui qui a raison contre ceux qui lui imposaient silence autrefois. Reconnaissons qu'il a déjà donné des preuves de sa sagesse.

C'est dans notre parti que se trouvent les adversaires les plus dangereux du socialisme par la division qu'ils y créent sur des questions secondaires de méthodes et de personnalités. Nos vrais ennemis ne cessent de reconnaître les progrès de notre doctrine sur les électeurs, et ils s'en effraient

très logiquement. « Les récentes lois sociales ont fini par agacer, sinon par exaspérer, une partie notable et influente de la population, celle du petit commerce, qui fournissait une clientèle jusque-là fidèle, sinon au socialisme proprement dit, du moins à la République avancée.... La généralité des lois récemment votées *et celles mêmes en cours de discussion*[1], ont un caractère socialiste des plus accusés. C'est bien du socialisme en effet, quoi qu'on en dise, que la prétention d'accroître indéfiniment les attributions de l'Etat aux dépens de celles des industries privées; le rachat des chemins de fer est bien un projet socialiste.... *Ce qui est infiniment à redouter*, c'est que le gouvernement et le Parlement *ne se laissent entraîner à imposer au pays successivement nombre de solutions partielles* et à réaliser ainsi, en quelque sorte, pièce à pièce, la préface du socialisme. La constitution des monopoles gouvernementaux ou municipaux, la réglementation à outrance des industries, des lois fiscales sur le revenu ou sur les successions ayant un caractère progressif, de plus en plus accentué, c'est là le prologue du collectivisme[2]. » Comme il voit juste, le vieux soldat dont la consigne est de défendre

1. Entendre, par là, l'impôt sur le revenu, les retraites ouvrières, etc., etc.
2. Paul Leroy-Beaulieu.

les doctrines chères aux capitalistes qui le paient et le nourrissent! Il voit mieux que la plupart de nos amis, car il est bien vrai que la possession prudente des pouvoirs publics, la mise au point des réformes possibles immédiatement, nous amènera au seuil de la société future sans qu'il y ait eu besoin de violenter qui que ce soit.

« L'usine à lois qu'est le Parlement, sous le prétexte de faire le bonheur du pays, ne cesse d'accumuler les lois nouvelles; elle a la prétention de tout réglementer, de tout modifier, de créer une société nouvelle, issue du cerveau confus de neuf cents personnes divisées en deux Chambres et votant, sans études, sans réflexion, sans circonspection, toutes les billevesées que quelques individus échauffés et arrogants leur présentent comme des progrès.

« En vain les gens judicieux font-ils observer que la fabrication de tant de lois n'entre pas dans la mission régulière des Parlements qui devraient surtout s'occuper de contrôler le ménage paisible de la nation, sans avoir la prétention de changer en une législature, mettons même, si vous le voulez, en une génération, toutes les traditions, toutes les habitudes, toutes les mœurs et tous les usages du pays.

« L'humanité a existé et s'est développée pendant des dizaines de siècles, sinon plus, avant les

neuf cents parlementaires actuels et elle leur survivra des dizaines, sinon des centaines, de siècles. C'est donc une singulière et ridicule prétention de la part de ces éphémères que de vouloir faire une humanité neuve. »

« C'est à quoi, cependant, ils s'efforcent par ce qu'ils appellent la législation sociale. »

Il faut laisser la question de bonne foi de côté pour ne voir que le dépit de l'auteur de l'article que l'action des socialistes soit déjà si féconde en résultats pour la classe ouvrière et si menaçante pour les intérêts de la classe bourgeoise. Nous ne demandons pas autre chose; c'est très bien. Tout doucement le socialisme aura prouvé que, dans ses rangs, des hommes existent qui sont capables de diriger les affaires publiques, et, surtout, qu'il n'était pas vrai que les prétentions des classes ouvrières fussent autant d'utopies qui ne résisteraient pas aux premières expériences.

Telle a été la pensée de Millerand, lorsqu'il lui a été donné, par l'autorité de sa personne et de son passé, d'engager le parti socialiste dans l'action immédiatement efficace.

Telle a été la pensée de Viviani, lorsqu'il a accepté le ministère du Travail et il ne s'en est pas caché, aussi bien, ce qui a inspiré à « l'éminent et distingué économiste » qui dirige l'*Economiste Français,* cette diatribe : « Le socia-

lisme, quoique représenté au Palais-Bourbon par un nombre assez réduit de députés, a exercé une influence considérable sur la direction du gouvernement et sur la législation. M. Clemenceau *a cru devoir* créer un ministère spécial, celui du Travail, pour le donner à un socialiste, et M. Viviani, en prenant possession de ce ministère, a sans aucune atténuation, dans une allocution destinée à la publicité, déclaré « qu'il était un ministre « socialiste. »

Telle a été aussi la pensée de Briand lorsqu'il acceptait un portefeuille que lui, moins que tout autre, ne pouvait pas refuser, puisque c'était le prolongement logique de son action antérieure, et que c'eût été, sans aucun doute, l'échec de sa proposition de loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

« A l'intérieur, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, faite d'une façon unilatérale et sans aucun essai d'entente préalable avec les représentants des idées religieuses, a jeté le pays dans une perturbation profonde. » Telle était la formule d'un républicain progressiste au moment où Briand fut appelé au département des Cultes.

Il n'était donc pas possible que ce ministère fût confié à un autre qu'à lui, puisqu'il avait osé prendre la responsabilité d'accomplir l'œuvre que les opportunistes et les radicaux n'avaient pu

faire aboutir. Question de dignité pour lui, qu'il ne pouvait pas négliger, et question de sécurité pour l'œuvre de laïcité qui est un des éléments de notre programme. Dès lors, en quoi Briand a-t-il cessé de mériter la confiance de notre parti? Sans phrases, il faut reconnaître qu'il lui a donné un prestige immense de force et de capacité, non seulement en France, mais dans le monde entier. Un socialiste, jadis révolutionnaire, que l'on pouvait croire bon seulement à s'agiter dans les rangs de l'opposition, se trouvait placé tout à coup en face du problème le plus complexe que notre époque ait eu à résoudre, et il ne lui aurait donné le succès de la solution idéale — celle qui, au fond, a satisfait tout le monde par le haut esprit de libéralisme qu'il a apporté, solution qui fait honneur à la conscience collective du parti socialiste, — que pour se voir renier par celui-ci pour une question de tactique sur laquelle même nous ne sommes pas tous d'accord? Allons, c'est de l'enfantillage, ce n'est pas sérieux. Au surplus, si M. Clemenceau l'a désigné au choix du président de la République pour être le chef du nouveau cabinet, c'est qu'il l'avait assez éprouvé pendant une collaboration de plusieurs années pour savoir que Briand, homme de réalisation et resté fidèle à son programme collectiviste, saurait *aider* l'évolution sociale, sans heurts,

pour le plus grand étonnement de la classe bourgeoise et la plus grande satisfaction du prolétariat. M. Clemenceau connaît trop le caractère de Briand pour s'être joué de lui, et si, pendant trois années, sur les attaques éloquentes de Jaurès, il a répondu par un *non possumus* aux rêves du socialisme, ç'a été pour lui l'occasion de suivre le tribun du prolétariat sur les sommets de l'art oratoire, avec la splendeur de sa culture intellectuelle, mais non une négation sincère. Il a très rapidement découvert la cause de son impuissance, quand il dut solutionner des cas précis, pour ne pas avoir conclu logiquement que l'heure de la transformation sociale allait sonner devant les impatiences de la classe ouvrière réclamant le respect de ses droits imprescriptibles, et il s'est rendu compte, loyalement, qu'il devait donner à son pays un dernier service : aider à résoudre l'équivoque séculaire de la production capitaliste. Son geste ultime est un acte de courage qui atténuera dans la conscience des masses le souvenir des actes contradictoires que furent, venant de lui — ainsi que le lui a crié Jaurès, — les répressions brutales qui ont marqué son gouvernement.

Dans ces conditions, Briand devait accepter le poste qui lui était confié, et si, pour lui, c'était un horizon lourd de toutes les questions impé-

rieuses qui vont se soulever et qu'il a bien devinées, pour le prolétariat c'eût dû être la vision claire, joyeuse, de l'aube libératrice si longtemps attendue. Il n'en a rien été.

Trêve de citations à ce sujet; elles sont regrettables, et d'aucuns les regretteront. Au nouveau président du Conseil, on n'accorde aucun répit, et, dans certains milieux socialistes, on ne veut le considérer que comme un ministre au service du capital. La raison? « Il ne peut pas réaliser notre programme, car il n'a pas au Parlement la majorité qui l'aidera. » Mais qui donc suppose que la révolution accomplie demain, ou même dans cinquante ans, nous donnera subitement une société qui, meurtrie des chocs inévitables des luttes, acceptera de la force, de la violence, le nouveau régime? Personne, ou s'il y en a pour posséder cette naïve certitude, qu'ils réfléchissent et qu'ils observent; ils concluront différemment après. Qu'ils songent aussi que la classe ouvrière ne peut plus attendre, qu'il y a trop longtemps qu'elle fait crédit à tous les charlatans qui l'ont bernée de leurs vaines promesses, et si, consciencieusement, ils reconnaissent que la révolution ne donnerait rien, sinon une situation peut-être pire, peuvent-ils refuser le bénéfice des réformes immédiates, celles qu'il importe de réaliser de suite pour atténuer la misère et les souffrances

dans la plus large mesure? Non, et ils ne le feront pas. Et bien, un socialiste sincère, quel qu'il soit, dans la situation où se trouve Briand, peut beaucoup et tout de suite. Sacrifierons-nous cette certitude à une opinion particulière que l'on voudrait fortifier en l'érigeant en principe?

Jaurès, depuis le congrès d'Amsterdam, a pris rang avec les intransigeants, et il s'est élevé plusieurs fois contre la tendance de certains camarades à accepter des emplois de la République actuelle, mais à l'égard de Briand, il s'est départi du rigorisme des doctrinaires, et, dans l'article où il a analysé la situation du nouveau cabinet[1], il l'a fait avec une largeur de vues et un esprit de libéralisme bien dignes de son talent et de son dévouement à la cause du prolétariat.

« Je sais quels sont les justes griefs du parti socialiste et de la classe ouvrière contre le nouveau président du Conseil.

« Ce que lui reprochent les travailleurs, c'est précisément de s'être séparé de son Parti et d'en avoir rejeté la discipline pour se hâter vers le pouvoir. Ce qu'ils lui reprochent, c'est d'avoir pratiqué, laissé pratiquer une politique de vexations contraire à toutes ses déclarations passées.

« Comment ne l'observeraient-ils pas d'un re-

1. *L'Humanité*, 25 juillet 1909.

gard défiant maintenant qu'il devient le chef du gouvernement?

« Mais une classe consciente et forte ne règle pas son action par des ressentiments, même justes. Elle regarde les choses et lés hommes d'un clair regard. Et pour ma part, c'est en toute indépendance d'esprit, sans complaisance, sans passion, sans colère que je veux analyser une situation étrangement compliquée et paradoxale....

« ... Or, si la classe ouvrière n'est plus meurtrie tous les jours par les violences gouvernementales, elle pourra procéder avec plus de sang-froid, avec plus de méthode à l'œuvre immense d'organisation qui la sollicite. Elle ne perdra plus le meilleur de ses forces à détester, à maudire la République légale; elle accroîtra à la fois, d'un mouvement ordonné et puissant, son action politique et son action syndicale.

« ... En attendant, il me semble que notre attitude doit se résumer ainsi : pas de déchaînement hostile, pas d'invectives, pas de déclamations furieuses, mais une réserve défiante et une prudence toujours en éveil. Que le pays voie bien que nous ne sommes ni un parti d'illusion ni un parti de chicane, mais un grand parti d'action, qui sait explorer le terrain pour mieux assurer sa marche. »

Là est la vérité, attendons les actes de M. Briand

pour le juger personnellement et préservons-nous de cette manie de nous déchirer à pleines dents. C'est faire le jeu de nos adversaires qui profitent de nos luttes intérieures pour critiquer notre parti et le présenter comme le camp de l'anarchie. Ne soyons pas plus pessimistes que les réactionnaires de tous ordres.

On sait comment ils ont accueilli la déclaration du nouveau cabinet et le discours de Briand devant les Chambres et combien ils se sont appliqués à torturer les textes — surtout de celui-ci, — pour les faire servir à leur cause. Le parti radical, lui, a avoué sa défaite, et ce n'est que sous la pression de l'opinion publique qu'il a consenti à laisser au jeune ministère le temps de s'éprouver et d'agir.

Briand a rassuré tout le monde, même les socialistes.

Parce qu'il a dit :

« Le programme du gouvernement, c'est le programme de la majorité ; ce sont vos votes qui l'ont écrit, nous n'avons qu'à continuer l'œuvre de nos devanciers, et si c'est une raison politique seule qui vous porte à nous juger, vous vous êtes déjà reconnus dans notre déclaration.

« Toutes les questions qui nous préoccupent y sont inscrites ; il y a là des choses que le temps ne nous permettra pas de faire, il y en a d'autres qu'il

faudra faire. Au premier rang des préoccupations du gouvernement, nous plaçons la réalisation des retraites ouvrières (*Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche*).

« L'accord étant fait entre le gouvernement et la commission du Sénat sur les points essentiels, la discussion pourra venir dès la rentrée; nous ferons tout pour que le projet nous revienne tel que vous puissiez le voter en toute indépendance et dignité (*Applaudissements*).

« Notre deuxième préoccupation, c'est le budget et là nous vous demanderons de faire, dans l'intérêt du pays et des finances publiques, un grand effort d'abnégation. Il est des heures où le budget ne s'établit pas dans les mêmes conditions qu'au début d'une législature.

« C'est surtout à la fin de la législature, à la veille des élections, que vous devez prendre la plus haute conscience de votre mission (*applaudissements sur un grand nombre de bancs*), et faire obstacle à toute entreprise de surenchère qui, dans un intérêt particulier, aurait pour objet certain de mettre au pillage les finances de la République, et les électeurs, dans leur ensemble, vous tiendront compte de cet effort. Nous vous le demandons et nous avons pleine confiance de l'obtenir, » la majorité s'est ressaisie, avec la certitude que ses électeurs ne lui refuseraient pas les

bénéfices des réformes accomplies pendant cette législature. C'est vrai, elle les a votées, mais qui donc a été le moteur de cette soudaine activité, sinon le parti socialiste? Ingrate majorité!

Parce que Briand a insinué :

« ... Certes, ma pensée est audacieuse, je n'ai pas peur des mots, et c'est peut-être parce que je suis un républicain conscient que les idées ne m'effrayent pas, car je vois dans la République le germe de tous les progrès.

« Mais si vous m'avez étudié dans mes efforts, vous avez pu savoir que chez moi les idées se présentent surtout dans ce qu'elles ont de possible et de réalisable. Je suis un homme de réalisation et c'est dans ce sens que ma vie est orientée, c'est dans ce sens aussi que j'ai travaillé avec la majorité républicaine comme député, c'est dans ces conditions encore que j'ai tenu mon rôle à l'Instruction publique et à la Justice, » le parti socialiste a repris de l'espoir, car la pensée du nouveau président du Conseil n'est audacieuse que parce qu'elle s'évade des limites déjà dépassées du vieux programme républicain et qu'elle s'élève jusqu'au souci de réaliser, à l'heure favorable, tous les progrès dont la pensée socialiste poursuit le triomphe.

« Ce sont des nuances, mais pas une couleur

franche, » a-t-on dit dans les deux camps. Evidemment, Briand n'ignore pas ce qu'il doit de patience calculée à une majorité qu'il sait lui être hostile et à laquelle il désire faire approuver son programme « audacieux. » L'enjeu vaut bien la peine que celui qui veut vaincre emploie les moyens nécessaires, adéquats à la situation particulière. Comment les autres partis sont-ils devenus les maîtres, au cours de l'Histoire, et le leur a-t-on reproché avec fruit au jour du succès? On ne se prête pas à discuter de telles vétilles si elles sont susceptibles de faire échouer une cause aussi juste que la nôtre, et nous serions des enfants, des impuissants, si, dans la bataille, nous nous refusions à nous servir des armes qui, jadis, firent triompher les oppresseurs de la Démocratie et, aujourd'hui, retardent leur déroute définitive.

Alors, le succès justifie tout, nous objectera-t-on, comme dans la doctrine de Loyola? Je réponds nettement : oui, car nous avons la certitude profonde que le parti socialiste est le parti de la vérité économique, c'est-à-dire de la plus haute synthèse de la Justice, et que plus vite nous l'établirons sur les débris des régimes renversés, plus tôt nous aurons satisfait à l'idéal que nous poursuivons.

Nos adversaires savent bien quelle est la force de cette tactique modérée d'apparence, mais impla-

cable au fond, et c'est pourquoi ils épiloguent sur chaque mot pour donner le change à l'opinion publique.

Une grave revue a comparé Briand à Guizot, parce que, dans sa réponse à l'interpellation de M. Lafferre, il s'est affirmé le défenseur convaincu d'une politique aboutissant à la prospérité nationale par l'accélération donnée au commerce et à l'industrie du pays. Qu'est-ce que cela a de comparable avec l'apostrophe égoïste et individualiste du célèbre doctrinaire : « Enrichissez-vous! »

Entre la doctrine du laissez-faire, laissez-passer, préconisant l'écrasement sans pitié des faibles, des déshérités de la fortune, par les possesseurs du capital, les agioteurs du règne de Louis-Philippe, et celle qui veut la prospérité du pays parce que c'est la vie large et abondante pour le plus grand nombre, quel parallèle sérieux établi? Il fallait la gravité coutumière de la *Revue des Deux-Mondes*, pour donner de l'importance à un semblable rapprochement : Guizot, nietzchéen avant la lettre, et Briand, socialiste collectiviste, dont personne ne peut prouver qu'il ait rien abandonné de son concept social. Eh bien, n'en déplaise à M. Francis Charmes, l'auteur de l'article, c'est par Guizot que Briand, président du Conseil, se justifie. Voilà de quoi étonner, sans doute, le coupable de la malencontreuse critique.

« Lorsque, *par le cours des temps*, cette limite naturelle de la capacité politique se sera déplacée, *lorsque les lumières*, le progrès de la richesse, *toutes les causes qui changent l'état de la société auront rendu un plus grand nombre d'hommes capables d'exercer avec bon sens et indépendance le pouvoir politique*, alors la limite changera.... Quand je me suis appliqué à répandre l'instruction dans le pays, quand j'ai cherché *à élever, dans l'ordre intellectuel, les classes qui vivent de salaire*, à leur faire acquérir toutes les connaissances dont elles ont besoin, *c'était*, de ma part, *une provocation continue à acquérir des lumières plus grandes, à monter plus haut* ; c'était le commencement de *cette œuvre de civilisation*, de ce mouvement général et ascendant qu'il est dans la nature humaine de souhaiter et *dans le devoir du gouvernement de seconder*. Je repousse les accusations de système étroit, étranger aux intérêts et aux sentiments généraux de la nation, uniquement voué aux intérêts spéciaux de telle ou telle classe de citoyens; je les repousse absolument[1]. »

La *Revue des Deux-Mondes* a cité à la légère ; ses lecteurs ne vérifient pas d'habitude, ce qui est un tort, ainsi que je le prouve. J'ai souligné de nombreux mots, et, sans erreur, ne s'appliquent-

1. Discours du 5 mai 1837.

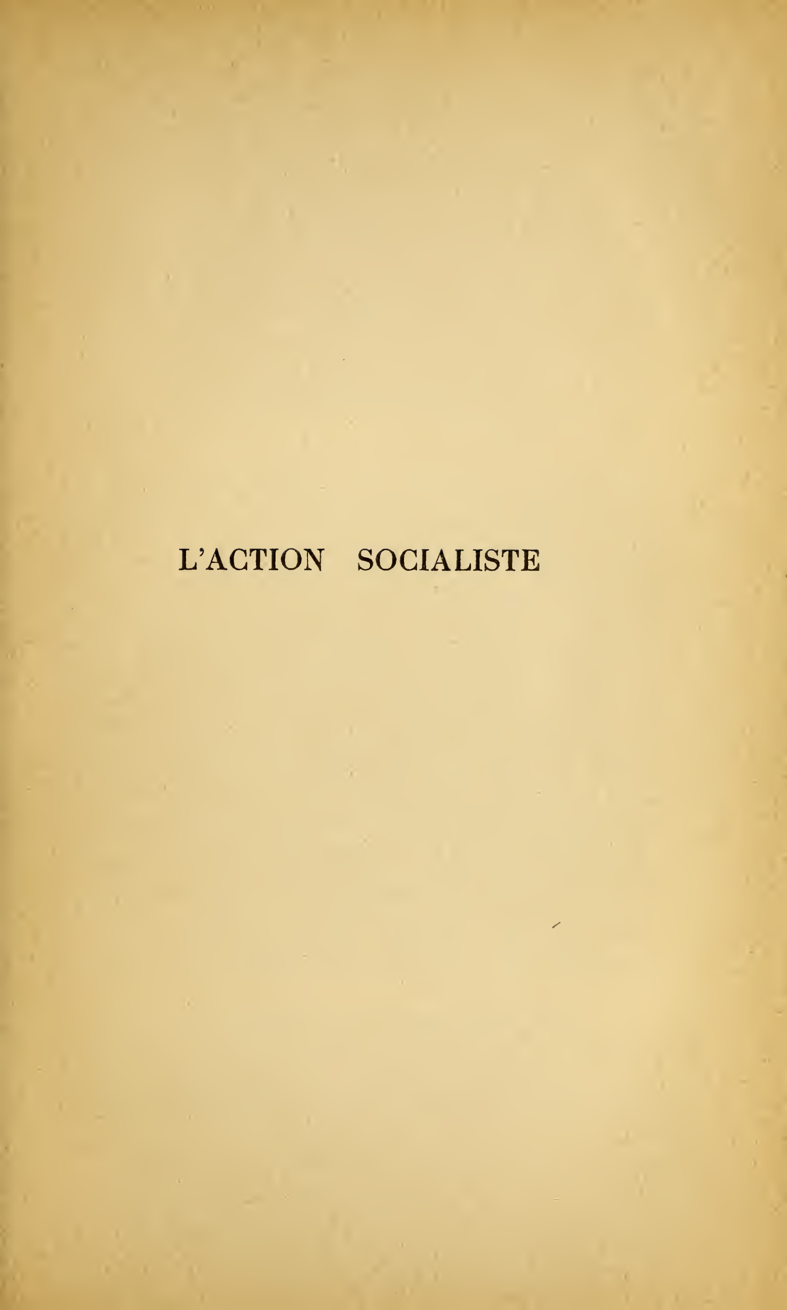
ils pas très exactement à ce qui s'est produit? La *limite légale* des individus aptes à gouverner s'est élargie depuis 1837, puisqu'elle peut admettre dans l'arène qu'elle circonscrit des hommes qu'aucune des conséquences du progrès n'effraie. Mais il faut que ces hommes apportent avec eux des qualités morales et intellectuelles qui soient la garantie de leurs capacités à gouverner un pays libre : « Le bon sens, l'indépendance, la fécondité de l'esprit, la promptitude de résolution, la puissance de la parole, l'intelligence sympathique des idées générales et des passions publiques, et ce sont ces qualités qui font qu'en matière de liberté il y a des droits universels, des droits égaux; en matière de gouvernement, il n'y a que des droits spéciaux, limités, inégaux. » Ce serait dépasser le but de cette étude que d'examiner si les socialistes qui ont déjà fait acte de gouvernement possédent les qualités que, selon Guizot, l'homme d'Etat doit avoir, mais je crois qu'il n'en est pas une qui n'ait été prouvée par chacun d'eux dans leur sphère d'activité. Du seul fait que leur présence dans les postes dirigeants a été marquée par l'application de réformes que les autres partis considéraient, il y a peu d'années encore, comme autant d'utopies, n'est-ce pas là la preuve irréfragable que leurs conceptions audacieuses étaient bien le reflet des nécessités de notre époque? Ils en avaient la cer-

titude, eux, et leur bon sens n'a pas été pris en défaut. Ce sera un des plus grands mérites de la troisième République d'avoir su résister à l'opposition systématique des vieux partis en déroute pour recevoir abondamment l'influence prépondérante du pays tout entier; d'avoir ouvert ses rangs à tous et d'en combler les vides « par les nouveaux venus qu'enfante et élève le mouvement ascendant de la démocratie, » et on dira, dans le recul de l'histoire, qu'elle a su trouver « le gouvernement libre et combiné des diverses forces sociales et des influences naturelles qui existent au sein d'une grande nation. »

Ce sont là autant de raisons excellentes qui justifient « l'avènement » du parti socialiste en parti de gouvernement, et il est bien heureux que Briand n'ait pas reculé devant la charge qui lui a été confiée. Ni les résultats de son œuvre particulière, ni ceux de l'œuvre accomplie par quelques autres, ne lui permettaient de se soustraire à la haute obligation qui lui est échue de prouver au pays la force de son parti et la puissance de possibilités du Socialisme. Il a donc rempli son devoir en acceptant d'être le chef du gouvernement républicain.

Au surplus, son action n'aura rien de trop onvateur puisque, depuis plusieurs années, on peut voir la même action s'exercer dans des plans divers, et toujours avec succès, non pas seulement

pour la méthode apportée dans l'exécution, qui relève essentiellement du concept républicain, mais quant au programme socialiste qui se réalise graduellement. C'est ce que je veux observer le plus brièvement possible.



L'ACTION SOCIALISTE

III

Le cas Millerand.

« L'entrée de Millerand dans le ministère Waldeck-Rousseau fut diversement accueillie. Il est certain, en effet, que l'entrée d'un socialiste dans un ministère bourgeois constituait pour tous un fait imprévu sur lequel, jamais encore, les congrès des diverses organisations socialistes nationales n'avaient songé à se prononcer[1]. » Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit plus haut sur les discussions que provoqua l'acceptation de Millerand à faire partie d'un ministère radical à côté du général de Gallifet, le massacreur de la Commune. M. Waldeck-Rousseau avait, à cette époque, le souci de mater la coalition réactionnaire, et il ne recula devant aucun moyen[2]. Je l'ai déjà signalé, il fit appel au concours de Millerand

1. A. Zévaès. *Le Socialisme en France depuis 1871.*
2. Le Comité républicain du Commerce et de l'Industrie (comité Mascuraud) fut un des éléments de combat, en groupant, sous une étiquette neutre, les républicains disséminés et que leurs affaires tenaient un peu trop en dehors de la lutte nécessaire.

autant pour satisfaire à certaines nécessités sociales, que, du haut de ses relations, il connaissait bien, que pour bien accentuer le caractère de républicanisme absolu qu'il entendait imprimer au cabinet dont il devenait le chef. A se rappeler les colères de la presse conservatrice, on se rend compte de l'effet produit.

Paul Lafargue[1] analysait ainsi la surprise de tous :

« ... Le fait est considérable : il a eu un grand retentissement qui ira se prolongeant et se répercutant dans les masses profondes du populaire de France et des autres pays.

« Les socialistes, qu'on a dépeint comme des partageux, des gens de sac et de corde, des sans-patrie, des imbéciles, qu'on a emprisonnés pour avoir prêché le meurtre et le vol, on les appelle pour sauver la République; c'est l'un d'eux que l'organisateur du grand patronat choisit pour défendre l'ordre bourgeois. Quel éclair illuminant un nouvel horizon à la pensée populaire !

« Le terroriste russe, au fond de son cachot de Sibérie, en apprenant cette nouvelle, dira : il y a quelque chose de changé dans le monde !....

« ... L'entrée de Millerand au ministère, c'est la

1. *Le Socialisme et la Conquête des pouvoirs publics.*

reconnaissance officielle de la puissance du parti socialiste, de sa capacité de fournir des hommes pouvant administrer les affaires de la nation...; l'exemple de Millerand partant de plus haut, du faîte gouvernemental, descendra plus profondément dans les masses populaires. Un jour, les socialistes révolutionnaires en recueilleront les fruits. »

En acceptant un portefeuille dans le ministère Waldeck-Rousseau, Millerand n'abdiquait rien, pas une idée, pas une parole du programme de Saint-Mandé. Celui-ci reçut, à l'époque de son énonciation, l'acceptation de tout le parti socialiste, et il servit de base à l'activité du groupe parlementaire. Ce document résumait bien les données irréductibles du collectivisme par l'affirmation « des trois points essentiels qui sont nécessaires et suffisants pour caractériser un programme socialiste : intervention de l'Etat pour faire passer du domaine capitaliste dans le domaine national les diverses catégories des moyens de production et d'échange au fur et à mesure qu'elles deviennent mûres pour l'appropriation sociale; — conquête des pouvoirs publics par le suffrage universel; — entente internationale des travailleurs. »

Sur l'action politique, en particulier, il s'exprimait ainsi : « ... Pour commencer dans les condi-

tions déterminées par la nature des choses la socialisation des moyens de production, il est nécessaire et suffisant au parti socialiste de poursuivre par le suffrage universel la conquête des pouvoirs publics[1]. »

Donc, en ne refusant pas, trois ans après ces paroles, une fonction de gouvernement, il est resté logique avec lui-même et n'a trompé personne. Ceux-là seuls qui l'applaudirent en 1896 et qui le combattirent en 1899, quand il mua en actes la thèse soutenue et approuvée, ceux-là seuls se trouvèrent en contradiction avec eux-mêmes.

Personne ne pouvait s'illusionner sur la valeur de son geste et supposer qu'une fois dans la place il allait commencer aussitôt la translation du régime capitaliste en régime collectiviste. Encore même qu'il eût été assez peu raisonnable et circonspect pour tenter dans ce sens quelque chose de précis, il ne fut pas resté une heure de plus au pouvoir, et c'eût été, pour la classe ouvrière, un sérieux manque à gagner.

Quoi que l'on ait pu dire, M. Waldeck-Rousseau était l'homme de la loi sur les syndicats. S'en souvenir était pour un collaborateur sincère, comme le fut Millerand, l'espérance que toutes les réformes logiques — celles qui relèvent de la jus-

1. Discours prononcé le 30 mai 1896 au banquet de la Porte-Dorée, et qui fut appelé depuis « programme de Saint-Mandé. »

tice économique et qui sont acceptées par tous les cerveaux épris d'un haut idéal d'équité, — pourraient être réalisées progressivement et qu'elles seraient autant de bénéfices pour l'avenir.

N'en a-t-il pas été ainsi?

La loi de 1884 sur les syndicats était restée depuis sa promulgation sans subir de réformes, en somme à l'état embryonnaire. Son auteur n'avait pas pu, lors de la discussion, se montrer très exigeant, car il se souvenait du sort des tentatives précédentes, entre autres de celle de M. Lockroy (1875). A tout prix, il fallait d'abord donner la vie au principe; plus tard on verrait à fortifier l'organisme. Les années passèrent. Waldeck-Rousseau demeurait en dehors de la politique, et personne dans les partis opportuniste et radical ne se souciait de parachever cette œuvre si profondément libérale. Ce seul fait ne donne-t-il pas la mesure de la mauvaise volonté et de la peur égoïste des fractions bourgeoises du Parlement? Dès son retour au pouvoir, Waldeck-Rousseau — comme s'il eût voulu sanctionner son geste d'avoir appelé auprès de lui le socialiste Millerand, — reprit, de concert avec celui-ci, la loi de 1884 pour la compléter. Dès le début du ministère, deux projets étaient proposés à l'attention du Parlement.

Le premier a pour but d'accroître la capacité juridique des syndicats et de donner à la loi de

1884 les sanctions reconnues légitimes et nécessaires : capacité d'acquérir et de posséder sans limites tous biens meubles ou immeubles et de faire tous actes de commerce qui leur permettront de développer et de faire fructifier leurs ressources. Comme s'il avait besoin de justifier son projet, Millerand écrit : « Peut-on être sceptique, quand on a devant soi, pour ne prendre qu'un exemple, une œuvre comme la Verrerie ouvrière d'Albi qui n'a jamais séparé de la légitime préoccupation de ses intérêts matériels le noble souci des intérêts généraux du prolétariat? »

Le second projet a trait au « règlement amiable des différends relatifs aux conditions du travail. » « Son but essentiel est l'organisation ouvrière de l'usine. » J'examinerai plus loin ce point particulier en parlant du ministère du Travail.

Les deux projets n'ont pas encore abouti, malgré les interventions répétées de Millerand, mais on voit la direction que prit la politique du gouvernement à l'égard des ouvriers dès 1899, c'est-à-dire du jour où un ministre se rendit compte de son devoir et des nécessités de donner quelques satisfactions aux desiderata de la classe qui produit et qui peine.

Faut-il donc déclarer dans un parti pris de sectarisme ou de mauvaise foi, que tout ce que Millerand a accompli pour donner enfin aux travail-

leurs le rôle qui leur est dû dans la gestion des affaires publiques et les élever à la fonction de « partie délibérante » dans tout ce qui concerne l'organisation du travail en France; — que le projet de loi établissant des caisses de retraites pour les vieux travailleurs[1]; — que l'aide qu'il apporta à toutes les organisations de la classe ouvrière et dont il déclarait au Parlement « que ce serait l'honneur de sa carrière de ministre[2]; » — que la journée de huit heures accordée au personnel des postes, télégraphes et téléphones; — que la loi du 31 mars 1900 réduisant la journée de travail dans les établissements mixtes; — que l'influence personnelle qu'il a donnée aux tractations administratives et commerciales et dont l'heureuse répercussion n'est pas à nier; — faut-il déclarer que tout cela n'est rien ou que ce n'est pas assez? Injustice ou impatience? Qui sait? Pour un début, il faut convenir que c'est beaucoup, car à côté des bénéfices matériels, il y a le gain moral, qui pour tous, socialistes ou conservateurs, a un critérium indiscutable : l'amplitude caractéristique des organisations ouvrières.

Voyons la progression, depuis 1899, des syndicats et des Bourses de Travail.

1. La Chambre attacha tant d'importance à ce projet de loi qu'elle lui consacra quinze séances, en juin et juillet 1901.

2. 1er juin 1900.

Syndicats :

Années	Syndicats	Membres
—	—	—
1899	2.361	419.761
1900	2.768	538.000
1901	3.287	588.832
1906	4.857	836.134

Bourses du Travail :

Années	Bourses	Syndicats englobés	Membres
—	—	—	—
1899	55	1136	159.284
1901	75	1630	276.837
1906	135	2481	422.336

Ce sont des chiffres officiels. Les économistes bourgeois les ont vérifiés et les utilisent, à toutes les sauces, pour agiter devant leur clientèle le vieux « spectre de la Révolution, » et demander qu'on restreigne le développement des organisations en les obligeant à se maintenir dans la lettre de la loi qui les régit. L'évolution n'est donc pas à considérer pour la classe ouvrière? Tout peut se transformer, sauf les droits des travailleurs. « Il faut appliquer les lois existantes, protectrices de la paix sociale. Parmi ces lois, se trouvent les articles 414 et 415 du Code pénal[1] qui ont été mo-

1. « Art. 414. — Sera puni d'un emprisonnement de six jours à trois ans et d'une amende de 16 à 3.000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque, à l'aide de violences, voies de fait, menaces, manœuvres frauduleuses, aura amené ou maintenu, tenté d'amener ou maintenir une cessation concertée du travail, dans le but de forcer la hausse ou la baisse

difiés lors de la *célèbre* loi de 1867 autorisant les coalitions ouvrières, et dont le texte nouveau donne, encore, toutes garanties, si on l'applique au bon ordre et à la liberté des citoyens. Ce sont des articles protecteurs de la liberté individuelle[1]. » Heureusement que l'on sait ce que les capitalistes entendent par « liberté individuelle, » et l'ironique appellation de « célèbre, » appliquée à la loi sur les coalitions ouvrières est suffisamment explicite[2].

Quoi qu'il en soit, si les capitalistes s'effraient des progrès de nos organisations, c'est que nous devons nous en réjouir, car ils sentent le danger inévitable qui les attend. Et bien, peut-on douter que ces résultats ne soient dûs à l'esprit nouveau que les ouvriers constatèrent se dégager des sphères gouvernementales où l'un des leurs était entré? A se rendre compte que l'heure des réalisations était sonnée, les travailleurs se sont unis pour être plus

des salaires ou de porter atteinte au libre exercice de l'industrie et du travail.

« Art. 415. — Lorsque les faits punis par l'article précédent auront été commis par suite d'un plan concerté, les coupables pourront être mis, par l'arrêt ou le jugement, en état d'interdiction de séjour pendant deux ans au moins et cinq ans au plus. »

1. *L'Economiste Français*, du 15 août 1908, P. Leroy-Beaulieu.

2. La loi du 22 germinal an XI, appelée aussi *loi Chapelier*, réprimait sévèrement les coalitions d'ouvriers. Celles des patrons n'étaient soumises qu'à cette restriction « de ne pas être injustes ni abusives. » La liberté pour les patrons, mais pas pour les ouvriers!

forts et que leurs réclamations aient toute l'autorité désirable auprès d'un gouvernement qui cessait d'être l'irréductible adversaire des réformes nécessaires. On était loin du règne de M. Charles Dupuy.

Ce qu'il y a de très instructif dans la progression des syndicats et des Bourses du Travail, et qui montre bien le rapport étroit que l'on doit en extraire avec la présence de Millerand dans le cabinet Waldeck-Rousseau, c'est l'accélération subite du mouvement. Les syndicats, en cinq ans, ont parcouru un chemin double de l'étape franchie dans les seize ans de la période 1884-1899. Dans le même temps, les Bourses du Travail ont triplé la vitesse qu'elles avaient acquise de 1887 à 1899.

M. Paul Leroy-Beaulieu a raison et il se rencontre avec l'exilé sibérien de Lafargue : il y avait quelque chose de changé dans le monde.

Pour nous autres, socialistes, comment ne pas être émerveillés du succès? Depuis la Révolution de 1789, il avait fallu qu'un siècle s'écoulât avant que les travailleurs eussent le droit de s'unir pour défendre leurs intérêts professionnels, vitaux. Puis, ce droit acquis, le départ est lent, mesuré, défiant, puis, tout à coup, la marche s'accélère, les rangs socialistes grossissent, les réformes, impossibles la veille, deviennent des réalités. On comprend aisément que la bourgeoisie s'effare de la rapidité rela-

tive que l'on apporte depuis dix ans à solutionner les problèmes sociaux, quand on se souvient que son attitude d'un siècle a été de se défendre par l'unique moyen de contenir l'assaut de la démocratie inorganisée. Que les impatients qui sont parmi nous et qui ne cessent de crier contre la lenteur des améliorations, comparent ce qui est aujourd'hui avec ce qui était il y a seulement vingt ans. Combien la loi sur les accidents du travail a-t-elle mis de temps pour être votée? Dix-huit ans! On ne niera pas que ce soit une loi de justice élémentaire, ce qui n'a pas empêché les conservateurs, unis aux opportunistes et aux radicaux, d'en proroger le plus possible la discussion et la mise au point.

Convenons qu'aujourd'hui nous allons déjà plus vite et que la classe ouvrière a désormais des moyens et des hommes qui lui permettent d'être écoutée et satisfaite dans la mesure de ce qui est possible.

Quand on sait ce qui s'est passé lors de la discussion de la loi Millerand-Colliard, on a quelque peine à échapper à l'impression que ceux de notre parti qui se sont fait une règle d'être des opposants perpétuels, en dehors de tout ce qui n'affecte pas un caractère de révolution, agissent sans réflexion aucune. Il faut voir, sous certains actes, les intentions déterminantes et, par une étroite

analyse de celles-ci, bien saisir toutes les conséquences qui surgiront. L'erreur de certains fut telle qu'elle les aveugla au point qu'ils traitèrent « d'assassins d'enfants » les auteurs de la loi et ceux qui la défendirent devant l'opinion publique. Ils n'ont pas compris que cette loi de dix heures n'était qu'un pas de plus vers la journée de huit heures, mais qu'il fallait la franchir adroitement pour ne point créer ouvertement un prétexte aux industriels qui eussent exploité la réforme de toutes les manières pour indisposer l'opinion publique contre les novateurs. Voyons, n'est-il pas exact que l'idée de la journée de huit heures est facilement admise aujourd'hui par tous, contre toutes les prévisions d'il y a quinze ans? Cela tient tout simplement à ce que d'abord, l'esprit s'est habitué à prévoir la réalisation de cette partie de notre programme, et, ensuite, que le pays s'est rendu compte que les criailleries des employeurs, lors des réductions progressives du temps de travail, étaient tout simplement intéressées et qu'elles n'ont produit aucun des « désastres industriels » que l'on prophétisait pour alarmer le public et peser sur la pensée et le vote des parlementaires. Au surplus, je me permets de conseiller à tous les socialistes la lecture des organes bourgeois, et ils seront édifiés par des aveux sans artifice comme celui-ci : ce ne sont pas ces réformes en elles-

mêmes qui nous inquiètent, mais ce fait qu'elles ne sont que les prodromes de ce que l'on réserve demain à tous les producteurs. Rien n'est plus instructif que l'étude de ceux qui pensent autrement que nous. Tous les sophismes apparaissent pour condamner à jamais l'argumentation puérile des derniers soutiens de l'armature capitaliste. Ils ne cessent de ressasser les mêmes plaintes, et, depuis dix ans, depuis l'entrée d'un socialiste au pouvoir, nous leur avons facilité la tâche en donnant un mobile à leurs réclamations. Comme on dit dans le langage courant : ils se sentent touchés. Ils n'ont pas tout à fait tort, et les socialistes devraient se réjouir de leur déconvenue au lieu de s'attaquer sans cesse à ceux qui en sont la cause nettement indiquée.

Dès que Millerand eut quitté son ministère, on le remplaça par un radical. « Il avait su faire du ministère du Commerce, jusqu'alors subalternisé, un grand ministère. Le merveilleux essor syndical qui a marqué son passage aux affaires prouve assez quelle confiance en soi-même il sut inspirer au prolétariat[1]. »

C'est bien vrai que le ministère du Commerce, qui est ce que l'on peut appeler un ministère calme, chargé d'expédier les affaires courantes, prit tout

1. E. Fournière. *La Crise socialiste.*

à coup avec Millerand une allure d'activité dont on ne soupçonnait pas ce département susceptible. Le ministre, qui ne reniait rien de son passé et qui l'avait déclaré à la Chambre[1], orienta son action sur les questions du travail. A l'état latent, elles étaient nombreuses ; beaucoup n'avaient été solutionnées antérieurement que d'une façon incomplète, c'est-à-dire transitoire ; d'autres n'avaient pas été soumises parce que les intéressés connaissaient l'esprit « de la maison » pour l'avoir déjà éprouvé autrefois.

Tout cela se réveilla, puisque l'on était entré dans l'ère où il était possible que les difficultés reçussent une conclusion équitable. Inévitablement, la situation devint embarrassée, et aux sceptiques qui doutaient de l'activité et de l'énergie du ministre, se joignirent les éternels impatients qui ne veulent pas comprendre qu'il est indispensable « de sérier les questions » si l'on veut aboutir. Malgré cela, Millerand fit du travail, et du bon. Malheureusement, il ne put pas achever, et, avec le ministère Combes, il dut passer la main. De suite, ce fut l'arrêt dans les réformes, et l'explication était facile avec l'agitation cléricale, à la lutte contre laquelle on avait dit que le gouvernement entendait limiter son action. Tout fut délaissé de ce qui pouvait alarmer les employeurs. Qui sait

1. 1er juin 1900.

même si le répit qui leur était accordé — et qui put leur sembler définitif dans le mirage d'un optimisme inconscient, — ne fut pas un des habiles facteurs de la politique anticléricale? A tout le moins, cela pouvait être une compensation.

Millerand vit clair dans le jeu, et il eut le courage de rappeler la Chambre au respect de l'œuvre qu'il avait ébauchée. On a dit — qu'est-ce qu'on ne dit pas? — que son interpellation avait eu pour cause un dépit personnel. En tout cas, il ne fut pas suivi par les socialistes révolutionnaires qui ne voulaient pas que le ministère se détournât de sa lutte contre l'Eglise. Les producteurs bourgeois durent tressaillir d'aise et regretter de n'avoir pas sous la main une longue liste de petites guerres à entreprendre qui retarderaient indéfiniment l'examen du programme des réformes ouvrières et sociales.

Quoi qu'il en soit, en agitant ce programme devant le Parlement, Millerand maintenait le contact, il empêchait la prescription. Surtout il se montrait résolu à ne pas laisser tomber dans le domaine des enterrements la procédure de justice économique qu'il avait ouverte, et c'était si bien son œuvre que M. Clemenceau l'appela au poste qu'il avait déjà occupé pour lui permettre d'en poursuivre la réalisation.

Dans le ministère Briand, c'est Millerand sans aucun doute qui a mis à l'ordre du jour la vieille

question de l'autonomie des ports. Tous ceux qui s'intéressent au développement économique de notre pays savent bien l'importance de cette réforme et ce qu'il faudra de diplomatie et de ténacité pour l'arracher à ceux qui la redoutent. Il y a des intérêts particuliers qui s'effarent et il y a aussi l'omnipotence de certaines chambres de commerce. Parmi celles-ci, il en est déjà qui s'inclinent parce que la réforme est indispensable pour que nos grands ports puissent se relever et concurrencer Anvers, Hambourg, Brême, Liverpool et tous les ports de l'Angleterre, Gênes, etc., mais il en est d'autres qui, dans leur indifférence de la prospérité nationale, vont défendre leurs minuscules productions. Quoi qu'il en soit, deux mois se sont à peine écoulés depuis que la déclaration gouvernementale a énoncé son désir de réaliser le projet de créer des ports francs, que le ministre intéressé a réussi à créer autour de la question un mouvement d'activité exceptionnel. Ç'a été d'abord la grande semaine maritime de La Rochelle où l'avant-projet gouvernemental a été discuté dans ses moindres détails, puis le ministre a entrepris, pendant les vacances, une série de voyages dans l'Ouest et le Nord-Ouest qui ont été autant d'enquêtes sérieuses qui lui permettront de parler à la Chambre d'une question bien étudiée, mûrie, et prête à être mise en application. Tous

les journaux ont cité l'opinion de M. Waddington, maire du Havre, qui, loin de partager les idées de M. Millerand, a cependant déclaré « que c'était le premier ministre du Commerce avec lequel on avait réellement intérêt à causer parce qu'au bout des discussions il y avait des réformes certaines. » Dès que notre pays sera doté de quelques ports francs, l'activité renaîtra d'abord sur ces points, puis sur d'autres, par l'enchaînement logique des faits économiques, et ce sera le chômage diminué dans une proportion considérable.

Le grand service rendu à notre cause par Millerand est d'avoir porté sur le terrain des réalisations plusieurs réformes que la classe ouvrière attendait depuis bien longtemps; et, en suscitant de toutes parts l'exposé des iniquités criantes auxquelles sont soumis les travailleurs dans leur lutte contre le patronat égoïste, il a montré la nécessité qu'il y avait pour un grand pays comme le nôtre à ne pas retarder plus l'examen des problèmes sociaux et à leur donner la solution qui convient. Surtout, en éclairant l'esprit du Parlement sur le nombre et la complexité des réformes ouvrières, il a montré la lacune inexplicable qui se perpétuait dans notre gouvernement par l'absence de l'organe indispensable à l'étude d'ensemble des questions soulevées par le travail dans nos civilisations modernes.

IV

Le cas Viviani.

Les critiques que souleva la création d'un ministère spécial du Travail sont trop récentes pour qu'il soit nécessaire de les rappeler déjà. Ce ne fut pas l'institution en elle-même qui suscita les craintes des économistes bourgeois, mais le fait que la direction de ce ministère fut aussitôt confiée à un socialiste collectiviste, comme si il n'avait été prévu que pour cette destination. « ... *M. Clemenceau a cru devoir créer un ministère spécial, celui du Travail, pour le donner à un socialiste,* et M. Viviani, en prenant possession de ce ministère, a, sans aucune atténuation..., déclaré « qu'il était un ministre socia- « liste[1]. » On croirait, d'après les diatribes de nos adversaires, que la France a innové et que M. Clemenceau a eu cette idée un soir pour l'appliquer dès le lendemain matin.

Le ministère du Travail est une fondation logique et couronne les efforts d'émancipation des

1. P. Leroy-Beaulieu.

travailleurs pendant le XIXe siècle. Toutes les branches de l'activité sociale possédaient leurs organes directeurs, sauf celle qui résume la base de toutes les activités. A quoi tenait cette anomalie singulière? Uniquement à ce fait que le travail pendant des siècles fut avilissant pour celui qui l'exécutait. L'Ancien Testament avait édicté que le labeur humain était la sanction d'une faute; la loi mosaïque, ensuite, l'a professé à ses adeptes, et le christianisme n'a rien fait, pendant dix-huit siècles de règne et de triomphe, pour dégager l'esprit humain de cette conception immorale. On dira peut-être que c'est le christianisme qui, le premier, a établi des rapports humains entre les individus, quelque fût le rang social auquel ils appartinssent.

Que le christianisme ait dit, à l'heure lumineuse de ses origines, que tous les hommes sont frères, il n'en demeure pas moins qu'à notre époque il joue le rôle de frein pour l'évolution, et que c'est par lui que, très souvent, on légitime la hiérarchie des classes. Que l'on ne crie pas à l'erreur ou à la mauvaise foi, car je renverrais les protestataires à l'interprétation qui fut donnée aux Encycliques de Léon XIII, lors de leur apparition.

L'Eglise a connu la toute-puissance au cours de l'Histoire. Qu'a-t-elle fait dans l'ordre social ou économique pour défendre le droit intégral de l'individu au produit de son travail? Nulle insti-

tution ne fut jamais mieux indiquée qu'elle pour imposer sa volonté et « on ne voit guère que le christianisme ait inauguré une manière nécessairement différente d'envisager et d'expliquer, soit ces phénomènes (ceux de la production), considérés sous leur aspect économique, soit leurs rapports de succession et de causalité.... Lors même que ses commandements ou ses conseils sont d'accord avec les mesures pratiques que l'économie politique peut bien inspirer, c'est encore au nom de la morale et de Dieu, mais non pas directement au nom de l'intérêt humain, que le christianisme fait entendre sa parole.... L'Eglise aurait pu démontrer la productivité du travail libre, supérieure à celle du travail servile.... C'est d'ailleurs *le temps où ses docteurs ne condamnaient pas en principe la puissance de l'homme sur l'homme, pourvu que le maître regardât et traitât l'esclave comme un frère.* » C'est M. Rambaud qui a écrit ces lignes, et ce n'est pas, assurément, un sociologue que peuvent renier ceux qui considèrent que l'Evangile est la base morale la meilleure sur laquelle puissent s'édifier nos sociétés modernes. On voit donc que l'Eglise a eu la possibilité de faire respecter le droit intégral de l'individu et qu'elle ne l'a pas fait. Qu'objectera-t-on ? On ne viendra pas, je l'espère, opposer des questions d'époques, d'évolution, car c'est bien l'Eglise qui affirme être

la dépositaire de l'éternelle vérité, de celle que les temps ne changent point et pour qui l'évolution est un mot vide de sens.

Pourquoi n'a-t-elle pas agi quand cela ne dépendait que d'elle, et d'elle seule? Ceci infirme la thèse que ses derniers défenseurs énoncent qu'elle seule est digne de prendre la tête du mouvement, ou plutôt que toutes les organisations sociales doivent se placer sous son égide pour réaliser leurs revendications? Que dans le domaine de la conscience, elle prétende à jouer encore un rôle, c'est son droit et sa raison d'être, mais qu'on espère la voir s'immiscer dans les groupes qui luttent pour la vie, c'est un non-sens, puisqu'elle a proclamé la légitimité des classes que l'évolution économique tend inévitablement à faire disparaître. Contre le triomphe même de ses ennemis, elle a le devoir d'être immuable pour justifier sa prétention de tous temps d'être la gardienne de la vérité, et ce serait se diminuer, se détruire, que de ne plus penser aujourd'hui comme il y a dix siècles.

Ce fut bien simple pendant longtemps — et cela existe encore dans certains pays, — il y avait ceux qui se reposaient constamment et ceux qui travaillaient.

C'était la seule division sociale, et comme ceux qui peinaient n'avaient aucun pouvoir, ils con-

nurent avec l'oppression des possédants les tortures de la faim. « ... Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé[1].... »

« Chaque ordre a sa charge : le clergé, la prière, l'instruction des fidèles et la conservation des saines doctrines; la noblesse, la défense des frontières et de la tranquillité intérieure; le tiers état, celle d'assurer les subsistances, le paiement de la dîme, celui de l'impôt, dont la dépense des Etats fait partie; ces trois charges sont égales[2]. »

A vrai dire, ce serait bien encore la même chose aujourd'hui, si les travailleurs eussent consenti à continuer la marche séculaire, pareils à des moutons paisibles sous la houlette pointue des pasteurs et les crocs des chiens de garde. C'est beaucoup d'avoir esquissé l'œuvre de libération. Ce qui est mieux, c'est d'avoir donné au travail son haut caractère de moralité, en le magnifiant dans sa fonction créatrice de tous les droits que l'homme digne revendique et entend refuser aux parasites sociaux.

Ce sont des socialistes qui, les premiers, ont crié l'honneur du travail[3] en le considérant comme

1. La Bruyère.
2. Etats-Généraux de 1484. — Philippe de Poitiers.
3. On sait que Babeuf considérait l'honneur comme un mobile suffisant de l'activité économique.

l'unique raison de la vie, mais la noblesse de cette devise : « Vivre en travaillant! » n'empêcha pas de les faire considérer comme des fauteurs de désordre et qu'on les fusillât comme des malfaiteurs. Les ancêtres de M. P. Leroy-Beaulieu trouvaient cela très bien et nécessaire à l'ordre social. D'ailleurs, c'est toujours au nom de l'ordre social que lui-même s'oppose aux ouvriers dans leurs prétentions qui lui apparaissent toujours comme des tentatives dangereuses. On croirait qu'il ignore tout ce qui a été tenté en France et tout ce qui a été réalisé à l'étranger, quand il insinue que M. Clemenceau a été le promoteur de l'idée créatrice d'un ministère du Travail.

Dès le 10 mai 1848, Louis Blanc propose à l'Assemblée nationale la création d'un ministère du Travail. En mars 1871, la Commune crée une « délégation au travail et à l'échange; » en 1886, une proposition de loi est déposée sur le bureau de la Chambre par M. Camille Raspail; en 1894, c'est Vaillant qui revient à la charge, et sa proposition sera toujours utile à consulter pour la conscience qu'il a mise dans l'étude de son projet et que prouve la division rationnelle des questions. Cela est si vrai qu'elle a subsisté, à peu de choses près, dans le décret du 25 octobre 1906.

On voit, par cette brève énumération, la bonne foi des critiques qui furent adressées à M. Clemen-

ceau à cette occasion. Il n'a rien innové; il n'a fait que donner une satisfaction légitime à la classe ouvrière qui l'attendait depuis longtemps. Ce n'est pas de cette question particulière qu'on a pu dire qu'elle n'était pas mûre. Un demi-siècle de gestation, et douze ans avant qu'elle reçût la vie légale, Vaillant l'avait analysée dans ses moindres détails. L'opposition capitaliste s'acharna contre elle, comme, d'ailleurs, contre toutes les réformes qui peuvent donner au mouvement ouvrier la sanction de la loi qui fixe, qui stabilise un fait et l'introduit en facteur normal dans le groupe des notions constitutives de notre évolution nationale.

Voici comment la presse conservatrice commenta cette réforme : « La création du ministère du Travail, le rapport présenté au président de la République par le président du Conseil sur cette création, le choix du titulaire de ce nouveau ministère, enfin la brève allocution d'inauguration qu'a prononcée le nouveau ministre, sont aussi des démonstrations très nettes de l'orientation du cabinet vers le socialisme.

« Ainsi, après avoir eu successivement à sa tête, depuis trente ans, les modérés du Centre gauche, puis d'autres modérés, quoiqu'un peu plus avancés, les opportunistes, ensuite les radicaux dits de gouvernement et les radicaux purs, voici qu'on a,

pour guider les destinées du pays, les radicaux-socialistes et les socialistes unis ; c'est une nouvelle étape et une très forte étape.

« Dans le rapport au président de la République sur la création du ministère du Travail, le président du Conseil se réfère à une proposition de Louis Blanc sous la République de 1848, à d'autres, postérieures, de M. Camille Raspail, de M. Vaillant ; ce sont là des répondants significatifs. Il s'agit, dit-il, de « présider au progrès de la législation sociale ; » le mot de progrès doit être pris ici, non pas dans le sens de perfectionnement, mais dans celui de développement. Or, il semble que, après les mécomptes surtout de la loi récente sur le repos hebdomadaire et la perturbation qui en résulte, il serait beaucoup plus pratique de faire une halte dans cette législation sociale que d'en accélérer le « progrès. »

« Le nouveau ministre du Travail n'est pas, d'ailleurs, homme à laisser chômer les droits qu'on lui confère et les attributions qu'on lui confie. Son allocution, que l'on trouvera plus loin, est d'une suprême netteté ; parlant à ses chefs de service, le « directeur du travail, » le « directeur de la prévoyance sociale, » le « directeur de la mutualité, » il leur dit : « Vous savez qui je suis et ce que je suis ; je suis un ministre socialiste. » Ce n'est pas d'ailleurs un socialiste amène et du type souriant ;

tout nouveau venu et comme compliment d'entrée en charge, il rappelle à ses collaborateurs que « la bienveillance dégénère en faiblesse sans la fermeté. J'espère, dit-il, n'avoir pas à faire emploi de cette fermeté sans laquelle il n'est pas d'administration sérieuse. Au surplus, je préfère réveiller en vous le sentiment de la responsabilité morale. Ces malheureux directeurs avaient donc laissé s'endormir chez eux ce sentiment. Vous êtes, poursuit le nouveau ministre, mes collaborateurs; je ne vous demande qu'à ne pas être obligé de vous rappeler que vous êtes aussi mes subordonnés. Ouf! nous voilà loin de la République athénienne et du socialisme athénien; voilà un homme que son arrivée au pouvoir ne met pas en belle humeur et en gaîté.

« Le nouveau ministère du Travail fait ainsi son entrée dans le monde d'une manière bien revêche. Karl Marx ne cessait pas d'écrire que le patron dans l'industrie n'est qu'un garde-chiourme; il semble que les ministres socialistes veuillent se transformer en gardes-chiourme également; car, enfin, si ces malheureux chefs de service qui écoutaient cette allocution ministérielle avaient commis quelques crimes, on n'aurait guère pu leur parler d'une façon plus rude et plus effrayante; et si les ministres socialistes traitent ainsi, dès leur prise de contact, leurs collabora-

teurs, comment traiteront-ils le pauvre monde? Les perspectives de la société socialiste, d'après ces premiers indices, devraient paraître à tous médiocrement séduisantes.

« Il semble que, au lieu de se lancer dans des projets qui sont tout au moins des aventures et de prendre, envers toutes sortes de catégories de gens, un ton hargneux et hautain, le nouveau ministère aurait une tâche tout autre à accomplir, tâche, d'ailleurs, suffisamment difficile pour absorber ses pensées et ses forces.

« Le « ministre du Travail, » la « commission du Travail, » le « conseil supérieur du Travail, » trois organes aux noms pompeux, ont toutes sortes de projets sur le chantier, qui ne peuvent que troubler, sinon désorganiser, le travail en France[1]. »

Ce fut aussi la cause d'une interpellation à la Chambre, ce qui permit à Viviani de s'expliquer superbement sur le rôle qu'il comprenait au ministère du Travail et sur l'impulsion qu'il lui donnerait. Oh! je voudrais le citer en entier son discours pour le rappeler à la mémoire de tous ceux qui me liront. Je dis « le rappeler, » car tout le monde l'a déjà lu à l'époque où il fut prononcé, puisqu'il eut les honneurs de l'affichage.

1. *L'Economiste français.*

« Le ministère du Travail n'est pas fondé pour absorber à son profit toutes les charges de l'Etat; il n'est pas fondé pour retenir dans ses mains toutes les fonctions et toutes les compétences ministérielles; il n'est pas fondé, comme le demandait Louis Blanc, pour préparer la Révolution sociale; il n'est même pas fondé pour résoudre la question sociale[1]; il est, tout d'abord, un ministère d'enquêtes et d'étude; il est aussi le préparateur des réformes sociales, non pas seulement parce que le ministère doit prendre la plume pour jeter sur le papier ses désirs et ses volontés, mais parce que, perpétuellement penché sur les travailleurs, discernant leurs besoins, donnant à leurs réclamations légitimes, sous la forme de projets de loi précis, toutes les satisfactions, il doit recueillir les revendications ouvrières, et sans en diminuer l'éclat, les apporter ici, à la tribune du Parlement....

« ... Ai-je besoin de dire que, sur la voie douloureuse où, tour à tour résignés et tumultueux, les travailleurs s'avancent vers la justice, mon devoir est, non pas de comprimer, mais de discipliner leur effort, non pas d'arrêter, mais d'organiser leur marche? Deux affirmations bien nettes rendront ma pensée plus précise. Il est deux

1. Ce sont ces réserves qui décidèrent certains socialistes à critiquer le nouveau ministre.

libertés dont l'emploi me paraît suffisant à la propagande et au triomphe des idées les plus hautes; c'est d'abord la liberté politique des travailleurs, sur laquelle je n'ai, moi, qu'une influence indirecte, mais pour laquelle je demanderai à M. le ministre de l'Intérieur de hâter l'éclosion des lois qui pratiquent, avec la dignité du citoyen, l'indépendance de l'électeur.

« C'est aussi cette liberté syndicale que nous ne voulons ni mutiler par la violence, ni tourner par la ruse, mais que nous voulons fixer d'après la loi de 1884, que nous voulons respecter au profit de ces syndicats qui sont le centre nerveux de l'organisme ouvrier, au profit de ces syndicats dans lesquels les travailleurs viennent discuter de leurs intérêts professionnels et aussi de leur avenir, et, entre la tâche matérielle qui les sollicite et le grand rêve qui les illumine et les réconforte, prendre, pour le meilleur bien de leur maturité et de leur sagesse, le souci quotidien des responsabilités humaines et le contact des réalités.... »

Noble et beau langage où se résument toutes les acquisitions pénibles du passé et toutes les joyeuses espérances de l'avenir, et, sous l'aménité des termes, aucune concession aux interpellateurs, mais aussi aucune faiblesse dans les conseils à ceux qui vont bénéficier du nouveau ministère.

« ... Il faut que les travailleurs se rappellent que s'ils ont des droits éclatants, ils ont aussi des devoirs sévères; que la libération économique, comme la libération intellectuelle, ne peut pas venir d'une catastrophe, mais viendra seulement de la volonté des hommes et de l'action des choses; qu'ils doivent haïr, haïr parce qu'elles sont nuisibles à leurs destinées, et la déclamation qui est la parodie de l'action et la violence qui est la caricature de la force; que leurs souffrances, certes, sont émouvantes, mais qu'à ces heures troublées où se succèdent dans leurs âmes l'exaltation et la défaillance, même quand ils sont tombés au dernier niveau de la défaite, ils ne doivent pas désespérer, parce que rien n'est jamais perdu sur la terre, et que, de même que, grâce aux efforts paternels, ils n'ont pas connu toutes les angoisses du passé, c'est par leurs efforts, par leurs sacrifices, par leur héroïsme et jusque par leurs larmes, qu'ils libèrent par avance leurs enfants de toutes les douleurs dont ils ont eux-mêmes été torturés.... »

N'est-ce pas de la plus grande beauté, de la plus haute, cet appel au dévouement de l'individu de sacrifier son tenaillant égoïsme et son impatience du droit enfin révolu, à la marche lente, progressive, sûre, du prolétariat vers le triomphe

définitif où, sinon nous, mais au moins nos enfants, trouveront, dans le havre des réalisations équitables, la paix de l'esprit et la quiétude des ventres? Etait-ce donc si beau que ce fut inaccessible à d'aucuns? Que les bourgeois, qui n'ont pas changé depuis Flaubert, n'aient rien compris et qu'ils aient répété, après leur maître d'école, que « c'était toujours le mirage irréalisable et qui ne se traduirait jamais qu'en paroles sonores, » cela ne peut surprendre personne de ceux qui connaissent leur mentalité et qui savent bien que les individus se développent en fonction de leur milieu social. Mais que des socialistes soient descendus à ce niveau inférieur, cela ne peut être compris, et faut-il répéter sans cesse qu'il ne s'agit pas de s'asservir à qui que ce soit, mais simplement de reconnaître la vérité où elle est et quelle que soit la bouche qui l'exprime sincèrement?

Toutes ces critiques à tout propos, et hors de propos, bien souvent, n'ont pas d'autres causes, chez ceux qui les formulent, que leur ignorance des faits sociaux et de la valeur qu'il faut leur accorder. En proclamant quel serait le rôle du ministère du Travail, Viviani a bien eu raison de dire qu'il ne préparait pas, comme le voulait Louis Blanc, la Révolution sociale. Un monde organisé ne vit que par l'équilibre des groupes.

Les capitalistes le savent bien, eux, et si ils ont pu si longtemps piller dans le champ de la production les richesses créées par d'autres, c'est qu'ils ont eu soin que toutes les organisations de la société fussent telles qu'elles les servissent en les défendant contre ceux qui sont lésés et pourraient tenter de rétablir l'équilibre détruit par tous les moyens, au besoin même par la violence. Mais si nous arrivons à modifier l'état social dans un sens de justice où chacun recevra la satisfaction de son droit, qu'avons-nous, dès lors, à vouloir tout renverser par l'émeute et la force brutale? La révolution est un moyen; l'évolution en est un autre. Ce qu'il faut atteindre à tout prix, c'est que l'évolution ne bénéficie pas seulement à quelques-uns qui, jusqu'à présent, ont toujours été les moins méritants. Or, cela nous le pouvons, et tout de suite. C'est une question de volonté individuelle et de majorité. Le suffrage universel peut nous donner ce à quoi nous avons droit; c'est donc lui qu'il faut conquérir.

Croit-on que le socialisme progresse en importance dans notre pays du seul fait que sa doctrine est mieux comprise? Détrompons-nous. La vérité, c'est que le peuple se rend compte que les réformes obtenues depuis vingt ans ne lui ont pas été concédées par la bourgeoisie, mais qu'elles ont été arrachées à celle-ci par le Parlement qui sait bien qu'il

faut enfin céder aux réclamations légitimes de la classe ouvrière et que l'heure est passée des résistances irréductibles. N'a-t-on pas vu le parti radical se muer, pour la plus grande partie, en radical-socialiste[1], encore qu'il se défende vivement d'être un partisan de la propriété collective? Qu'on tienne pour certain qu'il se déclarera collectiviste quand il verra que le pays veut en arriver là. Et bien, cette évolution, rapide autant qu'inattendue, n'a été possible que par la force imprimée aux idées par ceux de notre parti qui ne se sont pas découragés dans leurs efforts sur la masse. Qu'aux réformes passées s'ajoutent, demain, d'autres réformes, et, de plus en plus, le peuple se rendra compte qu'il ne lui est pas impossible d'espérer qu'il lui sera fait justice.

La politique des résultats? Oui, c'est la meilleure, car elle ne trompe pas les espérances réfléchies. En voici un exemple :

J'ai cité, plus haut, le temps qu'il avait fallu à la loi sur les accidents du travail pour entrer dans le domaine des réalités. Quand on connaît les résultats heureux qu'elle donne à la classe ouvrière, on comprend que les patrons aient con-

1. « Un certain nombre, parmi les braves gens mécontents du train des choses et très hostiles au bloc actuel, prennent simplement le titre, tout comme leurs adversaires, de radicaux-socialistes et qui sont non seulement des modérés certains, mais même des purs conservateurs. » P. Leroy-Beaulieu.

centré leurs efforts pour qu'elle ne voie le jour que le plus tard possible. Ils prévoyaient très exactement l'avenir. Voyons les chiffres :

Du 1er juillet 1899 au 31 décembre 1906, la loi du 9 avril 1898 a joué pour 103.815 individus, savoir :

Cas de mort.	13.804
Incapacité permanente	1.273
— partielle.	88.738

Ainsi, en huit ans, 103.815 individus ont été tués ou blessés et qui, avant la loi de 1898, n'eussent été indemnisés, eux ou leurs familles que dans la proportion de 12 %[1]. Ainsi, pour le cas de mort :

10.443 conjoints,
16.266 enfants,
3.192 ascendants,

dans la proportion de 88 %, fussent restés sans secours, c'est-à-dire dans la misère, pour la plupart.

Au surplus, quand on voit le chiffre des rentes fixées pour une seule année, on est édifié :

Année 1906. — Le total général des *rentes*

1. Avant la loi de 1898, il fallait qu'il y eût faute délictuelle du patron et que *la victime en fît la preuve* pour que le droit à l'indemnité fût ouvert. C'étaient les articles 1382 et suiv. du Code civil, sur le fondement de la responsabilité, qui étaient applicables. On saisit la différence qu'il y a entre cette théorie et celle du risque professionnel.

s'élève à 3.203.891 fr. 11 centimes, se décomposant :

Cas de mort	1.192.723 fr.	63
Incapacité permanente .	109.404	22
— *partielle* . . .	1.901.763	26

Croit-on que cette loi profondément socialiste, qui n'a été votée que par la volonté des socialistes, n'a pas éclairé tous ses bénéficiaires sur la valeur de nos doctrines? De jour en jour, elle est mieux connue et sont plus nombreux ceux qui en réclament l'application. La progression est édifiante :

1899[1].	829
1900..	6.543
1901..	10.627
1902..	12.241
1903..	13.853
1904..	15.303
1905..	19.802
1906..	24.547

La progression n'est pas due le moins du monde à l'accélération du machinisme qui n'a pas suivi cette vitesse. Au début, la presse bourgeoise fit un silence intéressé autour de la loi, et je n'en veux d'autre preuve que l'abaissement de la courbe en 1900, l'année de l'exposition.

Les syndicats et les Bourses du Travail ont un

1. 2e semestre seulement.

grand rôle à jouer dans cet ordre d'idées. C'est par eux que les ouvriers doivent être renseignés, car, en même temps que ceux-ci apprécieront le service rendu, ils deviendront des adhérents possibles pour les organisations ouvrières par la seule compréhension de leurs intérêts.

Avant la loi du 9 avril 1898, dont tout le monde sait que le principe est « le risque créé par la profession, » dans 12 cas sur 100, le patron — dont l'ouvrier *avait prouvé* la faute, — indemnisait l'ouvrier; dans 88 cas sur 100, celui-ci n'avait droit à rien. Par ce simple résumé, on voit l'injustice que la société réservait à ceux qui l'enrichissent, et il fallait que l'armature capitaliste fût solidement organisée pour que ni les souffrances, ni les révoltes des victimes n'eussent pu triompher plus tôt de la résistance des responsables. Tout autour de nous, des pays, d'apparence moins démocratique que la France, avaient compris la profonde idée de justice que renfermait le projet de loi qui avait été élaboré chez nous dès 1882, et ils s'empressèrent de l'appliquer chez eux. Allemagne : 6 juillet 1884; Finlande : 1885; Autriche : 1889; Norwège : 1894; Angleterre : 1897; France et Italie : 1898; Hollande : 1899.

Certes, la loi est incomplète et devra être réformée. Ainsi, elle ne s'applique qu'aux accidents, mais non aux maladies dont la cause est indubita-

blement due à la profession exercée. La nécrose, les coliques de plomb, la phtisie (aiguiseurs de meules), les insolations, ne donnent droit à aucune indemnité à l'ouvrier. Cette lacune s'explique d'autant moins que, pour les marins français, la loi a assimilé la maladie professionnelle à la blessure pour le droit à l'indemnité[1]. Il est de toute justice d'en généraliser l'application.

Je me suis arrêté un peu sur cette loi, parce qu'elle est l'exemple le plus frappant de ce que les ouvriers peuvent obtenir avec le concours des pouvoirs publics. Tant que la bourgeoisie a été maîtresse du gouvernement, nous n'avons rien obtenu, et elle a tout fait pour retarder l'avènement du prolétariat qui déclancherait la machine aux réformes.

Le ministère du Travail aura aussi à faire voter les retraites ouvrières. L'œuvre a été entreprise il y a plusieurs années, mais avec quelle lenteur! Il y a seulement quinze ans, on traitait cette réforme comme une utopie, puis quand elle fut posée à la discussion, les Yves Guyot, les Leroy-Beaulieu, les Maurice Bellom, se donnèrent libre jeu à magnifier la morale de la concurrence sans fin, illimitée, et jamais Darwin ne s'est vu ni ne se verra utilisé avec autant de complaisance et de compréhension étroite. Le ministre du Commerce (qui

1. Décret du 21 avril 1898.

avait la division du Travail dans son département) adressa, le 9 juillet 1901, une circulaire aux Chambres consultatives des Arts et Manufactures, aux syndicats commerciaux, industriels et agricoles[1], pour leur demander leur avis sur le projet des retraites ouvrières. Autant eût valu leur demander, paraît-il, à quelle sauce ils désiraient être mangés. 87 °/₀ des réponses furent des protestations violentes; d'aucunes même affirmèrent que la République allait consommer une iniquité. « L'assistance est un devoir social, mais la prévoyance est une vertu personnelle, et l'obligation détruira l'esprit d'initiative et le sentiment de la responsabilité[2]. »

M. Millerand passa outre, avec son optimisme habituel, et les modifications qu'il a proposées ont été acceptées presque *ne varietur* par la *Commission d'assurances et de prévoyance sociales* de la Chambre. Evidemment, il a joué le meilleur tour qu'il était possible à la classe capitaliste en l'obligeant à se démasquer, et, comme toujours, elle a montré son égoïsme irréductible.

Viviani a repris la tâche à son compte, et les ouvriers peuvent être tranquilles.

1. A ceux seulement qui étaient enregistrés à l'Annuaire officiel des syndicats.

2. Voir à ce sujet l'article de M. Maurice Bellom : « Les retraites ouvrières en France et le referendum de 1901, » dans *La Revue politique et parlementaire*, du 10 janvier 1902.

La grosse question à l'ordre du jour est le projet de loi sur « le contrat de travail et les conventions collectives. »

La loi sur les syndicats de 1884 a reconnu l'existence légale à des collectivités qui n'avaient pas auparavant le droit de se constituer. Leur logique évolution les a amenées à se substituer aux individus isolés dans les tractations. Voilà qui forme la raison d'être d'une législation nouvelle prévoyant les contrats collectifs, et jamais la doctrine socialiste n'a reçu un meilleur brevet de prévision exacte. La concentration économique devait nous amener devant cette réforme, qui, lorsqu'elle jouera pleinement, aura pour l'achèvement de nos desiderata une puissance énorme d'accélération. Ce sera l'organisation de la classe ouvrière en divisions bien tranchées; on pourra se recenser et évaluer les forces. Ainsi, ce sera la fin de toutes les agitations intérieures des syndiqués et des non-syndiqués, puisque le syndicat seul sera l'une des parties contractantes et traitera au nom de tous. Fini le temps des « sarrazins » et des « jaunes, » ferments de troubles que les patrons entretiennent soigneusement dans les milieux ouvriers pour empêcher l'union des salariés et la réussite de leurs revendications.

Les employeurs le savent bien, mais ils se résignent, et, il faut le reconnaître, ils se résignent

au delà même de nos espérances. Ecoutons-les déclarer que « ce serait une anomalie intolérable que de s'obstiner à *vouloir prolonger un régime d'autocratie économique*[1]. » L'aveu est sincère et bon à retenir : on tenait la classe ouvrière sous un « régime d'autocratie économique, » mais dès l'instant où elle ne veut plus et qu'elle devient la plus forte en s'organisant, il vaut mieux céder et... causer. Il faut louer le *Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture* d'avoir étudié consciencieusement la question et d'avoir montré ce que la classe possédante, dont il est le porte-parole autorisé, consent à céder et ce qu'elle entend retenir. « L'œuvre que le législateur se propose de faire serait, nous n'hésitons pas à le dire, incomplète et imparfaite et ne répondrait pas au but à atteindre, si la législation nouvelle gardait le *caractère individualiste* qu'a eu jusqu'ici notre *Droit privé.* » Pour être de la classe bourgeoise, on n'est pas plus socialiste. Ce rapport est certainement le plus complet qui ait été produit sur le Contrat de Travail, et son rédacteur, M. Cahen, est un habile doreur de pilules. « La place où avait été mise le travail de l'homme est un dernier vestige du demi-esclavage des ouvriers et domestiques sous l'ancien régime.... » Les révolutionnaires les

1. Rapport sur le Contrat de Travail, du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture.

plus intransigeants signeraient de pareilles déclarations, à la condition toutefois de s'y arrêter définitivement et de ne pas chercher dans le rapport ce qui s'y trouve réellement. « Un franc ennemi vaut mieux qu'un ami qui vous égratigne. » Je renvoie à ce document ceux qui veulent étudier la méthode nouvelle de défense des capitalistes. « Les prescriptions de la nouvelle législation doivent être simples[1], afin de n'avoir pas pour effet de *diminuer la productivité du travail ni d'élever le prix des marchandises* par le surcroît de charges qu'elle imposerait au commerce, à l'industrie et à l'agriculture.... » Sans vouloir apporter trop de subtilité dans l'examen de ce texte, on se demande en le lisant attentivement si son auteur a la naïveté d'espérer que le contrat collectif n'aura pas une influence heureuse sur le relèvement des salaires, ce qui, de deux choses l'une, ou diminuera la part des profits du capital ou provoquera une hausse sur le prix des marchandises. Ce sera sa première conséquence, qu'on n'en doute pas, car si, au point de vue légal, il substitue dans les conventions la partie « collectivité » à la partie « individu, » au point de vue social il sera le cadre d'organisation de la classe ouvrière qui parachèvera l'œuvre des syndicats.

1. Quel rapport de causalité peut-il y avoir entre le fait de la proposition principale et le résultat espéré dans la proposition accessoire ?

D'ailleurs, M. Cahen, l'auteur du rapport, le sait bien, car, tout à la fin de son travail, après avoir encensé de l'encens le plus pur les tendances démocratiques de la législation, il a réservé un chapitre à la réfutation des « théories inadmissibles » et des « utopies. » Le syndicat, malgré le rôle prépondérant qu'on lui prépare, demeure toujours la bête noire du patronat, et, dans certains milieux, on espère toujours qu'il y aura des dissidents, des « sarrazins, » des « jaunes, » qui seront la réserve utile à jeter dans la balance où s'équilibreront les prétentions des deux parties. C'est un article de M. J.-Paul Boncour qui a mis le feu aux poudres : « Il ne suffit pas de donner aux syndicats ouvriers la faculté de discuter les cadres et les conditions d'après lesquels devront être faits les contrats de travail de leurs adhérents, il faut que les bases générales qu'ils auront débattues et fixées s'imposent à tous et délimitent le domaine de la concurrence, dans la région et la profession, même pour les dissidents.

« Ce n'est qu'à cette condition que les conventions collectives deviendront réellement efficaces et rendront un service analogue à celui des *cartels* allemands, par une organisation rationnelle et scientifique reposant sur le grand principe de la solidarité professionnelle.

« Pour atteindre ce résultat, il faut parallèlement

fortifier l'organisation professionnelle, rendre la législation professionnelle obligatoire et substituer partiellement le syndicat au législateur pour l'établir. »

M. Boncour est allé au fond des choses et a exprimé ce que tout le monde sous-entend, car s'il n'en était pas ainsi, la loi nouvelle ne serait qu'une demi-mesure, une étape incomplète. En vérité, il serait trop facile aux patrons de se réserver, en marge des ouvriers liés par le contrat collectif, quelques individus qui, sous le prétexte *d'agir en toute liberté*, enlèveraient à la tractation son caractère exclusivement bilatéral entre les patrons et les travailleurs — ceux-ci représentés par leur organe de groupement qui fixe, pour une région déterminée, les conditions du travail et le prix d'exécution. Autrement, ce n'est pas la peine de rien changer, si les éléments de discorde et d'inentente ont toujours la possibilité d'agir avec l'aide des patrons intéressés.

M. Cahen se révolte contre la thèse de M. Boncour : « Contre des tendances aussi utopiques (?), tous les industriels et commerçants de France, à quelque opinion qu'ils appartiennent[1], se dresseraient en masse pour protester, si on s'avisait de vouloir les faire pénétrer dans la législation.

1. Pourquoi cette incidente?

« Cette conception du rôle des syndicats, partiellement substitués au législateur pour imposer des obligations aux citoyens, est subversive de tous les principes fondamentaux inscrits dans la Déclaration des Droits de l'Homme.

« Il faut se garder de la *tyrannie des corporations*. Elle a fait trop de mal autrefois en France; elle est encore la source d'abus trop criants à l'étranger de nos jours.

« Toute tyrannie est mauvaise, même celle du nombre, *a fortiori* la tyrannie d'une infime minorité qui serait actuellement celle des syndicats dans notre pays où l'on compte, à peine, 5 °/₀ d'ouvriers syndiqués[1]. »

Voilà la réponse. On voit ce qu'elle vaut. La bonne foi de ceux au nom desquels parle M. Cahen est mise en défaut. Ils ne veulent que d'un semblant de réformes. L'union réelle des travailleurs les effraie. Pourquoi? En sont-ils encore à l'illusion que l'organisation de la classe ouvrière n'est qu'un mythe et qu'elle va se contenter de paroles dans l'avenir? Que vient faire la Déclaration des Droits de l'Homme dans cette discussion? Elle a proclamé le respect à la loi. Or, si celle-ci amplifie le rôle des syndicats, on ne voit guère en quoi

1. M. Cahen utilise ce chiffre de 5 °/₀ de syndiqués, avec beaucoup d'autres écrivains ayant les mêmes tendances économiques. Je vérifierai ce chiffre plus loin.

notre charte républicaine sera violée. La loi écrite est toujours la base du droit positif, et on l'a assez rappelé, de toutes les manières, aux travailleurs — trop souvent par l'emprisonnement et la fusillade, — pour qu'à leur tour ils entendent en bénéficier lorsqu'ils réussissent à l'améliorer dans le sens de leurs intérêts et de leurs droits. « Le collectivisme, c'est le bouleversement social, » telle est la conclusion de M. Cahen[1]. J'avais donc raison de dire plus haut que le développement logique de nos organisations ne sera jamais accepté par la classe bourgeoise tant que nous ne le lui imposerons pas par la volonté de la loi et l'action des pouvoirs publics.

La tâche qui incombe au ministère du Travail est donc des plus importantes et *ne peut être accomplie que par un socialiste*. Il est bienheureux que l'un des nôtres ait accepté la charge et l'honneur de donner la vie sociale à l'organisme naissant, et il est symptomatique que l'on n'ait pas même songé à aller chercher l'homme nécessaire dans d'autres rangs que ceux du parti socialiste.

Vaillant, lui-même, qui est un des adversaires les plus véhéments de la participation d'un socialiste au pouvoir, eût-il été heureux que ce poste fût confié à un radical ou à un progressiste? Il

1. Page 57 du rapport précité.

se serait rendu compte de ce que fût devenu son projet dont j'ai indiqué l'excellence.

Si un républicain modéré, ou un radical, s'était vu donner le rôle d'être l'organisateur du travail en France, il n'eût pas certainement fait la part de justice aussi large aux travailleurs dans les conseils, dans les commissions, dans les inspections, que celle qu'ils ont obtenue depuis quelques années. Au lieu d'être un élément sincère du progrès — sa destination logique, ainsi que l'a déclaré M. Viviani, — il serait un frein nouveau contre les organisations ouvrières, un ouvrage avancé d'où le capitalisme suivrait de très près l'évolution socialiste pour la combattre et l'arrêter dans la mesure du possible.

Ses progrès de chaque jour calmeront, il faut l'espérer, le scepticisme des doctrinaires qui n'admettent que la révolution comme moyen sûr et indéfectible. A mesure des réalisations, ils verront mieux et plus juste. Il y a des plaies honteuses dont un grand pays comme le nôtre doit se guérir rapidement. Le chambardement général ne le permettrait pas. C'est par le travail, l'accroissement du patrimoine commun que chacun peut voir son sort s'améliorer dans la mesure de ses efforts. Il y a des victimes, celles du chômage, auxquelles il faut penser tout de suite, et ce n'est pas l'émeute qui leur donnera le pain qui leur est indispensable,

mais seulement une organisation rationnelle de la production.

Le scepticisme n'est plus admissible, aujourd'hui. La crise des sardiniers en Bretagne a donné la mesure de ce que nous pouvons légalement. Qui eût osé supposer, il y a seulement dix ans, que de gros industriels, fortement unis dans la discipline d'un syndicat puissant, consentiraient à discuter avec leurs ouvriers leur puissance de production, ses conditions, de telle façon que le machinisme ne soit pas nuisible à la main-d'œuvre qu'il tend à remplacer? On aurait crié à l'iniquité et on aurait évoqué sur tous les tons la Déclaration des Droits de l'Homme. Et bien, cette transaction impossible a eu lieu par l'intervention des pouvoirs publics représentés par un ministre socialiste. Cependant la situation était difficile[1], puisque c'était la première fois que le problème se posait ainsi. Il n'y a pas eu d'arbitrage, à proprement parler, mais une convention entre employeurs et employés où ceux-ci ont affirmé, avec succès, leur droit à la vie. « Une découverte scientifique ne doit pas profiter à quelques individualités seulement, » a déclaré M. Viviani au cours d'une interview. Thèse qu'aucun ministre bourgeois n'oserait soutenir,

1. Je l'ai montrée dans l'*Humanité*, du 25 juillet 1909, et j'avoue que je n'étais pas optimiste et que je ne croyais pas à une solution aussi rapide et aussi équitable.

malgré le sens de haute justice dont elle est empreinte, et pour qu'elle soit admise par tous, c'est-à-dire même par les patrons, il n'est pas niable qu'il y a « quelque chose de changé dans le monde. »

Et bien, cela, nous le devons à la conquête des pouvoirs publics poursuivie avec constance par des résolus et des conscients. Sans même avoir au Parlement la majorité, ni même une minorité imposante, ils sont parvenus à ce fait que les ministères de la production sont depuis dix ans le terrain réservé à des ministres socialistes. Il y a eu une courte interruption, interruption heureuse, car elle a dû être une leçon pour ceux qui regardent et savent observer. « A Millerand, qui avait fait de son ministère le véritable ministère du travail, succédait un homme politique qui, non seulement ne poursuivit pas l'œuvre commencée, mais encore ne s'attacha point à la consolider, puisqu'il laissa tomber en paralysie, sous les coups de quelques sénateurs armés d'une proposition, les décrets de son prédécesseur sur l'institution des Conseils du Travail[1]. » Cela était inévitable. La classe ouvrière n'aura des réformes qu'autant que ce seront des hommes issus d'elle ou lui appartenant par des liens solides qui dirigeront le mouvement parlementaire dans la

1. E. Fournière. *La Crise socialiste.*

voie de l'équité économique. Il y a peu d'espoir pour la bourgeoisie que, désormais, un ministère puisse se constituer sans éléments socialistes. C'est une question d'habitude, et il semble que l'opinion l'ait prise bien facilement.

Laissons les « distingués » économistes qui gagnent leur salaire à défendre le capital de quelques-uns, répéter chaque jour que « le ministère du Travail est le fief du socialisme. » Nous le tenons, gardons-le. J'ai montré très brièvement les bénéfices que le prolétariat a retirés, depuis dix ans, de certaines réformes obtenues « par la voie ordinaire. » C'est le prélude de l'avenir, et peu d'années s'écouleront avant que les esprits sincères reconnaissent que, sans l'avoir faite, on est au delà de la Révolution.

V

Le cas Fournière.

Avec Eugène Fournière, nous pénétrons dans un domaine plus spécial, d'une utilité immédiate, au point de vue social, moindre à la première apparence que celui où nous avons vu évoluer Millerand et Viviani. Mais ce n'est qu'une apparence très superficielle. Son action aura été de la plus haute importance, de la plus significative, puisque c'est par lui que le socialisme a été consacré en tant qu'enseignement officiel et a reçu droit de cité dans les plus hautes régions de l'intellectualisme français.

On sait comment il fut amené à jouer ce rôle, et il s'en est expliqué dans la préface de son livre sur *La Législation du Travail*[1] où sont reproduites les conférences qu'il fit à l'Ecole polytechnique.

Quand le général André, alors ministre de la Guerre, le désigna pour remplir ce haut emploi, le vieux lutteur qu'est Eugène Fournière dut éprou-

1. Ch. Lavauzelle, éditeur.

ver une joie intime bien profonde. Une telle consécration à sa vie toute de labeur manuel puis intellectuel était un triomphe dont sa modestie a pu ne pas lui laisser évaluer toute la valeur quant à lui-même, mais, certainement, il en a apprécié l'importance dont bénéficierait le parti auquel il a donné son existence entière.

Le ministre de la Guerre n'ignorait rien du passé de l'homme qu'il appelait à orienter dans une voie nouvelle l'éducation morale de nos jeunes mathématiciens. « Je dois bien à ma qualité d'ancien ouvrier d'avoir été désigné par le ministre, puisqu'il a exprimé le regret que je n'aie pas manié l'outil plus longtemps, car j'eusse été ainsi plus proche des ouvriers et mieux à même de vous les faire connaître[1]. » Pour tous ceux qui se souviennent de l'esprit tout acquis à la démocratie et de la haute conscience du général André, il n'est pas douteux qu'il ne s'est décidé à faire appel au concours de l'écrivain de l'*Ame de Demain*[2] qu'avec la certitude que sa présence compléterait en quelque sorte l'œuvre bienfaisante de l'atmosphère de la grande institution où plane, de toute la puissance des impondérables, l'esprit synthétique du prestigieux penseur que fut Auguste Comte. Il s'est souvenu du grand principe d'éducation for-

1. Ouv. cité.
2. Charpentier, éditeur.

mulé par H. Spencer : « Le sujet qui comprend tous les autres sujets et qui, par conséquent, doit former le point culminant de l'éducation, c'est la théorie et la pratique de l'éducation, » et il l'a appliqué. Etait-il possible de continuer l'erreur qui consiste à lancer dans la vie des jeunes gens que leurs fonctions mettront en contact permanent avec des ouvriers, sans leur enseigner les règles indispensables qui forment la base des rapports sociaux? Sur ce point, on devait aussi réformer, et pour que l'enseignement portât ses fruits autant par l'exemple vivant que par les idées émises, il importait que celui à qui la tâche honorable incomberait parlât de choses vécues et non acquises dans la seule lecture de théories plus ou moins vérifiées.

En choisissant Fournière, l'équivoque n'était pas possible quant à l'homme, pas plus que sur les idées qu'il développerait avec un sujet comme celui de *La Législation du Travail*. Qu'il le connût, ce sujet, ce n'était pas à mettre en doute, puisque toute sa vie avait gravité autour de sa moderne formation, et qu'avec quelques autres il n'a pas peu contribué à lui imprimer le sens dans lequel cette législation évolue désormais[1].

Après la Commune, lorsque le parti socialiste

1. En particulier, par ses études sur la vie des mineurs, on peut affirmer qu'il a beaucoup aidé les réformes qui ont été faites pour eux dans les conditions du travail dans la mine.

se reconstitue en France, Fournière est un militant aux côtés de Guesde, Deville, Chabry, Marouck, Labusquière, et quelques autres convaincus. C'était l'époque où il fallait être courageux pour s'affirmer socialiste. Il fut un des signataires du *Manifeste de l'Egalité*[1], protestation contre l'inique condamnation à l'emprisonnement des organisateurs du Congrès ouvrier international. Ce début n'a été en rien démenti dans l'avenir, toujours fidèle à son idéal, évoluant sagement, et Fournière aura eu ce précieux avantage de vivre longtemps près du grand cerveau et du noble cœur que fut Benoît Malon, auquel il a succédé à la direction de la *Revue Socialiste*.

Ce passé de socialiste militant, toujours actif dans l'opposition, n'arrêta pas le général André qui plutôt, y puisa une garantie du caractère du futur conférencier, sans cependant qu'il s'illusionnât sur les tendances dont il marquerait son enseignement.

Quel *tolle* dans la presse! « Un socialiste à l'Ecole polytechnique! » « Où voulait-on en venir? Les pères de famille n'oseront plus confier leurs enfants à l'Etat qui leur donne des révolutionnaires (*sic*) comme professeurs! » « Un professeur sans diplômes! » Celui-ci fut l'argument commun,

1. 21 février 1880.

et, servi de toutes les manières, accommodé à toutes les sauces, dans notre pays où le savoir n'est caractérisé que par le parchemin académique, la nomination apparut comme un paradoxe contre « l'ordre de choses établi. »

On se rend bien compte que c'était l'opposition de principe, inévitable, mais elle n'eut aucune influence sur l'esprit du général André, trop ferme pour s'alarmer de ces criailleries qui s'apaiseraient d'elles-mêmes avec le temps et le fait accompli.

La presse réactionnaire avait beau jeu de discuter la nomination de Fournière, car la presse socialiste ne profita pas assez de l'occasion qui lui était offerte. Et elle était exceptionnelle. Il faut reconnaître aussi que le parti, qui est encore très mal outillé au point de vue journalistique, l'était encore bien plus mal en 1904. Malgré cette excuse, il est profondément regrettable que la valeur du geste gouvernemental n'ait pas été évaluée à son juste prix, et si le public a su que l'entrée de Fournière comme professeur à l'Ecole polytechnique était un succès pour les socialistes, c'est un peu trop par le canal des organes de l'opposition.

Au surplus, chez les nôtres, il en est qui apprécièrent très bien ce progrès inattendu, mais la personnalité de Fournière a dû être un obstacle à ce qu'ils reconnaissent son mérite, tant les divisions intérieures qui rongent nos groupes sont fortes

et enracinées. De là à aboutir à la mesquinerie d'un silence voulu, il n'y avait pas loin, et certains se laissèrent aller à ce mauvais mouvement.

L'auteur de la *Crise Socialiste* a été, aux environs de 1880 et pendant quelques années ultérieures, un révolutionnaire. C'est, d'ailleurs, ainsi que l'on commence, soit dans l'ardeur de la première jeunesse, soit dans la révolte contre le parti que l'on abandonne. Fournière a rompu logiquement, par une évolution dont il s'est expliqué maintes fois, avec ce premier mode de concevoir l'action socialiste. Depuis longtemps déjà, il n'attend plus rien que de l'évolution, et il faut convenir qu'il aura été un précurseur à voir le nombre sans cesse s'accroissant des socialistes qui partagent cette manière de voir.

Avec des preuves tangibles comme celles que j'ai indiquées pour justifier la présence de Millerand et de Viviani à la tête d'un ministère, ils iront diminuant sans cesse ceux qui ne consentent à voir que dans la révolution le seul moyen effectif pour donner aux individus le maximum de droit et d'équité qu'ils réclament, d'ailleurs, avec les meilleures raisons du monde.

L'enchaînement logique des faits, la réalisation automatique des phénomènes économiques, la volonté tenace des producteurs *réels* à ne pas se laisser spolier dans leur pouvoir sur le prix de leur

travail, autant de facteurs qui nous conduisent inévitablement au point d'équilibre que seuls les parasites et les possesseurs précaires du capital ne désirent point atteindre. La réflexion calme dans l'observation impartiale de ce qui nous entoure nous amène à ne pas compter sur un bouleversement brutal pour en extraire l'ordre nécessaire, indispensable, à toute organisation que l'on ne veut pas laisser dans le champ de la spéculation pure.

Fournière est arrivé à cette sage conclusion avant beaucoup d'autres, et qui sait si cette modération de fait, accompagnée d'une inlassable propagande, n'ont pas été la raison du silence de certains camarades qui ont fait passer l'intérêt du parti après leurs impressions personnelles. Quant à ceux qui en discutèrent, ils craignirent trop de concessions du fait du conférencier.

Voyons comment celui-ci comprit la tàche des plus honorables que le gouvernement lui avait confiée.

Assurément, les jeunes esprits de l'Ecole polytechnique n'avaient pas été sans recevoir les échos du bruit et des controverses qu'avait soulevés la nomination de Fournière, et, sans nul doute, ils étaient quelque peu prévenus contre la présence d'un « rouge » à l'*amphi*. Ils furent vite détrompés. Ils étaient en présence d'un homme de bonne

compagnie, dégageant de la lettre du droit positif, qui règle les conditions du travail en France, la moelle substantielle — l'esprit — en leur en montrant le processus de formation, sa fonction au milieu de la vie économique du pays, ses tendances modernes et la raison de ces nouvelles directives; en somme, faisant œuvre de philosophe social devant des jeunes gens appelés à être des directeurs d'entreprises ou des chefs de troupes, et les obligeant à sortir du domaine de l'abstraction pour le suivre dans un rapide contact des réalités économiques.

Cela fut enseigné supérieurement et bien en conformité avec la pensée socialiste de l'ancien disciple de Benoît Malon. Je n'en veux d'autre preuve que cette page qui demeurera une des plus belles que Fournière ait écrites :

« Ce qui nuit à autrui, c'est que les possesseurs du capital, qui sont une minorité dans la nation, puissent user de leur liberté naturelle pour épuiser le travail des femmes et des enfants, pour échapper à toute obligation d'indemnité lorsque leurs machines broient et mutilent de la chair ouvrière, pour faire de leur situation économique, privilège de fait, l'indestructible rapport de leur domination politique et sociale, et transformer en un dérisoire décret verbal les droits de

l'homme et du citoyen pour la majorité des membres du corps social.

« Si nous avons de l'individu et de sa liberté une notion moins abstraite, si éclairé par la science et par l'histoire, nous considérons l'individu comme un être social et sa liberté comme une résultante de ses rapports avec le milieu, toutes les équivoques et toutes les contradictions que nous avons signalées disparaissent. Nous apercevons que l'état de nature, de violence et de contrainte, laisse l'homme sous la fatalité des forces extérieures, sous l'arbitraire du plus fort. Etre le plus fort, imposer son propre arbitraire à son semblable, ce n'est pas être libre; c'est jouir d'une indépendance précaire, toujours à la merci d'une force supérieure. Que si l'on donne le nom de liberté, et pour ma part je m'y refuse, à l'état où se trouvent les plus forts, il faut bien convenir qu'il n'y a, dans ce régime de contrainte, de liberté que pour quelques-uns. C'est donc seulement dans le régime du contrat, de la loi faite pour tous et avec le consentement de tous, sinon directement par tous, que peut exister la liberté pour tous. La liberté est donc un produit de l'organisation. La violence et l'arbitraire sont de l'état naturel; la loi et le contrat sont de l'état social. Plus on se rapproche de l'état naturel, moins on est libre; plus on développe la loi et le

contrat, plus on acquiert de liberté. Car la liberté n'est pas la faculté de suivre aveuglément les impulsions de l'instinct ; elle ne peut contenir en soi les éléments de sa propre négation.... »

Je voudrais bien que l'on me prouvât que ce n'est pas là une page de haute philosophie sociale. Les jeunes esprits qui l'entendirent les premiers, si rompus qu'ils fussent déjà aux généralisations, ont dû se délecter devant cette synthèse de la liberté, dégagée de toute abstraction, observée uniquement dans ses manifestations vitales au sein des groupes sociaux. A la relire, elle me fait évoquer le même développement de H. Spencer, dans sa *Morale Evolutionniste* : «... Pour arriver au plus grand bonheur, certaines conditions générales doivent être remplies dans toutes les sociétés. Une coopération harmonieuse est rendue possible uniquement par le respect des droits des uns par les autres; il ne doit y avoir ni ces agressions directes que nous considérons comme des crimes contre les personnes et les propriétés, ni ces agressions indirectes qui consistent dans la violation des contrats. De telle sorte que le maintien des relations équitables entre les hommes est la condition pour parvenir au plus grand bonheur dans toutes les sociétés. »

On voit le point où Spencer et Fournière se

rencontrent. Ni bonheur ni liberté en dehors du respect du droit des autres, et tout ce qui est fondé sur la violence est sans force parce que rien n'est solide de ce qui participe à la précarité de l'arbitraire. Et c'est proprement la morale du socialisme. C'est parce qu'elle repose sur le respect absolu du droit individuel qu'elle s'oppose, dans la notion la plus élevée de la justice, à la morale égoïste de nos sociétés bourgeoises où les uns sont exploités par les autres. Spencer convaincu de socialisme! Et bien oui, et si il ne l'a pas été complètement, c'est qu'il a cru que son individu, dans une vision *d'avenir*[1], serait assez moral par son éducation pour n'avoir plus besoin de s'appuyer sur le groupe.

Quoi qu'il en soit des autres, Fournière, pour sa part, a nettement défendu la morale socialiste à propos de *La Législation du Travail*. Qui peut en être surpris? C'était une question de formes, de mesure. Il ne fallait pas espérer qu'il profitât de

1. « Lorsque cesse l'antagonisme social, la nécessité cesse aussi de sacrifier les droits privés aux droits publics; ou plutôt les droits publics cessent d'être en opposition avec les droits privés. Le but dernier a toujours été de favoriser les existences individuelles, et, si ce but dernier a été subordonné à la fin prochaine de sauver l'existence de la communauté, la seule raison en a été que cette fin prochaine était une condition pour atteindre la fin dernière. Lorsque l'agrégat n'est plus en danger, l'objet final poursuivi, le bien-être des unités, n'ayant plus besoin d'être subordonné, devient l'objet immédiat de la poursuite. »
H. Spencer.

sa position momentanée, dans un milieu essentiellement intellectuel et d'origine bourgeoise, pour développer le thème du collectivisme pur, mais, selon d'aucuns, cette réserve de bon ton — qui, cependant, ne fut pas une abdication, ainsi que je viens de le montrer, — aboutit à manquer l'occasion la mieux caractérisée qu'ait jamais eu un socialiste de faire acte de militant d'une façon utile.

Psychologiquement, c'est raisonner faux.

Encore une fois, la personnalité de Fournière, jointe au sujet à traiter, n'était-ce pas un cas d'influence directe sur les jeunes auditeurs qui ne se trompèrent pas sur le fond de la doctrine? En dehors de cette considération, le conférencier pouvait-il sortir désordonnément des limites de son thème, sans qu'on fût obligé de le taxer sévèrement? A son sujet, il a rattaché les principes qui font de la législation du travail l'œuvre particulière du socialisme, mais il l'a fait avec la mesure et l'élévation d'esprit que réclamait le milieu. Ne doit-on pas toujours, en toute occasion, parler le langage qui convient?

Tous les socialistes de bonne foi n'ont pas jugé autrement et se sont bien rendus compte que la présence d'un des leurs à l'Ecole polytechnique, dans la chaire des professeurs, était un fait très important en lui-même et qui, pour la doctrine,

comporterait des conséquences profondes et lointaines. Ceux qui ont l'occasion de s'entretenir de ce fait avec les auditeurs de Fournière sont très frappés du souvenir que ceux-ci en gardent et de l'effet produit. Le général André l'avait bien prévu. A vrai dire, le milieu était bien choisi, le terrain favorable, car nos jeunes mathématiciens ont le culte de leurs aînés. Or, parmi ceux-ci, ils furent nombreux qui « luttèrent à côté des ouvriers parisiens pour les libertés publiques en 1830 et 1848, ces glorieux aînés qui eurent pour condisciples les Saints-Simoniens, le grand disciple de Fourier, Victor Considérant, et, parmi leurs maîtres, Auguste Comte[1]. »

Laissons les éternels mécontents à leurs éternelles contradictions, et persistons à ne vouloir considérer dans les actes des individus que la part de bénéfices que peut en retirer le parti socialiste et, par là même, la classe ouvrière. Celle-ci n'est pas indifférente aux questions de l'enseignement, car elle sait bien que le savoir est un moyen de libération, et que deux cerveaux ayant subi les mêmes influences intellectuelles, ayant bu aux mêmes sources les indiscutables vérités, seront plus près de s'entendre que d'autres, divisés dès l'origine, auxquels on aura donné pour la vie des idéals

1. Fournière. Préface de *La Législation du Travail.*

différents. Ramener tous les esprits vers la voie unique où la science demeure et d'où elle rayonne, c'est préparer l'unité intellectuelle, morale et économique de la France. Tout se tient dès qu'il s'agit des destinées de l'individu et d'un grand peuple, et tout se mêle étroitement. Si vous voulez que triomphe la morale de la concurrence, l'écrasement impitoyable du fort par le faible, le nietzchéisme absolu, le darwinisme intégral — et peut-être mal compris, — si vous voulez tout cela, qu'avez-vous à vous occuper de soumettre les rapports des individus à des règles qui, dans votre esprit, sont nécessaires pour le respect de la Justice? « Laissez donc les individus se mesurer dans le champ de la concurrence illimitée et vous verrez les progrès de l'humanité, » crient les économistes bourgeois. « Ne vous occupez pas des victimes, le progrès est au prix de leurs souffrances. Contentez-vous seulement de comprimer les émeutes, les révoltes de ceux que nous aurons affamés, pour que le principe immortel de la liberté ne reçoive pas d'affront de la part de ces énergumènes qui ne comprennent rien à la grandeur de la morale la plus haute qu'il soit et dont nous voulons le triomphe : la concurrence universelle que nous voulons amener à jouer étroitement d'individu à individu. » Voilà la morale capitaliste, qui a, dans le passé comme de nos jours, ses

écrivains, et dont les principes économiques qui leur sont chers sont appliqués partout.

Par ce court exemple, on peut se rendre compte de l'étroite liaison des théories et des faits. Il faut donc soumettre l'éducation de notre jeunesse à l'examen sévère et l'élaguer de tout ce qui est faux, de tout ce qui peut gêner notre démocratie dans sa marche et y introduire les vérités nécessaires au définitif triomphe de celle-ci. C'est par l'unité d'enseignement que nous y parviendrons, et il faut nous réjouir chaque fois que la morale socialiste sera mise à la portée de ceux qui commencent à penser.

Aussi, du contact de Fournière avec les polytechniciens, pour des études où l'évolution sociale se dessine avec ses tendances rigoureuses[1], le socialisme a le droit d'escompter les bénéfices les plus larges. En tout cas, c'est donner son plus haut caractère à l'enseignement de la doctrine par le terrain choisi pour l'exposition, et aussi sa plus haute portée puisqu'il s'adresse à l'élite intellectuelle de notre pays qui se trouve, ainsi, être mise, à l'origine de sa vie sociale, en contact avec des idées qui renferment l'avenir.

1. *La Législation du Travail* fut enseignée ainsi : 1° principes de la législation du travail ; 2° le droit ouvrier collectif ; 3° le développement moral des travailleurs.

VI

Le cas Augagneur.

Avec le citoyen Augagneur, gouverneur général de Madagascar, nous allons observer un socialiste à l'œuvre dans une fonction quasi-indépendante, où l'action n'a d'autre mesure que la volonté de celui qui l'accomplit.

Evoquer les derniers mois de 1905, alors que le gouvernement venait de choisir le député de Lyon pour aller mettre de l'ordre dans notre grande colonie de l'Afrique Orientale, c'est se rappeler les attaques dont le nouveau gouverneur fut l'objet. De toutes parts, elles éclatèrent, et on peut affirmer que celles qui lui vinrent de la part des socialistes ne couvrirent pas de leur violence celles que les réactionnaires lui firent l'honneur de lui adresser. Des deux côtés, on jugeait *a priori*, c'est-à-dire avec toutes les chances de se tromper ou d'être injuste.

Augagneur passa outre. Sa mesure, il l'avait déjà donnée à la mairie de Lyon et à la Chambre des députés, et les certitudes qui se dégageaient

pour lui de l'examen de son passé triomphèrent des hésitations qu'aurait pu susciter la calomnie malveillante. Il vit dans sa nouvelle fonction la puissance de réaliser, dans les limites du possible, son concept social, et il espéra tout du temps pour que fût excusée sa tentative, compris son départ.

Il fit bien, et si son parti a pu déplorer son acceptation qui l'éloignait du Parlement, le socialisme lui doit d'avoir prouvé, une fois de plus, des qualités d'administrateur qui procureront de la confiance dans nos futures gestions; d'avoir donné à son mode d'administrer une exceptionnelle rigueur de probité; surtout, d'avoir implanté, enfin, dans une colonie française la notion de justice à l'égard des indigènes.

Tout cela se rattache très étroitement au concept socialiste, parce que c'est l'application rationnelle de l'ordre et de l'équité qui sont les bases d'action de notre parti.

Pour bien apprécier l'œuvre accomplie à Madagascar par le citoyen Victor Augagneur, il est indispensable de se souvenir de l'état dans lequel se trouvait la colonie.

Neuf ans de régime militaire, du régime le plus étroit, n'empêchèrent pas qu'en mars 1905 une révolte éclatât dans la province de Farafangana. Elle fut si grave que l'on put croire que toute l'île se soulèverait, et que, pour la réprimer, on dut

utiliser toutes les troupes de la colonie que l'on put transporter à temps sur le point de l'insurrection. La répression fut terrible, à coup de vies humaines dans les deux camps, et l'impression qu'en gardèrent les indigènes n'était pas de celles que l'on arrive à dominer par la seule force brutale.

Dès son arrivée dans la Grande Ile, Augagneur s'en rendit compte, et le premier contact avec ces populations diverses, de civilisations inégales, toutes au caractère doux mais méfiant, lui prouva que la contrainte sur de tels éléments ne pouvait donner que des résultats transitoires, et qu'il valait mieux les conquérir lentement en les élevant à la notion de justice.

Quatre ans se sont écoulés. Eh bien, je demande aux socialistes, qui ont cru devoir blâmer un des leurs d'avoir accepté un poste de gouverneur général, si ils ont entendu parler d'une révolte à Madagascar, d'une simple émeute même, depuis qu'Augagneur administre la colonie?

La question est précise. Qu'on y réponde. Au surplus, ignore-t-on que les troupes d'occupation ont été réduites de plus de la moitié, il y a deux ans? Malgré cela, c'est la paix complète, la quiétude absolue.

C'en est fini de cette affirmation injuste que les peuplades malgaches ne pouvaient être mainte-

nues que par la crainte des armes. Oui, il faut en finir avec ce mensonge comme avec cette légende de Galliéni, *pacificateur* de Madagascar. Les faits sont là qui parlent éloquemment. Le « pacificateur, » au vrai sens du mot, celui qui a donné à la Grande Ile sa stabilité économique et l'a fait connaître exactement à la métropole, ce n'est pas celui qui n'a laissé que la révolte et le désordre, mais bien celui qui a donné la confiance à tous, et c'est un des nôtres, c'est le socialiste Augagneur.

Son œuvre est la réponse péremptoire au scepticisme de ceux qui se demandaient, il y quatre ans : « Comment appliquera-t-il ses idées avec des individus qui ne connaissent que la force? » Il n'est pas vrai que les indigènes de civilisation inférieure soient inaccessibles à l'autorité morale, basée sur le respect de soi et sur le respect des autres. Tout au moins, ce n'est pas vrai pour les Malgaches, et la preuve en est faite.

L'ère des « négriers » est close, et la politique d'association est en progrès, parce que, sortie du domaine des discours, elle représente dans son application la forme unique, la meilleure, la seule qui soit possible, des rapports qui doivent lier à nous nos sujets exotiques.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les réformes qui ont abouti à un *statu quo* de paix et

d'équité dans un pays où cela était réputé impossible, et je me contenterai de citer un passage d'un article intitulé « *Le Bilan*, » que j'extrais du *Progrès de Lyon*[1], journal peu susceptible d'une tendresse exagérée à l'égard de l'ancien maire de Lyon :

« Quel que soit l'ordre d'idées que l'on envisage, on constate les progrès réalisés.

« Qui donc a donné aux colons ce minimum du droit de citoyen en tant qu'électeurs, et les a appelés à participer dans la limite possible à la gestion des affaires de la colonie?

« Qui donc a supprimé ce privilège incompréhensible dont bénéficiaient seulement quelques avocats agréés par l'ancien régime, à l'exclusion de tous les citoyens possesseurs des diplômes qui, dans la métropole, confèrent un droit virtuel?

« Qui donc a organisé l'enseignement, pour qu'il soit permis à toutes les familles de conserver leurs enfants auprès d'elles tout en leur facilitant l'instruction secondaire?

« Qui donc a établi cette spécialisation des services, dans le but de mieux suivre l'utilisation de leurs crédits?

« Qui donc a supprimé tous ces emplois inutiles qui grevaient les budgets intéressés?

1. Octobre 1907.

« Qui donc a voulu que le principe de la liberté des individus ne fût pas un vain mot?

« Qui donc a voulu que les contrats fussent respectés, aussi bien de la part des employeurs que des employés, allant même jusqu'à prévoir la contrainte par corps pour ceux-ci dans l'absence d'autres sanctions efficaces?

« Qui donc a fait modifier le décret minier de 1905, dont la cause était uniquement imputable à un bluff tristement célèbre?

« Qui donc a défendu les richesses domaniales de l'île contre l'utilisation insensée de tous les arbres producteurs de latex?

« Qui donc a enrayé la destruction imminente des troupeaux en interdisant la chasse des bœufs dits « sans maîtres? »

« Qui donc a empêché certaines compagnies commerciales de continuer leurs fraudes en douanes et a exigé qu'elles remboursassent, après transaction, les sommes soustraites au revenu fiscal?

« Qui donc a donné à la lutte contre l'alcoolisme une forme efficace par une réglementation précise de la vente des boissons?

« Qui donc a organisé dans le service des Travaux Publics, cette étude rationnelle des projets de routes et de constructions, et a commencé l'application du plan dont la continuité ne dépendra

plus de chimériques emprunts, mais bien des ressources budgétaires de la colonie?

« Etc., etc....

« Qui a fait tout cela? Nous attendons la réponse.... »

Autant de réformes qui se rattachent étroitement à l'avenir économique de Madagascar. Elles ont été faites méthodiquement dans l'intérêt général de la colonie, le seul que puisse envisager une administration qui ne veut pas sacrifier les temps futurs pour créer dans le présent une période d'à-coups et de désordre.

On voit qu'il y avait beaucoup à faire là-bas, après le départ de celui qui y était resté neuf ans et qui s'est laissé appelé le « pacificateur de Madagascar. » La besogne n'a pas effrayé le citoyen Augagneur. Il s'agissait de vérifier certaines données de justice et d'ordre, et, à l'encontre des prophéties alarmées et pessimistes, elles ont été appliquées.

De justice? On n'en peut douter, quoiqu'il y ait bien longtemps que nos gouverneurs emportent dans leurs bagages la Déclaration des Droits de l'Homme, et ne jurent que par elle.

Le général Galliéni n'avait pas failli à cette coutume.

Malgré cela, à Madagascar, la spoliation était le fait normal, et l'indigène, même dans les con-

ventions où il était partie, n'avait aucune autorité, encore que cela fût du droit élémentaire, du droit commun. Voici ce que dit à ce sujet la presse madécasse elle-même : « Il faut bien le reconnaître, l'européen traite ses employés, ses ouvriers et ses domestiques à la façon d'un bétail dont on ne craindrait pas d'endommager la peau[1]. » « Il n'y a pas deux solutions, il n'y en a qu'une : la contrainte au travail, l'obligation pour l'indigène de s'offrir à l'employeur européen[2]. »

On ferait un gros volume des citations de cette nature qui éclaireraient un peu l'esprit de ceux qui restent en France sur la « mentalité coloniale. » Or, ceci était écrit en *1907*, après douze ans d'occupation, et quelle occupation! Il est vrai que quand on sait la façon dont on peupla les chantiers du chemin de fer, de 1900 à 1904, on ne s'étonne plus de rien.

Avant 1905, on ne connaissait qu'un moyen : la contrainte, pour atteindre ce résultat : l'exploitation intensive de l'indigène. De toutes les façons on l'exploitait.

Qui ne sait ce qui se passait sur les chantiers et sur les placers des prospecteurs! L'un d'eux même y avait installé une prison particulière. Et non seulement le *sweating-system* était pratiqué dans

1. *Dépêche de Madagascar*, du 7 mars 1907.
2. *Petit Courrier*, mars 1907.

toute son horreur, mais le travailleur était obligé de dépenser son maigre pécule dans des cambuses tenues par les entrepreneurs eux-mêmes. « Il n'est pas un prospecteur qui ne tienne compte dans l'établissement de ses prix de revient des bénéfices susceptibles d'être réalisés dans les ventes faites aux indigènes. » Et que leur vendait-on? De l'alcool, et on se doute de l'origine de cet alcool! C'est par bandes que l'on rencontrait les indigènes ivres, et la conséquence de cette débauche encouragée, c'est qu'après plusieurs mois de présence sur les placers ou les chantiers, le travailleur n'avait pas un sou pour rentrer au village.

Augagneur réglementa les débits de boissons pour remédier au mal. Il faut avoir lu la campagne d'injures qui fut menée contre lui pour se rendre compte du courage qu'il lui fallut pour accomplir cette réforme urgente et soutenir cette chose simple « que si la France a soumis quelques peuples faibles et arriérés, ce n'est ni pour les exterminer ni pour les abrutir, mais pour les rendre dignes de participer à une vie plus noble et plus humaine. »

D'ailleurs, son action colonisatrice a été définie par lui-même dans les termes qui suivent. Que l'on dise si ce n'est pas le seul langage qui soit vraiment digne d'un homme aussi épris que M. Augagneur de justice et de liberté.

« J'affirme, Messieurs, qu'il existe une politique coloniale républicaine différente de celle suivie jadis; j'affirme qu'il existe une politique coloniale républicaine, qui pourrait s'appeler une politique coloniale française, différente, dans les rapports de la France avec ses sujets coloniaux, de ce qu'est la politique des autres nations avec leurs sujets coloniaux. Nous avons le droit d'affirmer que nous sommes les défenseurs, les promoteurs, et nous la mettons sans cesse en action, d'une politique coloniale bien française, inspirée par notre génie propre, inspirée par les idées de justice et de générosité que nous avons semées par le monde.

« Lorsque cette politique coloniale aura triomphé, personne ne pourra soutenir que nous n'avons pas le droit et le devoir de conserver nos colonies, que ces colonies n'ont pas seulement constitué un bénéfice pour nous, mais que notre occupation n'a pas entraîné un bien-être inconnu d'eux auparavant pour les sujets que nous avons conquis.

« Avant d'examiner les conditions essentielles de cette politique bien particulière à la France, si nous jetons un regard sur la carte du monde et que nous essayions de reconstituer l'histoire des pays dont les tracés sont fixés par ce graphique, nous devons constater que la politique d'expan-

sion des nations européennes n'a pas toujours été frappée au coin de la justice et de la modération. Si nous regardons sur la carte d'Amérique nous nous demandons : que sont devenues ces populations caraïbes qui peuplaient les Antilles lorsque Christophe Colomb aborda San Salvador? Lorsque nous examinons les Etats-Unis du nord de l'Amérique, nous nous demandons que sont devenus tous ces Indiens Peaux-Rouges, héros de Fenimore Cooper, actuellement réduits à quelques milliers de misérables mourant d'alcoolisme et de faim dans les déserts du centre de l'Amérique? Transportons-nous à une autre extrémité du monde, mettons-nous en face de la carte du continent australien. Que sont devenus les Negritos qui peuplaient l'Australie lorsqu'arrivèrent les premiers colons anglais? Ils ne sont plus aujourd'hui que quelques individus errant dans les solitudes australiennes.

« Et alors s'impose cette constatation douloureuse pour l'humanité que dans bien des pays où la race européenne a pénétré elle n'a pu y vivre qu'en exterminant les populations misérables avec lesquelles elle se trouvait en conflit. Je dis que c'est cela qu'il ne faut pas faire en politique coloniale. Ce n'est pas de la politique coloniale républicaine; il ne faut à aucun prix que l'arrivée des races supérieures dans des milieux moins civilisés

soit un glas annonçant la fin aux indigènes chez lesquels elles pénètrent.

« Il faut, au contraire, que l'apparition des races dites supérieures, de nos races européennes, détermine un éveil de l'intelligence somnolente de ces populations restées arriérées, il faut que partout la possession des terres nouvelles soit évidemment un avantage pour ceux qui les conquièrent, mais aussi un bénéfice pour ceux qui sont conquis. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrons défendre notre action coloniale, que, devant le droit, nous pourrons faire de la politique coloniale sans hypocrisie, sans être obligés, comme les enfants de Noé, de jeter devant le monde un manteau sur des choses honteuses que nous ferions sans les avouer.

« Mais immédiatement surgissent les objections et l'on me dit : les principes de 1789 comportent l'égalité des races, l'égalité des droits. Théorie! mais en pratique? Est-ce que vous allez par hasard, émanciper d'un bloc toutes ces races barbares au milieu desquelles vous vous trouvez? Est-ce que tout d'un coup, par la seule puissance d'un texte ou d'un décret, vous allez proclamer que ces hommes, adonnés à toutes les pratiques des superstitions les plus enfantines sans culture morale et intellectuelle, sans la moindre notion industrielle ou agricole, vont être des citoyens français

munis de tous les pouvoirs qui peuvent être donnés à tous les hommes civilisés? L'objection mérite d'être relevée, car il y a, de par le monde et par la France, un certain nombre d'idéologues, grands docteurs ès-la Déclaration des Droits de l'Homme qui tirent toutes sortes de conclusions dangereuses pour les pauvres arriérés qui se contentent de mettre en pratique, de leur mieux, les principes de la Déclaration.

« Je me défends d'être un idéologue comme je me suis défendu d'être un conquistador, je me défends même d'être un prêcheur. Ainsi que je vous le disais tout à l'heure, de même qu'il faut être patriote sans être nationaliste, de même il faut être humain sans être un humanitaire.

« La politique coloniale de la France républicaine peut se résumer dans une formule presque familière, elle peut avoir un programme qui tient en deux mots : nous ne voulons être ni des missionnaires, ni des flibustiers.

« Non, nous ne voulons pas être des missionnaires pour des raisons d'ordre philosophique que j'expliquerai plus tard, pas plus des missionnaires laïcs que des missionnaires religieux, nous ne voulons pas être des hommes transporteurs d'idées abstraites et ne songeant pas aux réalités. Nous avons étudié l'évolution des races et des choses et nous ne prétendons pas que par la

vertu d'un prêche ou d'une conférence la mentalité et la situation pratiques d'une race puissent être modifiées. Mais nous ne voulons pas non plus être des flibustiers et assumer la responsabilité des horreurs qui ont déshonoré l'humanité pendant des siècles ; nous ne voulons pas être des Pizarre ou des Cortez, que nous nous refusons de considérer comme des grands hommes; ce ne furent que des brigands, et cette facile gloire par laquelle on brutalise des races timides, faibles et désarmées, n'est que de la barbarie, ce n'est pas la véritable gloire.

« Quand nous, Français, nous abordons dans quelque terre lointaine où nous trouvons une de ces races que nous appelons inférieures, mais que nous n'avons peut-être que le droit de déclarer différentes, car ces questions d'infériorité sont très subjectives, beaucoup se croient supérieurs, l'inverse ne se rencontre presque jamais, quand nous nous trouvons en présence de ces races différentes nous avons un devoir très simple : nous avons été dans le monde les initiateurs du grand mouvement intellectuel et moral de la Révolution, nous avons été les rédacteurs de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui est la charte véritable des peuples civilisés, nous l'avons promenée par l'Europe d'abord, nous l'exportons en ce moment avec l'espoir bien arrêté d'en appliquer

les principes avec toute la force pratique que comporte une application. C'est de cela que nous devons nous inspirer. Eh! bien, comment et par quels moyens arriverons-nous à déterminer cette amélioration de toutes les races coloniales avec lesquelles nous avons affaire ? Citoyens, je ne crois, pour ma part, qu'à la civilisation par l'évolution matérielle, rien que par des progrès matériels. Oui, certes, les facteurs moraux jouent un certain rôle, mais à un certain moment seulement, et il est nécessaire que le substratum matériel soit assez solide pour que les facteurs moraux puissent entrer en scène et avoir quelque influence. Toutes les fois que des peuples ont été nantis d'une morale supérieure, mais que leur évolution matérielle demeurait en arrière de cette évolution morale, la barbarie a persisté. Reportons-nous à quelques siècles en arrière et voyons ce qu'était ce pays de France en plein moyen âge. La race était la même, nous n'avons pas les cerveaux mieux faits que ceux de nos pères de cette époque, la terre était aussi fertile, les rivières coulaient comme de nos jours et peut-être même la population moins nombreuse eut-elle trouvé plus de facilités à vivre. A ce moment, régnait en maîtresse la religion chrétienne ; tous les fronts s'inclinaient respectueusement devant la morale du Christ, tous les hommes pratiquaient la reli-

gion, se confessaient, et ceux qui manquaient à quelque pratique religieuse semblaient être une exception extraordinairement rare.

« Est-ce que, par hasard, cette domination des cerveaux par la religion, cette imprégnation de toutes les consciences par la morale chrétienne, qui, au point de vue social, était une morale excellente, est-ce que cette situation a amené quelque amélioration dans la civilisation? Point du tout. Toutes les églises étaient fréquentées, toutes les prescriptions religieuses étaient respectées et la barbarie régnait sur tout le pays. Les Jacques détruisaient les châteaux, les seigneurs pendaient les Jacques et les abbés pendaient aux moutiers ceux que les seigneurs n'avaient pu pendre aux créneaux. C'était, matériellement et moralement, la barbarie dans toute son horreur et c'était Louis XI se confessant d'avance des crimes qu'il allait commettre.

« Pourquoi cette espèce d'antinomie, de contradiction si frappante entre l'état moral des populations et l'état matériel de la civilisation? C'est que, à ce moment-là, n'était pas encore née entre les hommes la solidarité, et la civilisation est fille de la solidarité. Il faut que les hommes aient une communauté d'idées et d'intérêts qui les oblige à s'aider les uns les autres. Ce n'est pas par une génération spontanée de bons sentiments qu'est

née la civilisation, c'est par des nécessités imposées résultant des faits matériels et économiques. Et nous avons vu paraître quelque civilisation à cette époque du moyen âge lorsque se sont constituées les communes, faisceaux d'intérêts communs entre les bourgeois d'une même cité qui, isolément, mal armés, ne pouvaient pas lutter contre les seigneurs guerriers de profession, bien armés, revêtus de fer. Les bourgeois sont arrivés, par leur union, à constituer une force contre laquelle les seigneurs despotiques ne pouvaient pas résister. De la solidarité des intérêts est résulté, partant de la commune, un progrès général de la société; c'est là réellement qu'a été le berceau de la civilisation française, indépendante des idées religieuses ou philosophiques et ne relevant uniquement que de la communauté des intérêts et de la solidarité née de cette communauté[1]. »

Langage bien digne d'un socialiste et qui contraste avec celui du général Galliéni, couvrant toutes les exactions et toutes les exploitations de son mépris pour le noir, quand il écrivait « qu'on ne fait pas des colonies avec des rosières, » ou que les colons ne sont pas venus à Madagascar « pour prendre l'air. »

1. Discours prononcé à Lyon, le 24 novembre 1907.

Quant à l'ordre apporté là-bas par Augagneur, les faits courants de malversations ont été rendus publics par des procès où les accusés furent condamnés, mais non sans qu'ils eussent mis en cause les chefs de l'ancienne administration. Dans la presse, les journaux se rappelaient les « morceaux de sucre[1] » que les uns et les autres reçurent sous le premier régime. Il fallait bien que fussent chantés les mérites du général Galliéni et de tous ceux qui l'entouraient; tous les thèmes dithyrambiques furent épuisés, mais l'heure vint où ils changèrent de ton et de paroles; les libéralités avaient cessé[2].

Un honorable avocat de Tananarive, M. Baudin, publia une brochure où toutes les histoires du chemin de fer étaient résumées, et malgré le caractère de certaines d'entre elles, ni le général Galliéni, ni le colonel Roques, directeur des Travaux Publics, ne s'en émurent. Ce n'était sûrement pas par dédain pour l'auteur[3] des articles réunis en brochure, après avoir été publiés par l'*Echo de Madagascar*, qu'ils gardèrent un pru-

1. Lisez : libéralités.

2. *Petit Courrier*, 6 septembre 1906; *Dépêche de Madagascar*, 14 septembre 1906; *Echo de Madagascar*, septembre 1906.

3. M. Baudin est l'ancien procureur général de l'Indo-Chine. Son talent, ses hautes capacités et sa profonde connaissance de tout ce qui concerne les questions coloniales, sont appréciés de tous.

dent silence. Ils firent bien de ne pas éveiller l'attention publique en France. La poursuite du chemin de fer sous l'administration Augagneur a prouvé que les critiques de M. Baudin étaient fondées sur la légèreté avec laquelle on travaillait sous l'ancien régime. Un seul exemple : le chemin de fer de Brickaville à Tananarive a été fait partie avant 1905, partie depuis cette année. L'examen des dépenses, en tenant compte de toutes les considérations qui ont pu influer sur les prix de revient de l'une ou l'autre des deux parties, c'est-à-dire en répartissant sur toute la ligne les frais généraux, donna les résultats suivants :

Prix du kilomètre :

Administration Galliéni. . . .	292.880 fr.
— Augagneur . .	138.470 fr.

Or, dans cette deuxième partie, les « véritables travaux d'art sont en proportion double, comparés à ceux de la première[1]. » Donc, économie de plus de la moitié avec l'administration nouvelle. Ce sont là des chiffres officiels que l'Inspection des Colonies a vérifiés tout récemment.

Après cela, après avoir vu très brièvement la mentalité contre laquelle Augagneur a eu à lutter;

1. Discours d'inauguration cité par la *Dépêche coloniale*, du 28 janvier 1609.

après tous les scandales qu'il eut à solutionner et que le régime précédent lui avait laissés, — niera-t-on qu'il ait fait œuvre utile? Je vais plus loin, discutera-t-on qu'il ait fait œuvre socialiste? Aujourd'hui, l'indigène a un statut social, et l'administration a créé les organes qui permettent à nos sujets de le défendre et d'en revendiquer les bénéfices. Où sont, dès lors, les fâcheuses conséquences que l'on a prédites sur tous les tons, après son discours d'arrivée à Diego-Suarez : « Je viens faire ici une œuvre française et réaliser, sur le sol malgache, les idées de justice et de liberté qui sont inséparables de notre action dans le monde. »

Ces idées, il les a imposées au respect de tous, malgré les colères contenues ou déclarées des « négriers » habitués à spolier l'indigène, et cet essai loyal et prudent de la morale socialiste, qui veut le respect intégral du droit de chacun, n'a donné aucune déception. Là-bas, avec un socialiste, c'est la quiétude où il y avait l'insurrection, c'est l'ordre où régnait l'anarchie, c'est la justice où parlait haut et seul l'arbitraire du bon plaisir.

***

Je veux dire aussi quelques mots sur sa lutte contre les missions de toutes sortes, catholiques ou protestantes. Il n'est pas discuté qu'elles se

développèrent, sous le proconsulat du général Galliéni, avec l'appui bienveillant de l'administration[1]. Les églises et les temples poussèrent comme des champignons et d'autant plus facilement qu'ils ne coûtèrent rien de plus que des paroles à leurs propriétaires, curés ou pasteurs. Les premiers avaient un moyen facile de se procurer des matériaux et des journées de travail, et cela se passait dans l'ombre des confessionnaux. Au pénitent, l'on disait : « Oh! mais tu as commis de bien gros péchés. C'est très grave, sais-tu : l'enfer t'attend. Je te donnerai l'absolution, mais, auparavant, comme pénitence tu m'apporteras mille briques, ou une solive de telle dimension, ou tu me feras dix journées de présence sur le chantier du bon Dieu, etc., etc. »

Que l'on ne croie pas à une plaisanterie, c'est absolument exact. C'est bien simple, curés et pasteurs sont venus sans le sou à Madagascar; aujourd'hui ils ont près de 5.000 églises ou temples, des concessions immenses, et une ville, Tamatave, appartient en grande partie aux jésuites. Comment ont-ils acquis ces richesses? Par leur tra-

1. Tout le monde connaît, à Madagascar, l'histoire de ce médecin colonial qui fit le tour de l'île, continuellement changé de poste, à cause de ses opinions de libre penseur et de sa volonté d'être maître de la discipline intérieure des établissements médicaux dont il était chargé, en dehors des curés et des sœurs.

vail? Ils récitent des prières et prononcent des palabres. Non, tout vient des dons des indigènes qui, jusqu'en 1905, étaient tous sous la coupe des confessions religieuses.

Augagneur, avec sa hardiesse coutumière, mit un frein à tout cela, et de là les haines que les missions — surtout les protestantes, — lui ont vouées. On conviendra que notre concitoyen ne peut qu'être honoré de l'attitude de ces adversaires en déroute, mais alors il faut s'étonner des attaques dont il fut l'objet en France à cette occasion. Et qui l'attaqua le plus violemment? Un socialiste : Francis de Hault de Pressensé. Il est vrai qu'il attendit que le citoyen Augagneur fut retourné à Madagascar pour le critiquer à Lyon, au Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme, et il le fit avec une injustice que les congressistes refusèrent d'approuver et qui suscita l'énergique protestation du docteur Lévy.

De Pressensé s'était mis sur le terrain facile de la liberté de conscience. Qu'avait à faire celle-ci dans une critique de l'œuvre saine accomplie par Augagneur dans la Grande Ile? Quand celui-ci a-t-il violenté une conscience? On n'a jamais pu le dire.

« ... Je saisis cette occasion pour apprendre, qu'après la terrible persécution dont les missions ont été l'objet à Madagascar, elles comptent 356

écoles. De son côté le gouvernement, qu'on accuse de ne pas vouloir instruire les indigènes, possède 460 écoles. Avant la persécution, alors que le gouvernement s'intéressait aux choses de l'enseignement, les missions possédaient 234 établissements d'enseignement , et le gouvernement 349 écoles officielles. Il n'y a rien comme la persécution pour surexciter la foi. J'oubliais, nous avons bien fait disparaître un certain nombre de ces lieux de prêches et de quêtes appelés par les missions « écoles d'églises, » mais qui donc prétendrait que l'instruction y a perdu quelque chose[1]? »

Qu'il ait ralenti par des moyens légaux l'emprise des congrégations sur les esprits simples des Malgaches, cela est vrai, et nous devons tous l'approuver. Alors que nous fabriquons des lois pour empêcher la libre circulation des toxiques, dans la crainte de dangers possibles, certains socialistes voudraient qu'au point de vue moral, on n'apportât pas un frein à une éducation qui est un empoisonnement de la conscience humaine. L'étrange argument que celui de protester au nom de la liberté! Eh quoi, on trouverait bon pour nos sujets exotiques ce que nous déclarons mauvais pour nous. Ce n'est pas sérieux et ce n'est pas digne de notre idéal socialiste.

1. Discours prononcé à Tananarive le 1er janvier 1909.

Sur ce point comme sur les autres, Augagneur a bien agi, et notre parti n'a rien à lui reprocher. Mais, en dehors de ces faits particuliers, celui-ci a le droit d'être fier de la tentative faite par l'un des nôtres d'appliquer, en terre conquise, un concept de libéralisme généreux sur le triomphe duquel on avait douté. Qu'Augagneur ait apporté à sa réalisation le grand facteur de ses qualités personnelles, cela est évident, mais en tout cas il a prouvé que les lignes générales de l'action socialiste sont d'une application possible avec les indigènes de nos colonies, et que ce n'est qu'une question de mesure.

De l'ordre dans les affaires publiques par le contrôle de ce qui appartient à l'Etat; accélération rationnelle de la mise en valeur de notre colonie de Madagascar; création d'un statut social des indigènes; suppression radicale de l'exploitation physique et morale de nos sujets; éducation progressive de ceux-ci au concept de liberté et du droit individuel; consolidation de l'influence française; — telle est l'œuvre accomplie à Madagascar par un socialiste et que le socialisme peut revendiquer comme une application prudente, mais certaine, de son idéal et de sa doctrine.

VII

L'œuvre de Briand.

L'œuvre personnelle de Briand justifie pleinement son acceptation de la présidence du Conseil, mais comme ce n'est que son passé et ses attaches politiques — non ses capacités propres, — qui ont soulevé des protestations, il était nécessaire de prouver qu'en dehors de lui-même, parmi les hommes de son parti, il y avait des actes qui ne lui permettaient pas de refuser le poste auquel il était appelé. Ces actes, je les ai examinés très succinctement, mais assez pour montrer ce que le parti socialiste doit à ceux de ses membres qui se sont lancés dans l'action publique. Encore même que l'action de Briand n'eût pas été mise en évidence comme elle l'a été, et que le choix du président de la République lui eût été dicté par des raisons quelconques, sans aucun rapport avec les nécessités de la situation, Briand, ainsi que je l'ai déjà indiqué au début de cette étude, ne pouvait pas décliner l'offre qui lui était faite. C'eût été créer un doute sur les capacités gouverne-

mentales du parti socialiste, et les partis réactionnaires comme les groupes déçus de se voir enlever cette fonction qui semblait leur appartenir sans conteste, n'eussent pas manqué de souligner le geste d'impuissance. Au surplus, c'eût été une défection à l'égard de la démocratie, et tous les socialistes conscients en eussent blâmé l'auteur. Et puis, quelle contradiction envers l'œuvre des Millerand, Viviani, Augagneur, etc., œuvre de réformes continues, de progrès incessant, de triomphes sans réserves.

Ce n'était pas possible, et c'est bien ce que le nouveau président du Conseil a entendu déclarer à la Chambre dans sa réponse à M. Lafferre.

La fonction lui a été affectée parce qu'il était l'homme utile, désigné par les faits, et que le chef du gouvernement de la veille — connaissant les difficultés qu'il laissait à son successeur, — avait indiqué au président de la République. Qui croira qu'il ait été étonné de ce choix, alors que le pays l'a parfaitement admis? Jamais peut-être un nouveau ministère n'a suscité moins de polémiques à sa naissance que celui-ci. Plus même, combien peuvent se flatter d'avoir reçu un accueil aussi sympathique? A l'étranger, jusque dans les pays les plus hostiles à toute domination de la démocratie, il y a eu une sorte de détente dans les appréciations comme si on s'était rendu compte

que la France, promotrice de tous les progrès, avait enfin trouvé la direction qui lui convient et qui la sortirait à tout jamais des tâtonnements et des allures contradictoires.

Si le ministère Briand a pu avoir quelque crainte d'une vie éphémère, d'une séance, elle a pu lui venir du parti radical. Oh ! le peu de sang-froid que les radicaux ont accusé dans cette occasion ! Quelle inférieure maîtrise de soi ! Quelle rancœur de céder la place de pilote à un autre, et à qui ? A un membre du groupe qui, il y a quelques années encore, était le moins important de la Chambre. Ils n'ont contenu leur colère que lorsque tout le pays les eût rappelés à un peu plus de dignité, et l'interpellation de M. Lafferre, qui devait être le croc-en-jambe décisif, mortel, s'est changée en une causerie amène, où il semble que le parti radical soit venu demander au... triomphateur un peu de générosité pour calmer la blessure de son orgueil atteint.

Briand a été généreux, et à l'égard de tous. Avec la prudence qui est la règle de sa tactique, il ne s'est pas enivré du succès, et il a nettement compris que la démocratie, dont il représentait la volonté, ne devait pas donner l'exemple d'une excessive confiance en soi, mais plutôt son désir de ne rien oublier de ce que l'expérience suggère. Et c'est ainsi que, de suite, avec une habileté de

bon aloi, il a entraîné les votes en déclarant que le programme de son ministère serait celui que la Chambre avait maintes fois approuvé. Un autre langage n'était pas possible, quel que fût le but envisagé, car ce programme contient toutes les promesses faites depuis longtemps à la démocratie et dont quelques-unes seulement ont été réalisées. Et il en reste beaucoup, et non les moins difficiles. C'est, d'ailleurs, ce qui faisait dire à certains organes, après que M. Briand eût déclaré « qu'il était un homme de réalisations, » que l'impôt sur le revenu et la représentation proportionnelle seraient écartés de la discussion par le ministère, pour ne pas avoir à affronter de pareilles difficultés. Or, depuis deux mois, ces questions font l'objet de tous les discours ministériels à travers les pays, comme si les ministres tinssent à en bien faire comprendre le mécanisme à la foule et l'éduquer sur ces points pour qu'elle puisse juger de la valeur des contradictions qu'une certaine presse répandra lors de leur examen par le Parlement.

On conviendra que ce n'est pas la manière que l'on emploie habituellement pour enterrer les questions embarrassantes. La vérité, c'est que l'impôt sur le revenu, les retraites ouvrières, la réforme des conseils de guerre, la représentation proportionnelle, sont autant de projets qui verront le jour dans la mesure qui convient.

Dès lors, que dira l'opposition qui guette les échecs pour les amplifier et les signaler au pays? Surtout, que dira la démocratie française, quand toutes ces promesses seront devenues des réalités? Reconnaîtra-t-elle, enfin, qu'elle a dans son sein les hommes aptes à la conduire et qui complètent merveilleusement l'œuvre du passé déjà si belle par elle-même? Et si, jamais, il n'était pas donné au ministère Briand de pouvoir accomplir son programme, il serait utile que la classe ouvrière vérifiât d'où est venue la cause de la chute. Ce serait une leçon qui ne manquerait pas de valeur sur les mobiles qui déterminent, dans la politique, certains individus et certains partis.

***

Comment peut-on observer l'œuvre particulière de Briand? Elle est toute récente. Ensuite, personne ne l'ignore, parce que peu ou beaucoup, elle a réagi dans tous les milieux de la société française, en ce qu'elle a modifié un état qui, en fait, par le jeu des lois et des institutions, était mêlé à la vie intime du pays. Aussi de ce qu'elle a atteint essentiellement des intérêts particuliers dans ce qu'ils avaient de plus cher, elle a suscité des protestations multipliées, en même temps qu'elle créait sur tous les points du territoire une

campagne de calomnies et de violences qui ne négligea personne. Elle se fit entendre partout : insidieuse dans le confessionnal, prêcheuse dans les écoles, véhémente à la chaire, menaçante au milieu des réunions publiques, et trois ans d'une lutte incessante n'en ont pas diminué la vigueur ainsi qu'en témoigne le récent appel au public de l'épiscopat français.

Il fallut de l'énergie pour tenter la réforme, une psychologie profonde de l'esprit public, et surtout de la science historique pour rétorquer l'argumentation subtile, basée sur des erreurs et des mensonges, de ceux qui prétendaient éterniser chez nous un état de choses qui n'avait que trop vécu. On ne croyait pas que l'homme fût né qui réunirait toutes ces conditions, conditions indispensables, sans lesquelles la tentative ne serait qu'un nouvel échec pour ceux qui désiraient la réforme et un triomphe pour ceux qui se préparaient à la combattre, et ce ne fut que lorsque la bataille fut solidement engagée, les deux camps bien aux prises, que l'on s'aperçut que l'heure n'était plus à l'illusion, à la confiance.

C'était à un socialiste qu'était réservé l'honneur de réveiller la France libérale, endormie dans un fait séculaire, et de la délivrer de l'emprise cléricale qui, depuis trente ans, s'acharnait insidieusement à détruire la République et qui, en réalité,

l'avait menée trois fois à la limite des réactions où elle eût laissé, avec son programme d'avenir, toutes ses conquêtes du passé dans le domaine intellectuel et moral.

Les opportunistes et les radicaux étaient unis dans un même aveu d'impossibilité et, passivement, ils laissaient les congrégations se multiplier et se répandre dans le pays. Le Concordat couvrait tout, il était la réponse à tout. De ce que le premier consul l'eût édifié et que sa signature, qui était celle de la France, se fût accolée à celle du représentant du chef de l'Eglise catholique, il semblait que la convention, où Rome était partie, fût le chef-d'œuvre définitif qui réglementerait à tout jamais la vie religieuse de notre pays. Cette thèse a été soutenue maintes fois dans notre pays, et par les hommes les moins asservis personnellement à la domination romaine, et était admise par la majorité de la population. Comment le nier? Ce qu'il faut voir, c'est la cause qui a formé cette mentalité qui était particulière aux catholiques français. La constitution de l'an VIII avait déclaré « qu'après une vente légalement consommée de biens nationaux, quelle qu'en soit l'origine, l'acquéreur légitime ne peut en être dépossédé[1]. Le titre est incomplet du nouveau propriétaire ; il y

1. 22 frimaire an VIII.

manque une pièce, et capitale, l'acte d'abandon et de cession, la renonciation formelle, le désistement authentique de l'ancien propriétaire. L'Etat, premier vendeur, doit cette pièce à ses acheteurs; qu'il se la procure et négocie à cet effet; qu'il s'adresse à qui de droit, aux propriétaires qu'il a dépossédés, aux titulaires immémoriaux et légitimes, je veux dire aux anciens corps. Ceux-ci ont été dissous par la loi révolutionnaire et n'ont plus de représentant qui puisse signer pour eux. Pourtant, malgré la loi révolutionnaire, un de ces corps, plus vivace que les autres, subsiste avec ses représentants effectifs, sinon légaux, avec son chef attitré et incontesté. Ce chef a qualité et autorité pour engager les corps; car, par institution, il est suprême, et la conscience de tous les membres est dans sa main. Sa signature est d'un grand prix; il importe de l'obtenir, et le premier consul conclut le Concordat avec le pape.

« Par ce Concordat, le pape « déclare que ni « lui ni ses successeurs ne troubleront en aucune « manière les acquéreurs des biens ecclésias- « tiques aliénés, et qu'en conséquence la pro- « priété de ces mêmes biens, les droits et revenus « y attachés, demeureront incommutables entre « leurs mains ou celles de leurs ayants cause. » Désormais, la possession de ces biens n'est plus un péché; du moins, elle n'est plus condamnée

par l'autorité spirituelle, par cette conscience extérieure qui, dans les pays catholiques, dirige la conscience intérieure et souvent en tient lieu; de ses propres mains, l'Eglise, maîtresse de la morale, ôte le scrupule moral, la dernière petite pierre incommode et dangereuse, qui, engagée sous la pierre angulaire de la société laïque, faussait l'assiette de l'édifice total et compromettait l'équilibre du nouvel Etat. — En échange, l'Etat dote l'Eglise[1].... »

Voilà la base du Concordat; c'est une compensation matérielle pour ceux qui se croient lésés, et c'est pour le futur maître de la nation la certitude que les multiples organes acceptent la nouvelle situation, la place qui leur est donnée dans le corps social. Pour l'Eglise, il y avait autre chose dans le Concordat : le moyen de poursuivre son but de domination spirituelle, intellectuelle et morale. Toute l'histoire de notre pays pendant le XIXe siècle est aux prises avec ce corps puissant qui ne connaît pas de limites à son action et qui l'exercera dans tous les domaines et par tous les moyens. Par tous les moyens, tous, et d'aucuns se rattacheront si peu avec ce qui est la dignité qu'une grande voix, une des plus auto-

1. H. Taine. *Origines.*

risées du catholicisme, celle de Montalembert, s'indignera de toutes les concessions, de tous les compromis à « ce système d'avilissement, » et jettera le cri d'indépendance : « L'Eglise libre dans l'Etat libre! » Il ne fut pas écouté pendant plus de soixante ans en France, tandis qu'en Italie, le grand Cavour, reprenait cette parole pour en faire un des articles du programme de salut pour son pays.

Chez nous, on avait peur de redonner la liberté à l'Eglise catholique, tellement on la sentait forte et puissante. Tout plutôt que cela. C'était une armée bien disciplinée à la parole de son chef, capable de manœuvrer en silence jusqu'à la mort, « *perinde ac cadaver!* » et le cardinal de Bonnechose ne se gênait pas de le déclarer au Sénat du second Empire. Quels dangers la coalition cléricale ne ferait-elle pas courir au gouvernement, quel qu'il soit? Et il n'est pas jusqu'à la troisième République, tout entière à la direction des opportunistes et des radicaux, qui trembla pendant trente ans dans l'impuissance de se dégager. Gambetta lui-même, l'homme de toutes les belles audaces, se refusa à consommer la séparation qui serait si utile pour délivrer notre régime de son ennemi le plus dangereux, de son éternel adversaire.

« Il est remarquable, en effet, que, depuis 1870, au lendemain de nos désastres, au milieu même

des ruines qui s'étaient accumulées autour de nous, cette pensée, ce plan politique, réfugiés sous le manteau de la religion, aient apparu. Il n'est pas moins digne d'attention que ce soient précisément les mêmes hommes qui, dans notre pays, mènent l'assaut contre les institutions, contre la Révolution de 1789, contre ses conquêtes, qui sont en même temps à la tête des comités catholiques, des cercles catholiques, des associations catholiques, et qui, mêlant avec habileté, avec une infatigable et opiniâtre activité, la diplomatie et la religion, le parlementarisme et la bienfaisance, font de toutes ces idées associées un levier, que dis-je, un bélier, qu'ils poussent contre la citadelle de l'Etat.

« Pour quoi faire? Est-ce vraiment pour amener la paix parmi les hommes, pour y faire fleurir un dogme, pour mettre telle religion au-dessus de telle autre? Non! c'est pour servir des ambitions, des desseins de suprématie politique!...

« ... C'est de cette situation nouvelle que nous nous plaignons; son plus clair résultat à nos yeux est précisément d'ébranler le Concordat, de mettre en question ce traité, ce contrat synallagmatique qui règle les rapports du sacerdoce et de l'empire, de l'Etat et de l'Eglise, en dehors duquel il n'y a que deux solutions : ou l'exclusion ou la séparation.

« Or, comme nous estimons que *tout vaut mieux que ces deux solutions*, nous voulons ramener au respect du Concordat et des articles qui l'accompagnent, à l'application rigoureuse, permanente, répressive des lois qui figurent dans nos codes pour la défense de nos libertés et pour la protection de notre indépendance ecclésiastique[1].... »

C'est là le thème que développera dans notre pays la politique opportuniste et radicale pendant trente ans. Jules Ferry essaiera, mais sans succès, de limiter l'influence de l'Eglise devenue la maîtresse de l'enseignement en France. « L'Eglise a demandé à enseigner d'abord les petits, les humbles, puis on s'est élevé, on est passé à l'enseignement supérieur, à la collation des grades par les Universités catholiques au détriment de l'Etat[2].... » Personne ne contestait l'exactitude de cette situation, ce qui n'empêcha pas que Jules Ferry trouva ses adversaires les plus violents parmi des républicains. On se rappelle que son fameux article 7 fut combattu au nom de la liberté. Etrange conception de la liberté que celle qui s'arroge le droit de tout réglementer, en dehors de tout examen, et qui traite « la science comme un tissu d'erreurs et de mensonges dont l'esprit doit rejeter toutes les conclusions, » car la vie maté-

1. Discours du 4 mai 1877.
2. *Idem.*

rielle n'est rien en dehors de la vie de l'âme, « dont les droits sont d'autant plus sacrés qu'elle se développe dans une sphère plus haute. » Les sociétés humaines peuvent évoluer, se développer par la connaissance toujours plus grande des phénomènes qui les entourent, prendre conscience de leurs droits imprescriptibles parce que nécessaires, il est des cerveaux qui ne veulent rien voir de tout cela. Les règles de la vie n'ont rien de commun avec les contingences extérieures, disent-ils, et c'est ainsi qu'un Troplong peut écrire en négation suprême des lois élémentaires de la vie : « Je crois à l'existence d'un droit naturel supérieur à l'homme et condition de sa nature sociale. Il est des règles antérieures à toutes les lois positives. »

L'Eglise était donc dans son rôle de vouloir tout subordonner à son dogme, mais il était de notre devoir de nous y soustraire. C'était l'intérêt de notre plus grand développement intellectuel et moral, et il faut regretter que la République ait mis tant d'années à s'en apercevoir, car le lien se fortifiait avec le temps, et la rupture devenait de plus en plus difficile. Une fois déjà, au cours de notre histoire, nous l'avions faite, mais devions-nous attendre encore une crise de violence pour nous libérer à nouveau et définitivement? Fallait-il que l'heure fût venue où la France put être

comparée à l'Espagne, domaine suprême du catholicisme? Certes, notre pays a des forces intimes qui l'eussent protégé contre une influence absolue, une absorption totale, mais encore que l'action cléricale ne fût jamais parvenue à tout diriger chez nous, c'eut été déjà de trop qu'elle eût pu être un frein à notre évolution. Et c'était bien le rôle qu'elle remplissait. On la retrouve partout où l'action bourgeoise, capitaliste, s'exerce, s'opposant de toutes ses forces au développement des classes ouvrières et à leur libération de toutes les servitudes. Sa dernière tentative aura été puissante avec les cercles catholiques, car c'était une nouvelle armée, solide et bien encadrée, que M. de Mun avait constituée pour la défense de l'Eglise.

« ... L'œuvre a pour but de susciter et d'organiser le dévouement de la classe dirigeante envers la classe ouvrière, afin de ramener à l'atelier la religion, les mœurs, le patriotisme, qui en sont bannis par l'esprit de révolution. A cet effet, l'œuvre forme dans la classe élevée des associations inspirées par l'esprit catholique et les constitue en comités locaux pour la fondation d'associations ouvrières semblables dans leur esprit, qui prennent la forme et le nom de *cercles catholiques d'ouvriers*. Les cercles ainsi constitués sont des centres de réunion où les sociétaires trouvent des appuis et une aide pour la pratique de leurs

devoirs religieux, un encouragement à l'esprit de résistance au mal et de propagande du bien, des institutions économiques, des moyens d'instruction et des délassements honnêtes[1]....

« ... C'est à la grande lumière de l'Evangile, s'écriait-t-il en 1875, que nous pourrons, d'un regard assuré, percer les ténèbres amassées par l'erreur révolutionnaire et résoudre le redoutable problème qui se dresse devant nous, comme le sphinx antique, depuis près d'un siècle. C'est ainsi que nous pourrons formuler une doctrine sociale qui apporte au peuple l'espérance et la paix au lieu du trouble et des déceptions amères, qui nous restitue nous-mêmes au rôle pour lequel nous étions destinés, et qui fasse enfin disparaître ces préjugés et ces haines que le christianisme avait effacés des cœurs et que le paganisme moderne y a fait germer de nouveau.

« Forts de cette doctrine, nous ne craindrons pas, dès lors, de recourir, dans son expression, aux termes les plus décriés par nos adversaires, et nous dirons hautement *qu'il y a des classes dirigeantes*, prétendant ainsi affirmer un principe et exprimer un devoir : car tout aussitôt nous nous hâterons d'y ajouter cet autre mot qui en est inséparable... la charité. La charité! c'est-à-dire le

1. 1871.... *Appel aux hommes de bonne volonté.*

dévouement de ceux qui possèdent envers ceux qui n'ont pas, le dévouement du riche envers le pauvre, du savant envers l'ignorant, du patron envers l'ouvrier, le dévouement enfin de la classe dirigeante envers la classe populaire. Voilà le complément nécessaire de notre profession de foi[1]. »

Au moins, M. de Mun ne voilait pas ses tendances, ne cachait pas le but poursuivi, et malgré que la doctrine fût toujours la même — l'éternelle soumission à l'Evangile, la consécration des classes sociales, — il trouva en France des milliers d'individus qui le suivirent.

L'école ne suffisait pas au cléricalisme, et, de fait, il pénétra, pendant quelques années, dans les ateliers où il recrutait ses nouveaux disciples.

Tous les moyens ont été employés pour concourir à l'idéal de conquête qui est celui de l'Eglise catholique, et il faut s'étonner aujourd'hui qu'avec l'indifférence des pouvoirs publics elle ne soit pas arrivée à ses fins. Le coup de maître a été pratiqué par le *roué habile* que fut le pape Léon XIII. A tout prix, il fallait pénétrer au cœur de la place. Avec ses encycliques, il gagnait à sa cause bon nombre de démocrates qui n'avaient pas éclairci l'équivoque sociale qu'elles créaient; avec son

1. 1875.

conseil au ralliement, il se réservait pour l'avenir une part des forces de la République. C'était de la bonne politique, mais trop tard déjà.

Tout croulait, se désagrégeait. Floquet avait pu dire, en parlant de la séparation des Eglises et de l'Etat, à ceux qui lui reprochaient de ne pas l'avoir réalisée : « Faites-la, si vous le pouvez! » mais quelques années s'étaient écoulées à peine, qu'un ministère radical tentait l'épreuve. Sans convictions, peut-être, à coup sûr sans préparation. L'échec fut sensible à ceux qui ne doutaient pas que le pays acceptât tranquillement la réforme et qui voyaient le danger à perpétuer l'Eglise dans son droit d'enseigner, de former intellectuellement la plus grande partie de la jeunesse française. La plupart des grands emplois de la République étaient occupés par ses sujets qui, lors de l'affaire Dreyfus, venaient chercher la consigne dans le cabinet d'un jésuite. Cette persistance dans les relations montrait la continuité de l'action éducatrice. Qui sait quand la puissance cléricale eût été exactement connue si une circonstance extérieure n'en avait dévoilé la force et ses contacts multipliés dans les centres directeurs de la vie nationale?

L'honneur de délivrer notre pays et de le rendre à une marche plus libre vers ses destinées, était réservé au parti socialiste. Certes, la laïcisation

de tout a toujours été un article important du programme de notre parti, mais on ne pouvait espérer la victoire aussi proche et aussi complète. Les radicaux, eux aussi, la considéraient comme une réforme qu'ils devraient accomplir, mais leur impuissance s'est encore révélée sur ce point comme sur tant d'autres. Chez eux, plus peut-être que dans les autres partis, le scepticisme accueillit les premiers assauts de Briand. Plus tard, il est vrai, dans l'habitude qu'ils ont de suivre tous les succès pour y participer un peu, ils dépassèrent en audace l'auteur de la proposition de loi. Tandis que Briand s'appliquait à donner à son pays une réforme qui fut digne de son haut esprit de liberté, subordonnant tout au respect du droit individuel, les radicaux devinrent féroces. L'ennemi était à terre; on pouvait s'approcher. Comme des êtres domestiqués, ils sentirent leur instinct se réveiller au contact de la victoire déjà impuissante. Briand les domina tous de son calme et de sa sincérité.

Chez lui, ce n'était pas une haine qui s'assouvissait, mais le désir de libérer la France de l'emprise cléricale qui se muait en actes. Il apporta la mesure indispensable, et sa modération a tout sauvé. Soixant eans après que de Montalembert le réclamait, il a fait, en France, « l'Eglise libre dans l'Etat libre. »

Graduellement, les liens ont été dénoués, et,

aujourd'hui, c'est fini. L'enfant — car c'est surtout l'enfant qu'il importait de sauver, — est rendu à ses maîtres naturels, à ceux qui ne lui apprendront que des vérités certaines et n'égareront pas son jeune esprit dans les hypothèses ou dans les actes de foi inconséquents. C'est dans l'enfant, dans le souple esprit qu'était la plus grande force de l'Eglise. Elle y semait les germes de sa doctrine, qui se formait et pour plus tard des partisans et des défenseurs. Le beau rêve est terminé; l'Etat a repris ses droits et sur le citoyen et sur la conscience de l'individu. Pas de domaines concurrents! pas d'adversaires!

C'était surtout à l'enseignement que l'Eglise tenait, et elle eût sacrifié beaucoup d'elle-même pour conserver ses droits d'éducatrice. Par la jeunesse, elle maintenait son contact avec les générations futures; il n'y avait pas prescription pour son autorité intellectuelle. Cela même lui a été enlevé. Comment le reconquérir! Comment limiter la déroute?

Tout examen d'un fait particulier se rattache inévitablement à une philosophie générale. Tout fait a ses antécédents et c'est l'enchaînement logique des faits qui constitue ce que d'aucuns appellent vaguement « la philosophie, » et d'autres, avec une idée plus simple, mais combien plus claire, « la conduite. » Or, toute conduite a une

fin, et celle-ci, pour la France, dans l'œuvre générale qu'elle a si souvent énoncée au cours des siècles, est d'entraîner vers un idéal lumineux de liberté et de justice tous ceux qui sont dans le rayon de son activité intellectuelle et morale.

C'est donc une obligation pour tous ceux qui ont reçu de la France une délégation de pouvoirs, de s'inspirer de la pensée maîtresse, éminente, qui se dégage des principes fondamentaux qui régissent son action. Or, qui peut nier que ce soit l'esprit laïc qui domine désormais notre pays dans son évolution morale? Et alors que nous concevons que les individus doivent être laissés libres de se déterminer, ne serait-il pas insensé de favoriser, dans de jeunes cerveaux, la diffusion de ces idées contre lesquelles l'esprit humain lutte depuis tant de siècles?

Ce serait à coup sûr justifier cette affirmation que « l'Histoire est un perpétuel recommencement. »

Combien nous apparaît plus exacte, plus conforme à la vérité, cette loi de l'évolution qui entraîne tous les peuples vers un avenir meilleur que l'homme poursuit toujours par ses acquisitions successives, incessantes, et en constatant à chaque étape une plus grande satisfaction de ses besoins dans l'épanouissement toujours plus complet de sa nature — prototype de l'humanité !

Or, notre société n'est arrivée à cette conception évolutive qu'en se dégageant du filet d'erreurs et de superstitions dont le Passé l'avait entourée, et ce serait un non-sens historique et moral que d'obliger nos enfants à recommencer pas à pas la route obscure que nous avons abandonnée.

Qui oserait dire que ce n'est pas là notre devoir primordial, hormis ceux qui défendent comme un droit imprescriptible le pouvoir de pétrir le cerveau de l'enfant et lui donner, à la faveur d'une doctrine dont la valeur morale demeure invérifiée, une forme indélébile?

Souvenons-nous de l'admirable pensée cartésienne : « Ne rien admettre pour fondé que ce que la raison a compris ! » La conclusion syllogistique du grand philosophe n'a pas détruit la force de cette conception qui domine la conscience humaine comme elle deviendra avec le temps la règle éternelle de la vie morale de toute l'humanité.

Que les religions aient apporté leur action bienfaisante à l'heure sanglante où la force de la Brute était la loi, cela est vrai, mais la transformation a été rapide. « Le christianisme, de plébéien qu'il était au début, devint aristocratique à la Renaissance.... » Ce fut tout bénéfice pour notre pays.

C'est peut-être une prétention que chaque peuple a de croire à la supériorité de sa civilisa-

tion, mais en tout cas pour tous c'est le moteur de leur conduite, le ressort de leur activité, et la France, devant les résultats qu'elle a atteints, est bien fondée à se croire sur le chemin de la vérité, elle que l'on a appelée « la plus haute conscience morale de l'univers. »

En dirigeant nos enfants vers notre idéal moral, nous sommes aussi logiques qu'en les faisant bénéficier des bienfaits de nos doctrines économiques. De toutes parts, c'est la tendance vers l'harmonie dans l'action, c'est la suppression de toute force excentrique, nuisible, dans notre marche vers une vie plus belle et plus grande.

La presse vient de publier la lettre de l'Episcopat français « sur les droits et devoirs des parents au sujet de l'école. » C'est le cri du blessé à mort, le suprême appel.

« Quels sont les droits des parents? Que signifie ce prétendu droit de l'enfant si souvent invoqué par un certain parti? Comment les prescriptions de la loi naturelle et de la loi divine établissent-elles les droits des parents?

« Les parents ont le droit et le devoir, disent les évêques, de choisir une école conforme à leurs croyances. Il y a aujourd'hui, dans notre pays, deux sortes d'écoles : l'école libre ou chrétienne et l'école neutre.

« L'école chrétienne est celle où le maître inscrit au premier rang dans ses programmes la « science religieuse, » place entre les mains de ses élèves des « livres » d'une « orthodoxie » parfaite et crée autour d'eux une atmosphère favorable à l'épanouissement de leur foi et de leur vertu.

« Cette école, vos enfants devraient la rencontrer partout et l'Etat serait tenu, en bonne justice, de la mettre à la disposition des familles, surtout dans un pays comme le nôtre, où l'immense majorité professe la religion catholique. Car, ainsi que le disait avec une suprême autorité le pape Léon XIII : « Il importe souverainement que des enfants nés de parents chrétiens soient de bonne heure instruits des préceptes de la religion, et que l'enseignement par lequel on a coutume de préparer l'homme et de le former dès le premier âge ne soit pas séparé de l'éducation religieuse. » (Encyc. Nobilissima Gallorum Gens.)

L'école neutre : il y a environ trente ans que par une déplorable erreur ou par un dessein perfide fut introduit dans nos lois scolaires le principe de la « neutralité » religieuse : « principe faux » en lui-même et « désastreux » dans ses conséquences. Qu'est-ce, en effet, que cette neutralité, sinon l'exclusion systématique de tout enseignement religieux dans l'école, et, par suite, le discrédit jeté sur des vérités que tous les peuples

ont regardées comme la base nécessaire de l'éducation?

« A toutes les époques et pour tous les pays, les papes ont dénoncé et condamné l'école neutre. Pie IX, en 1864. Léon XIII, s'adressant à la France, a porté, à son tour, contre ce système de pédagogie la condamnation la plus catégorique et la plus fortement motivée. Il disait en parlant de l'union nécessaire de l'enseignement avec l'éducation religieuse : « Séparer l'un de l'autre, c'est vouloir que, lorsqu'il s'agit d'un devoir envers Dieu, l'enfant reste neutre. Système mensonger et désastreux dans un âge si tendre, puisqu'il ouvre la porte à l'athéisme et la ferme à la religion. » (Encyc. Nobilissima Gallorum Gens.)

« L'école neutre a été réprouvée par l'Eglise, et cette réprobation que certains esprits taxent d'intolérance, se justifie sans peine. N'est-il pas permis de voir dans la suppression de tout enseignement religieux à l'école l'une des principales causes du mal dont souffre la France et qui atteint à la fois la famille, la morale et le patriotisme?

« C'est un devoir rigoureux, partout où il existe une école chrétienne, d'y envoyer vos enfants, à moins qu'un grave dommage ne doive en résulter pour eux ou pour vous.

« L'Eglise défend de fréquenter l'école neutre, à cause des périls que la foi et la vertu des enfants

y rencontrent. C'est là une règle essentielle qu'on ne doit jamais oublier. »

Les évêques concluent : « Usant d'un droit inhérent à notre charge épiscopale, et que les lois et les tribunaux chercheraient en vain à nous contester, nous condamnons collectivement et unanimement certains livres de classes qui sont plus répandus, et dans lesquels apparaît davantage l'esprit de mensonge et de dénigrement envers l'Eglise catholique, ses doctrines et son histoire. »

Ils interdisent l'usage de ces manuels[1] sous peine de faute grave.

Si des parents venaient à découvrir que « l'école, au lieu de rester neutre, n'est plus, suivant une définition célèbre, qu'un moule où l'on jette un fils de chrétien pour qu'il s'en échappe un renégat, ils n'hésiteront pas à en retirer promptement leurs fils et leurs filles.

1. Ouvrages interdits par l'Episcopat français pour l'enseignement des enfants :

Calvet, *Histoire de France;* Gauthier et Deschamps, *Histoire de France;* Guiot et Mane, *Histoire de France;* Rogie et Despiques, *Histoire de France;* Rogie et Despiques, *Petites lectures sur l'histoire de la civilisation française;* Devinat, *Histoire de France*; Brossolette, *Histoire de France;* Aulard et Debidour, *Histoire de France;* Aulard, *Eléments d'instruction civique;* Albert Bayet, *Leçons de morale;* Jules Payot, *Cours de morale;* Jules Payot, *La morale à l'école;* Primaire, *Manuel d'éducation morale, civique et sociale;* Primaire, *Manuel de lectures classiques.*

« Une loi en préparation rendra plus difficile l'exercice de l'autorité paternelle.

« Pour sauver l'âme de vos enfants, vous braverez tous les périls. » Et, en terminant, après avoir invoqué Jeanne d'Arc, les évêques s'écrient :

« Nous nous déclarons prêts à tout souffrir pour vous aider à les défendre contre les périls de l'école et à leur conserver, avec l'inestimable trésor de la foi, les belles espérances dont il est le gage, pour la vie présente et pour la vie future. »

Voilà comment l'épiscopat français traduit sa déception. C'était son droit de protester; nul n'a essayé de l'en empêcher. Certains prétendent que le document a été élaboré à Rome, sans que les évêques de France eussent été consultés[1]. Ce qu'il y a d'indiscutable, c'est que la lettre n'a pas été imprimée dans la *Semaine religieuse* de chaque diocèse sans que le pape lui ait donné son agrément, accompagné de sa bénédiction et de celles des bienheureux Pierre et Paul, selon la formule. Depuis l'avènement de Pie X, la tactique est coléreuse, protestataire, et cela continue, malgré les échecs qui se suivent et se ressemblent.

Que peut bien faire à la France républicaine et démocratique qu'une poignée d'évêques se réunis-

1. *Paris-Journal*, du 29 septembre 1909.

sent pour jeter l'anathème aux enfants catholiques qui fréquenteront les écoles gouvernementales? Absolument rien.

Un pays comme le nôtre ne craint pas la lutte ouverte, à visages francs. Il doit même souhaiter qu'il en soit toujours ainsi, car il n'est pas de pire ennemi que celui qui agit dans l'ombre et dans le silence. Rien de dangereux comme les menées sourdes qui agissent en toute sécurité, car le mal qui s'accomplit ainsi fait son œuvre en s'emparant de toutes les positions possibles d'où il faudra le déloger plus tard.

Tandis que nous avons tout à gagner de la discussion libre, où les vérités jaillissent pour le meilleur enseignement des consciences indécises.

D'après certains organes, il eût été préférable d'éviter cela, et le meilleur moyen, c'était de continuer à garnir le râtelier où mangeaient tranquillement depuis un siècle les plus violents adversaires de notre régime social. Cela veut dire qu'il est bon de pensionner ses ennemis pour qu'ils ne vous combattent pas. Cela peut durer éternellement.

Non, les Waldeck-Rousseau, les Combes, les Briand, etc., n'ont pas été des politiciens à courtes vues, et, bien réellement, on les reconnaîtra toujours pour les promoteurs réels de l'unité morale de notre pays.

Quand toute la jeunesse française s'imprégnera des mêmes vérités; quand elle utilisera les mêmes méthodes d'examen; quand elle aura pour seul idéal le grandissement de l'individu par l'affirmation de cette vertu civique qui est le Devoir humain et qui résume toutes les obligations que nous devons apporter à l'égard de ceux qui nous entourent; — quand nous en serons là, l'unité morale de la société sera faite. Non pas que nous aurons substitué un dogme laïque à un dogme religieux! N'espérons plus qu'un jour les groupements humains recommenceront cette erreur de limiter leur activité dans le cercle d'une formule où d'une conception. La vie est une évolution perpétuelle, et pour atteindre l'horizon lumineux où la conscience de l'humanité s'affirmera dans le triomphe du Beau et du Vrai, il faut à la pensée la libre manifestation où elle rencontre sa pierre de touche par la contradiction qui peut lui être opposée.

Mais cela ne veut pas dire que la tolérance doit aller jusqu'à permettre l'enseignement systématique de l'erreur, pour se réserver le plaisir de la vaincre plus tard. C'est une perte de forces, et tout Etat soucieux de ne rien faire d'inutile ne doit pas hésiter à intervenir pour ne pas permettre que naisse une institution dangereuse ou que se fonde une théorie erronée que l'on sera obligé de combattre plus tard.

Le droit du plus fort? dira-t-on. Non, pas le droit du plus fort, mais la volonté supérieure du pays, dégagée du Passé, maîtresse de son action, responsable de l'avenir.

Tolérer toutes les théories des professeurs de la réaction, sous le prétexte de respecter la liberté de penser, voilà la faute à commettre, et que la France ne commettra pas.

Quoi qu'il en soit, on se rend compte, à l'attitude des vaincus, de la valeur de la victoire. Personne n'ose disputer le mérite de celle-ci à celui qui sut l'organiser et qui sut l'accomplir. Briand est à la tête du gouvernement; c'est dire que rien ne sera abandonné ni compromis des conquêtes de l'esprit laïc sur la sauvegarde duquel tout le parti socialiste a l'intérêt de veiller. Des assauts comme celui que je viens de relater se représenteront avec le caractère tenace que l'Eglise a toujours montré au cours de l'Histoire. En nous opposant à ce qu'elle reprenne jamais la place d'où les socialistes l'ont délogée, c'est le cerveau de nos enfants, de nos petits, que nous défendrons contre l'asservissement dogmatique en les laissant libres pour les besoins infinis de la science, pour la recherche de l'indiscutable vérité, pour l'effort conscient.

C'est là l'immense service qu'un socialiste, que Briand a rendu à son pays, qu'il a rendu à chacun

de nous, et qui doit nous obliger à reconnaître qu'en acceptant la présidence du Conseil il n'a préjugé ni de ses forces ni des capacités de son parti. Où l'opportunisme, où le radicalisme hésitèrent, le socialisme a voulu et a triomphé.

Ne l'oublions jamais pour nos tentatives futures.

VIII

CONCLUSION

J'ai peut-être résumé trop brièvement les cas d'influence directe qu'ont exercés ou qu'exercent encore ceux qui ont accepté de pénétrer au milieu de la société bourgeoise, et il est évident que cet examen mériterait d'être prolongé, pour le socialisme, au double point de vue objectif et subjectif. Aussi bien, cela pourra tenter un des nôtres, solidement documenté, et je serais déjà bien heureux si cette modeste étude avait ce résultat de susciter, dans le même sens où je m'essaye aujourd'hui, une sérieuse activité.

Malgré le regret que j'éprouve de ne pouvoir effectuer moi-même ce travail de statistique et d'observation, je veux espérer que celui-ci, dans son laconisme voulu, rencontrera des approbateurs pour l'idée de propagande qui le domine. A l'heure proche où la population du pays va être appelée, sous la forme des élections, à exprimer son avis sur la politique suivie pendant cette législature et les résultats qu'elle a obtenus, je crois

qu'il est nécessaire que chacun apporte son modeste effort à combattre l'irréductible opposition par le simple énoncé de ce qui est l'indiscutable vérité.

Cette obligation s'impose plus étroitement aux socialistes, parce qu'en même temps que les vieux partis de la tradition et du conservatisme routinier ne cessent de représenter le socialisme comme le support du désordre, de l'utopie et des déceptions, ils prennent à leur compte les réformes que lui seul a conçues et a fait réaliser. Double danger pour nous. C'est donc une nécessité qui s'impose à nos intérêts de se défendre, non pas par de vaines discussions théoriques, mais uniquement, pour maintenant, d'exposer à la masse quelles furent nos tentatives, sur quoi portèrent nos efforts et les bénéfices que nous avons obtenus pour la classe ouvrière.

De plus, ce mode d'action offre cet autre avantage d'éclairer ceux qui, à l'intérieur de notre parti, persistent à demeurer des opposants à la méthode réformiste et se constituent, par cet aveuglement, les meilleurs auxiliaires de ceux qui nous combattent avec les armes du mensonge et de la calomnie.

« Nous ne devons pas pénétrer dans les milieux bourgeois sous peine d'être absorbés, » disent-ils. Cette application d'une des lois les mieux obser-

vées dans tous les domaines serait à retenir, si ceux des nôtres qui affrontent les dangers de la lutte dans un milieu différent de leur nature n'étaient préservés par la force de résistance qui se trouve dans leur caractère et, surtout, par le contact permanent, de tous les jours, avec ceux qu'ils ne songent pas à abandonner et qui, au besoin, sauraient le leur rappeler en temps opportun, comme cela s'est déjà produit.

« Je crois que les ministres ne sont pas assez en contact avec les organisations socialistes et nous arrivons à un ministérialisme profondément, foncièrement gouvernemental. Les ministres socialistes, comme trop de députés socialistes, sont avant tout ministres ou députés et, en second lieu seulement, ils sont socialistes; ce devrait être le contraire. Les représentants du socialisme à la Chambre ne devraient pas perdre de vue qu'ils sont les représentants de la classe ouvrière. Etant fréquemment en rapport avec les milieux syndicaux, j'entends toutes les critiques faites sur l'action socialiste parlementaire. Je vois dans quelle situation, nous qui sommes partisans de la participation des socialistes au pouvoir, nous nous trouvons placés, lorsqu'il est question d'actes de ministres ou de députés socialistes qui sont en opposition avec les idées courantes du socialisme, nous ne pouvons pas défendre ces actes parce

qu'ils n'ont rien de socialiste. J'entendais un de nos amis qui, depuis de longues années est socialiste, dire : « Si véritablement la participation des « socialistes au pouvoir doit avoir pour consé- « quence l'abandon de tout le socialisme, il nous « faut renoncer au ministérialisme. » Nous avons à notre gauche des partis très importants : révolutionnaires, anarchistes, qui nous jugent sur nos actes. Il serait donc d'une importance capitale que le parti socialiste français tint à avoir une attitude plus socialiste, plus ouvrière, plus préoccupée des intérêts socialistes que des intérêts parlementaires ou ministériels comme jusqu'à présent[1]. »

Le refus de beaucoup de socialistes à participer à l'action réformiste leur vient d'une méfiance que leur a gravée au cœur le souvenir des défections dont la classe ouvrière a été la victime avec tous les vieux partis républicains, surtout avec le parti radical. Dès lors, ils ne voient d'autres ressources qu'à se jeter énergiquement dans le clan de la révolution. Leur méfiance s'explique, mais elle n'est pas justifiée à l'égard des socialistes qui veulent tout obtenir des réformes progressives, et ont donné l'exemple, par leurs réalisations, de ce que nous pouvions avec la conquête des pouvoirs pu-

1. Buisson, au Congrès de Lyon de 1907.

blics, et sans que leur présence « au sein de la forteresse capitaliste » les ait détachés en quoi que ce soit du parti qui demeure l'élément dynamique de leurs actes.

L'expérience dure depuis dix ans déjà, et, de quelque côté que l'on envisage le phénomène, c'est le triomphe du socialisme qui s'affirme. Dans tous les ordres : politique, social, moral, économique, la doctrine pousse ses racines profondément dans le sol national, et son application prudente, mais sincère, lui a amené de nouveaux disciples arrachés de l'opposition par la force sans égale du fait accompli, et a décidé les indécis. Voilà ce que chacun sait. Comment, devant de tels résultats, subsistera dans la vie intérieure de notre parti la contradiction permanente qui nous divise en réformistes et en révolutionnaires? Insister dans cette erreur, c'est accorder trop de puissance à l'idée pure, et pas assez aux faits qui sont la vérité, l'unique vérité, parce qu'échappant à l'abstraction, ils se concilient avec l'imprévu des contingences immédiates dont nul ne peut se soucier.

Oh! je sais bien que, dans un groupe, on trouvera toujours des apôtres du mode intégral des conquêtes par la révolution, et je n'ai pas l'illusion de croire que ce sont de modestes études comme celle-ci qui les conduiront vers plus de raison en les éloignant des stériles impatiences. Stériles im-

patiences? Eh bien, non, ce n'est pas ma pensée exacte : mais dangereuses en ce qu'elles peuvent ou nous retarder dans notre marche rationnelle ou nous conduire à un but différent de celui que nous assignons à nos volontés, mais, stériles, elles ne le seront pas si on veut bien les envisager comme des ferments d'activité pour ceux qui pourraient s'endormir à la fin d'une étape. Cependant, je crois qu'ils seront de moins en moins nombreux, ceux qui ne croient pas à la seule puissance des réformes, car le bon sens, que le philosophe de l'Examen méthodique a déclaré être une chose universellement répandue, finira bien par les déterminer, eux aussi, si irréductibles qu'ils demeurent dans leur sincérité.

Si cela pouvait être maintenant, demain même, où l'union des forces socialistes va être si nécessaire contre les derniers bataillons coalisés des partis conservateurs! Nous sommes le nombre, évidemment, mais si nous gardons en nous-mêmes le principe de la faiblesse, nos adversaires auront beau jeu d'utiliser la fameuse tactique de l'économie des forces en se portant tour à tour sur les points faibles de nos positions pour nous les enlever.

C'est une question de plus grande vie immédiate qui nous oblige à ne laisser, par notre faute, aucune chance à nos adversaires. Que ceux-ci triomphent aux prochaines élections, et c'est un

recul énorme pour le socialisme. Recul inutile pour les révolutionnaires, car il faudra toujours en revenir aux réformes progressives.

« L'affranchissement de l'humanité ne pourra être que le fruit d'une action patiente, sériée, pénible, douloureuse, avec des régressions, car il y en aura. Il n'y a aucune fatalité dans le monde qui vienne affirmer le triomphe de la justice. Je ne crois pas qu'il y ait quelque part une divinité qui soit venue dire : Il y aura un jour où le socialisme sera et luira. Nous ne prétendons pas cacher en notre sein le Messie; nous affirmons tout simplement que nous sommes des hommes, faillibles comme tous les hommes, qui voulons mettre au service de la Révolution toute cette force que nous avons en nous-mêmes. Il ne faut donc pas se réfugier dans une opposition systématique que nous ne devons même pas envisager; nous sommes un parti comme tous les autres ayant un idéal qui se précise, parce qu'il porte sur la question de propriété. Nous savons que c'est en adaptant les hommes au milieu et le milieu aux hommes que nous pourrons arriver à une société de justice et de vérité. Ce sont les hommes qui créeront la Justice. Celle-ci n'est pas dans un coin déterminé; il n'y a pas d'action révolutionnaire qui déclanchera la justice; elle ne sera que quand les hommes auront été assez forts pour la faire venir,

c'est pourquoi notre parti ne doit pas être un parti d'opposition systématique, mais de collaboration avec tous les hommes de bonne volonté[1]. »

Violette a raison, et la netteté de sa thèse devance toutes les objections en les réduisant à néant par le simple exposé de ce qui est.

Les objections, je les ai indiquées en posant la question du « cas Briand, » et, avant de conclure contre leurs auteurs, j'ai relaté brièvement les étapes franchies par ceux qui veulent que l'on aille de l'avant et qui ont plus confiance en l'action démontrée qu'en la vertu des dogmes et des formules invérifiées. Un seul de ceux que j'ai cités a-t-il déserté son poste de socialiste? « Pas encore, » diront les intransigeants, « mais attendons la fin. » Et pourquoi? Voici deux lustres que des députés collectivistes participent au pouvoir, « se sont acoquinés, » insinueront les hervéistes, et grâce à eux, à leur fidélité au programme socialiste, nous sommes entrés dans une ère de réformes qui entraînent le pays tout entier et qui rend, désormais, impossible les désertions de ceux qui ont déterminé le mouvement.

Voilà une conséquence dont on ne tient pas compte suffisamment. Toute l'histoire est la preuve qu'il en a toujours été ainsi. Quand les

1. Violette, au Congrès de Lyon de 1907.

hommes ont favorisé l'évolution sociale, l'impulsion devenait telle qu'ils n'en étaient bientôt plus les maîtres et qu'eux-mêmes étaient entraînés. Que les doctrinaires étroits et formalistes de notre parti veuillent bien réfléchir et se demander si il serait possible aujourd'hui de suspendre les réformes et de les enterrer. Ils seront bien obligés de reconnaître que ce serait une gageure à l'émeute et donner aux pavés des rues une force intime qui leur permettrait de s'empiler d'eux-mêmes en barricades. C'est là le triomphe des réformistes, qu'on le veuille ou non, et ce succès leur vient non seulement de l'observation de la nature humaine, mais de n'avoir pas oublié les complexités de tous ordres dont sont formés les groupes sociaux, et d'en tenir compte dans leurs prévisions de l'avenir.

« Aux forces de la nature se sont ajoutées, pesant sur l'existence de l'homme et le dominant de jour en jour d'une façon plus prépondérante, les forces sociales[1]. » C'est ce réseau de forces qu'il faut adapter aux situations nouvelles, pour que chaque individu devienne une unité de plus en plus agissante, moins subordonnée aux influences les plus minimes. Ce ne peut être l'œuvre d'un jour, d'un geste — même collectif, — et un tel

1. Gabriel Deville.

résultat ne saurait obtenir d'un décret ou d'une loi la permanence qui lui est indispensable.

Personne ne le conteste, hors nos doctrinaires idéologues, dans leur certitude que la « catastrophe » réalisée leur permettra d'organiser subitement la société, à coup de décrets portant la même date, et qui ne veulent rien voir ni rien entendre en dehors de cette échéance qui se subordonne toutes leurs activités. Imprégnés de la rigide méthode de Marx, ils formulent leur tactique comme un théorème à démontrer, sans vérifier, au préalable, si les facteurs — qu'ils admettent en axiomes — sur lesquels ils s'appuient, ont la force de l'indiscutable vérité. Karl Marx est leur dieu et ils en sont les prophètes. L'admettre « intégralement » comme de nos jours, c'est donner raison à ceux qui disent : « Beaucoup proclament l'immortalité de son *Kapital*, qui ne l'ont jamais lu[1]. » Non, plutôt, il faut croire qu'il est accepté trop rigoureusement par nombreux d'entre nous. Ses prévisions qui ne se sont pas réalisées et sa confiance dogmatique dans sa méthode inductive ont fourni un thème abondant aux ironies des héroïques défenseurs de la classe bourgeoise. « Le collectivisme théorique est en pleine déroute quasi dans le monde civilisé tout entier. Il fut un temps, dans la

1. J. Rambaud.

dernière décade du dernier siècle, où nombre de professeurs de droit et de lettres croyaient faire preuve de nouveauté et de distinction d'esprit en commentant dans un sens généralement assez favorable les obscures et arbitraires élucubrations de Karl Marx. Aujourd'hui il n'y a plus que des attardés à se livrer à une étude de ce genre à la fois ingrate et enfantine. Personne ne prend plus guère au sérieux, même parmi les socialistes, tous les prétendus théorèmes de Karl Marx. La pratique a infligé des démentis si flagrants à toutes ces remarques saugrenues et à tous ces pronostics de parti pris qu'ils n'ont plus aucune valeur[1]. » Il y a longtemps que tout le monde sait que le « distingué » économiste qu'est M. P. Leroy-Beaulieu est le seul être intelligent qui soit sur la terre, mais à la violence de sa diatribe, à coup sûr sans portée pour ceux qui étudient eux-mêmes les textes, on peut voir les ripostes que l'on s'attire à être trop sûr de soi et à ne pas vouloir tenir pour réel ce qui se passe sous nos yeux, malgré l'évidence.

Tout en gardant au profond esprit qui a conçu le *Capital* une indéfectible adhésion pour sa critique objective du processus de formation du capital, on peut très bien n'admettre ses prévisions d'avenir que sous bénéfice d'inventaire, et

1. P. Leroy-Beaulieu. *Le Syndicalisme et ses excès.*

sans pour cela être taxé de désertion à la doctrine.

Certains ont déjà énoncé leur volonté de se soustraire à la tendance dogmatique de quelques marxistes. « La doctrine de la lutte de classes est conséquente du matérialisme de Marx. Le matérialisme de Marx contient une part de vérité et une part d'erreurs. La lutte de classes donnerait lieu à l'établissement de deux camps bien tranchés : d'une part les ouvriers et d'autre part les hommes qui les exploitent. Marx pensait que par ce procédé on arriverait à supprimer la société par la société elle-même ; il se figurait que la moyenne industrie, que le petit commerce, que la petite propriété disparaîtraient. Or, ceci est faux ; ils n'ont pas disparu ; en France, du moins, ce phénomène ne s'est pas produit. Le régime de la répartition des richesses n'est pas le même en France qu'aux Etats-Unis, qu'en Angleterre ; nous ne connaissons pas ici les trusts, les cartels. Et si le mot lutte de classes peut être exact en Allemagne, il est faux chez nous. On est obligé de tenir compte de tout le petit commerce, de toute la petite industrie. Avec le mot lutte de classes vous avez enrayé l'énergie des ouvriers. La concentration des capitaux n'existe que peu en France. D'après les statistiques dressées en 1898 vous pourrez constater que le nombre des petits com-

merçants, des petits propriétaires n'a pas diminué. C'est là un fait brutal, attesté par la statistique. Il y a certes des orateurs qui se sont fait de grands succès en réunion publique avec des tirades sur la lutte des classes; mais si nous devons donner une base à notre doctrine, c'est dans la statistique qu'il faut la rechercher. Tout le reste, c'est de l'empirisme. On fabrique en l'air des systèmes qui ne tiennent pas debout. Je ne peux, pour ces raisons, me rallier au mot de lutte de classe; ses conséquences sont funestes, c'est l'antipatriotisme, c'est l'action directe. S'il n'y a que deux classes opposées, pourquoi des frontières? pourrait-on vous dire; et pour lutter contre l'autre classe, vous devez accorder l'action directe. Vous abandonnez alors le régime de la légalité pour tomber dans le domaine de la force[1]. »

Nos « doctrinaires » suivent Marx jusque dans ses abus d'autorité intellectuelle. Rappelons-nous combien il fut méprisant et hautain pour Proudhon, et, cependant, si décidé que l'on soit à ne rien admettre sans l'avoir vérifié des données du dialecticien des *Contradictions économiques*, reconnaissons qu'il a rendu au socialisme des services très appréciables et qui, à mon modeste avis, ont peut-être donné plus de résultats pour la diffu-

1. Merle, au Congrès de Lyon de 1907.

sion de nos idées que la science froide et rigide de Karl Marx. A tout le moins, par sa décomposition dualistique des problèmes sociaux, il nous en a montré des côtés qui fussent restés inaperçus à bien des cerveaux. Fournière a bien raison quand il dit : « J'aperçois moins que jamais la nécessité de laisser Proudhon sous l'humiliation des sarcasmes de Marx au moment même où les forces de vie qui sont en eux renouvellent insensiblement le socialisme français. » C'est d'un grand intérêt pour tous de ne pas se laisser absorber par une doctrine qui, si vérifiée qu'elle soit dans le présent, serait inévitablement dans l'avenir une limitation à l'examen des faits.

En tout cas, peu importent les hommes, en dehors de leur contribution à la pensée collective du parti, pensée collective faite de toutes les recherches particulières, enrichie chaque jour de toutes les observations individuelles. Mais, de grâce, que l'on ne nous écrase plus avec des systèmes fabriqués d'avance, pour n'importe quelle société, s'adaptant à tous les groupes ethniques, articles de bazars qui font apparaître la vie sociale comme une place publique où, les jours de foire, les charlatans, tous guérisseurs plus ou moins merveilleux, vendent en flacons cachetés la panacée universelle.

Si chaque ouvrier avait le temps suffisant pour

étudier les textes, la discussion serait bien éclairée, puisque chacun déterminerait son opinion d'après ses propres recherches. « Tous médecins ! » diront pour la millième fois les hauts esprits de la bourgeoisie. Non pas « tous médecins, » mais le plus grand nombre possible apte à vérifier les théories (j'allais dire les ordonnances), afin de se déterminer en connaissance de cause. Le plus grand pas que fera la société, c'est celui où ayant limité le temps de travail social, elle donnera à ses membres les moyens de s'enrichir intellectuellement, sans cesse. Hélas! il n'en est pas ainsi, et leurs conditions actuelles d'existence les obligent à marcher derrière des chefs de files qui, déjà, ont pris parti et cherchent à grossir leurs rangs à l'avantage de l'idée dont ils poursuivent la réalisation.

Les marxistes ont bénéficié de cet état de choses par un phénomène d'ordre psychologique. A l'origine du socialisme militant, il fallut bien se couvrir de l'autorité de quelques noms, et celui de Marx eut évidemment la priorité. On lui a fait une réputation de guérisseur universel, et il la conserve. Eh bien, oui, dans sa thèse, il a prévu « l'issue catastrophique » de l'évolution capitaliste, mais ses disciples actuels ont le tort de croire qu'il a pu espérer que la classe ouvrière ne devrait pas utiliser d'autre moyen pour parvenir que celui de la « ca-

tastrophe. » Ils sont dans l'erreur. Ecoutez-le justifier Millerand, Viviani, Briand, et tous les autres, et applaudir à leur méthode : « Nous, socialistes révolutionnaires, nous sommes avec le prolétariat contre la bourgeoisie et avec la bourgeoisie contre les hobereaux et les prêtres. »

Jaurès a qualifié cette déclaration « de netteté admirable, » ce qui ne l'a pas empêché d'aller s'enfermer dans les rangs des guesdistes. Oh ! personne n'ignore que ce fut une manœuvre de conciliation, espérant combler le fossé qui divise le parti socialiste, mais s'étant jeté au milieu du camp des révolutionnaires à corps perdu, il en est le prisonnier, alors qu'il croyait l'actionner dans un sens plus vivant, moins cristallisé par des formules et des théories d'une rigidité regrettable.

A-t-il réussi ? Nullement. Il s'est embourbé dans le fossé, et son généreux esprit se dépense à réaliser la synthèse des contradictions qui le débordent. Lui qui écrivait en 1901 : « Jeter au pouvoir une force d'avant-garde, tout en réservant l'entière liberté d'action révolutionnaire du prolétariat, et tout à fait conforme à la tactique blanquiste[1], » il en est à ne plus oser défendre cette tactique avec la netteté dont son talent le rend capable, et cela a permis à quelques-uns de considérer sa conduite

1. Lettre au *Mouvement socialiste*, 7 avril 1901.

comme contradictoire. Appréciation que l'ignorance dicte aux uns, et la mauvaise foi aux autres, mais qui n'influe en rien sur ceux qui connaissent le dévouement de Jaurès et ont la certitude que son idéal se confond toujours avec celui de la classe ouvrière. Il faut l'observer à distance utile, ni trop près, ni trop loin, c'est-à-dire en connexion avec les faits particuliers qui suscitent son activité.

Ne s'échappera-t-il pas du cercle où il demeure volontairement, et sans résultats? Quels bénéfices pour le parti, et quel exemple pour les indépendants!

Jaurès sait bien tout cela. Lui qui a écrit tant de pages superbes sur la Révolution, il ne peut nier que le grand mouvement ait reçu son impulsion de quelques énergies individuelles qui perdirent leurs forces et leurs caractéristiques dès l'heure où les groupes les voulurent contenir pour les mieux absorber. L'action des individus, dans le respect des grandes directives du programme, est la seule possible parce qu'elle donne le plus grand essor aux qualités de chacun, tandis que toute action que les groupes limitent porte en elle sa raison de moindre vie par la méfiance que s'attirent les supériorités qui s'accusent. Que craint-on à laisser les individualités s'affirmer, puisque toujours elles sont ramenées par le programme à l'influence du

parti dont elles ne peuvent renier les desiderata sans cesser *ipso facto* de lui appartenir et de pouvoir s'en réclamer? L'épopée de 1789 ne se fut pas terminée dans le sang et dans la réaction si les individus eussent agi sous le seul couvert de leurs responsabilités, en soumettant leurs motions à la majorité qui avait la délégation du pays pour les accepter ou les rejeter. Ainsi fixée, la révolution aurait accompli son programme dans d'autres limites que celles que lui donna, finalement, le Comité du Salut Public.

L'Histoire ne nous a donc rien appris qu'aujourd'hui nous retombons dans les mêmes erreurs, et que, déjà, nous avons un groupe qui se croit le dépositaire de l'unique vérité et traite en dissidents tous ceux qui ne veulent pas se plier à la férule de ses dogmes et de ses formules. Nous en sommes là, sans discuter plus. Mais quand donc voudra-t-on se dire que ce qui est vrai aujourd'hui peut être faux demain? Tout change autour de nous, rien d'immuable, rien de permanent. Nous sommes tous des convaincus de l'évolution, et, malgré cela, il en est parmi nous qui n'en veulent pas accepter les conséquences, dont la plus haute est de fixer les individus dans leurs caractères propres. Or, n'est-ce pas là l'expresse condition du progrès?

Ce n'est pas sérieux, puisque ce serait nier la nature humaine au profit de l'homme idéal, et ce

serait tenter l'impossible que d'espérer l'asservissement de tous les esprits à telle doctrine et telle méthode qui ne portent pas en elles le sceau de la vérité éternelle enfin découverte. Au surplus, il faudrait que les irréductibles révolutionnaires commençassent par donner l'exemple de la logique en respectant leur dogme jusqu'à la lettre. Ils en sont loin, et ce n'est pas difficile à démontrer.

Que font-ils à la Chambre? Conservent-ils une attitude constante de protestation contre le gouvernement en refusant de collaborer à ses travaux? Ils savent bien que c'est impossible. Ils interviennent dans les discussions, déposent des propositions, combinent des amendements, et même votent pour le gouvernement. Est-ce que ce n'est pas là la seule collaboration qui soit possible aux parlementaires, dans l'impossibilité d'être tous des ministres? De ce qu'ils remplissent leur rôle conformément aux règles posées par la Constitution, on ne songe pas à le leur reprocher, mais on est tenu de constater qu'ils participent à l'œuvre d'un gouvernement bourgeois. Même, ils le font avec tant d'empressement qu'un des leurs le leur a rappelé durement :

« Nous nous sommes appliqués, au groupe socialiste révolutionnaire, à toujours marquer notre volonté de n'être pas des ministériels de parti pris

et de n'accorder nos voix au gouvernement que lorsqu'il le mérite. Mais, en fait, surtout depuis la guerre russe-japonaise, il est indécevable que nous soutenions systématiquement le ministère. Si nous étions aussi impartiaux que nous le croyons, n'attendrions-nous pas, quand on l'attaque, de savoir, avant de l'approuver, s'il a raison? Or, en cas d'attaque contre lui, vous nous voyez au premier rang poussant des clameurs d'un gosier qui couvre la voix des ministériels les plus endurcis du groupe socialiste parlementaire[1]. »

Quelle contradiction avec ceci : « Les élus du parti au Parlement forment un groupe unique en face de toutes les fractions politiques bourgeoises : ils doivent refuser les crédits militaires, les crédits de conquête coloniale, les fonds secrets et l'ensemble du budget[2]! »

Voyons, les révolutionnaires, pourquoi discutez-vous des crédits que vous déclarez ne pas vouloir voter dans l'ensemble? Quand vous vous mêlez aux discussions sur la politique générale, sur le rachat de l'Ouest, sur les retraites ouvrières, sur l'impôt du revenu, etc., vous aidez le gouvernement dans l'exécution de son programme et contribuez à accréditer dans l'opinion publique que le gouvernement radical est susceptible de réaliser

1. Sembat. *La Petite République*, 2 novembre 1904.
2. Déclaration du parti socialiste de France, 1905.

les améliorations que ne cesse de réclamer la classe ouvrière, et qu'il est digne de la confiance qu'il demande au pays et dont il sollicitera une solennelle affirmation en mai 1910.

Il n'ont rien à répondre d'autre que ceci : « Nous contribuons et nous voulons contribuer à toutes les réformes sociales qui préparent les voies à notre parti et qui peuvent apporter, dès aujourd'hui, un peu plus de bien-être au peuple. » Mais, alors, que reprochez-vous à Millerand, à Viviani, à Briand, à Augagneur? Quelles bornes posez-vous à la participation possible à l'œuvre du ministère? Ou de votre part, c'est une contradiction permanente, ou alors, pour réduire la méthode d'action de notre parti à une question de plus ou de moins, vous obéissez à une méfiance à l'égard des socialistes au pouvoir, et j'ai montré l'injustice de cette méfiance qui ne repose sur rien.

La vérité, c'est qu'ils sont encore nombreux les socialistes pour qui la lutte des classes ne peut être solutionnée que par un coup de main brutal sur la société, mais qui, dans l'attente de ce jour, ne se refusent pas à cueillir le long de la route les fruits déjà mûrs. Ce qui les différencie des réformistes, c'est que ce qui est pour ceux-ci la règle générale n'est pour eux que l'exception. La révolution seule donnera la solution au problème, disent-ils, et, parmi eux, il en est qui désirent

que l'oppression capitaliste soit telle qu'elle intervienne comme le ferment dans la masse à soulever. Attendre la révolution, c'est laisser le peuple s'user dans toutes les déchéances de la misère, et c'est agir comme un médecin qui plutôt que de soigner la plaie d'un malade, la laisserait s'aggraver jusqu'à la gangrène pour justifier l'ablation du membre qui, ainsi, ne risquerait plus, dans l'avenir, de se blesser à nouveau. N'est-ce pas là ce qu'ils veulent, en vérité? Est-ce qu'au lendemain d'une révolution, nous trouverions tous les citoyens prêts à accepter le nouveau régime? On la leur imposerait! Evidemment, mais ce ne serait pas sans violences, sans heurts, pour le plus grand dommage de toutes ces forces vitales qu'il faut attirer à nous plutôt que de les contraindre jusqu'à l'exaspération. C'est de l'harmonie de tous les éléments qui constituent un peuple que l'on peut extraire l'organisation nécessaire au plus grand nombre, par la variété des tendances, par la multiplicité des ressources.

Seule, l'évolution normale peut nous amener à ce résultat. Marx lui-même a proclamé l'excellence de la méthode lorsqu'il signalait que toutes les réformes acquises aux travailleurs étaient des phases de la lutte de classe[1]. Il est fort probable que si il

1. *Le Capital*, pp. 140 et 147.

était parmi nous aujourd'hui, il ne prédirait plus l'inévitabilité de la « catastrophe. » Au milieu du siècle dernier, pouvait-on prévoir les circonstances qui accentueraient le mouvement socialiste ? C'est en cela que Marx, en tant que prophète de la révolution, a tort à présent, quoiqu'il ait eu pu avoir parfaitement raison à son époque. Les facteurs du problème ont changé ; voilà tout.

C'est là le point autour duquel doit graviter la propagande des réformistes au sein du parti, en même temps que ce sera soutenir la confiance que le pays commence à accorder aux doctrines socialistes. C'est la meilleure des politiques que nous puissions suivre parce que, dans l'atmosphère de quiétude qui enveloppera le pouvoir, il pourra réaliser rapidement les réformes en discussion. Surtout, cette tactique de bon sens attirera à elle la masse des révolutionnaires, je parle de ceux pour qui la révolution ne doit être qu'un moyen et non pas un état permanent. Leur adhésion à un parti de sagesse et de confiance aux lois de l'évolution sera d'un grand exemple pour le prolétariat impatient. Affirmons bien haut que les hommes sont nés qui sont susceptibles de réaliser un programme de progrès et de justice compatible avec la prospérité de notre pays dans la concurrence universelle, et montrons l'œuvre déjà accomplie. Nous verrons alors la progression des adhésions, l'accélération

des concours, le nombre multiplié des électeurs socialistes.

Surtout, le premier devoir qui nous incombe, c'est de nous débarrasser de certains éléments qui sont des germes de mort au sein du parti socialiste. Par là, j'entends désigner M. Hervé et ceux qui forment sa suite. Je voudrais bien que l'on m'indiquât par quel point ces individus se rattachent au concept socialiste. En vérité par aucun.

Déjà quelques citoyens courageux, dans un récent congrès, ont demandé l'exclusion de M. Hervé du parti. C'est Jaurès qui est intervenu pour le défendre, mettant son talent généreux à soutenir la plus mauvaise des causes. Dans le parti socialiste, M. Hervé est toléré ou craint, et il fait partie de la Commission administrative de la Confédération générale du Travail. C'est assez dire que son influence pernicieuse s'exerce dans les limites les plus larges et contre les citoyens désireux d'aboutir par l'ordre et la légalité aux réformes immédiatement nécessaires.

Comme Jules Vallès, M. Hervé s'est détaché de l'Université, et, comme lui, il essaie, mais aussi en vain, d'effacer l'empreinte de l'éducation. Il n'y parvient pas. Son esprit, maté dans l'emploi des méthodes, cherche à s'en évader par les paradoxes truculents, mais, là encore, sur le terrain où il se complaît, il demeure le plus étroit des

doctrinaires. Les plus basses insultes constituent tout son talent, et il est malheureux que quelques-uns consentent encore à l'écouter. Il veut être original, ne pas être tout le monde, fournir à lui seul une aristocratie ; il y a réussi. Quand le parti socialiste consentira à le rejeter, M. Hervé, qui compromet tout ce qu'il touche, pourra écrire tout à son aise l'œuvre capitale qu'il médite depuis longtemps : « De la philosophie de l'Ordure[1] ! »

Quelques-uns se sont déjà élevés avec force contre cette tendance des hervéistes à faire passer le socialisme comme le refuge de tous les déclassés, et je ne résiste pas à citer une belle page du citoyen Violette qui met bien au point le concept socialiste sur la question des frontières dont M. Hervé semble avoir monopolisé le sujet :

« L'internationalisme, il fut un temps, pouvait être considéré comme une opinion subversive; mais en ce début de xxe siècle où les relations internationales se sont développées extraordinairement, où l'internationalisme à tous les points de vue s'est tellement développé qu'on ne peut même plus contester la possibilité, même le caractère d'indispensabilité d'une doctrine telle. Nous sommes partisans du désarmement; nous voulons, par tous les moyens possibles, faire la propagande

1. Voir le n° 41 de la *Guerre Sociale* pour se faire une idée du talent de M. Hervé.

nécessaire contre la guerre et pour le désarmement progressif et simultané; par cela nous sommes d'accord avec tous les esprits sérieux. Nous devons affirmer avec force notre patriotisme ne serait-ce que pour protester avec énergie contre la doctrine hervéiste. Il est infiniment dangereux de laisser croire à la classe ouvrière qu'il lui est indifférent qu'il y ait une France ou pas. Il est incontestable que les individualités morales ont une existence comme les individualités physiques, que les nations ont droit à l'existence comme les individus. A l'heure actuelle le parti socialiste polonais ne proteste-t-il pas avec force contre certaines tendances du parti socialiste allemand qui refusent de reconnaître l'existence juridique de la nation polonaise. La patrie est aussi indispensable que la famille. Il est indispensable de conserver le caractère spécifique de chaque nation parce qu'elles sont des individualités indispensables au mouvement humain; les membres de chaque nation ont des tempéraments différents, personne ne peut le contester. Il est bon qu'il y ait une pensée française, une pensée allemande, une pensée anglaise; ce sont là des génies différents les uns et les autres et indispensables au mouvement de l'humanité. Quant à dire : les ouvriers, eux, n'ont rien, ne possèdent rien, et n'ont rien à défendre; c'est faux. Les ouvriers ont tout de même quelque

chose : d'abord l'ensemble de l'organisation législative dont ils bénéficient dans notre pays, et la plupart, pour ne pas dire tous, ne voudraient pas devenir russes ou allemands. Ils ont aussi leur formation morale. Qu'on le veuille ou non, c'est le produit du génie français. Il est donc tout à fait nécessaire d'indiquer que le groupement français est indispensable au mouvement de l'histoire et que les autres nations ne peuvent pas porter atteinte au génie français. »

C'est là l'enseignement juste et qu'il est bon de répandre en opposition avec certaines théories qui voient la suprême beauté dans la lâcheté des désertions à l'heure où nos libertés seraient menacées. Le jour où tous les peuples de l'Europe auront une organisation sociale commune, correspondant aux mêmes besoins, envisageant le même idéal, ce jour-là, toutes les questions de frontières seront ramenées à leur valeur exacte.

Nous devons donc, pour l'heure présente, nous organiser à l'intérieur de chaque nation et participer de plus en plus, ainsi que l'a préconisé Jaurès si souvent, au contrôle de l'action extérieure de nos gouvernants. Chaque poste conquis par le socialisme nous assure plus de sagesse, plus de réflexion, plus de justice.

Cette question de l'hervéisme apparaît déjà

comme la ligne de démarcation qui divisera le parti socialiste français en deux groupes bien tranchés, à moins que le bon sens, que le philosophe a déclaré être l'apanage de l'espèce humaine, ne finisse par entraîner tout le monde, y compris M. Hervé lui-même. A coup sûr, personne ne peut prévoir quand cette heure sonnera pour le meilleur intérêt de la Démocratie, et, pendant longtemps encore, nous nous diviserons en réformistes et en révolutionnaires. Voilà qui est profondément regrettable, surtout maintenant où le vent de l'opinion publique, pour employer une fois de plus une très vieille métaphore, souffle avec force dans les voiles du navire qui porte le socialisme et sa fortune.

Pour les aveugles qui ne veulent pas voir la puissance de pénétration que l'idée socialiste a empruntée aux circonstances et aux actes individuels de ces dix dernières années, je leur conseillerai de relire attentivement les débats du Congrès du parti radical et radical socialiste qui vient de se tenir à Nantes. Ç'a été une nouvelle forme du *struggle for life*, et si les congressistes l'avaient osé, tous eussent déclaré que les plus avancés des socialistes très extrême-gauche ne sont que de pâles réformateurs à les comparer à eux. Il n'y a que M. Hervé qui les gêne. Sans lui le parti radical aurait vécu, et il n'y aurait plus en France

qu'un grand parti républicain socialiste. Mais, vraiment, le directeur de la *Guerre sociale* est allé un peu loin avec son « drapeau dans le fumier, » et les électeurs sensés ont répudié cette formule imbécile. Les radicaux, se mêlant à la droite pour l'occasion, ont bien essayé de faire croire, lors de son énonciation, que cette insanité appartenait au parti socialiste tout entier, mais le peuple, qui sait bien distinguer, n'a pas accepté cette calomnie comme une vérité indiscutable et a laissé à M. Hervé cette fleur d'une rhétorique qui lui est toute personnelle. Quoi qu'il en soit, le Congrès du parti radical reste une bonne leçon pour nous. On croirait, tellement les congressistes se sont livrés à la perfection au petit jeu du caméléon, qu'au moment où le président déclara que la séance était ouverte, la grande ombre de M. Lebret, l'ancien garde des Sceaux, leur est apparue pour répéter la phrase qui l'a rendu célèbre au moment du Panama : « Messieurs, songez à vos circonscriptions! » Immortel principe que le radicalisme a retenu comme la règle éminente de tout parlementaire soucieux de se conserver le plus longtemps possible à ses électeurs. C'était à qui se débarrasserait des amis gênants pour demander à l'adversaire « irréductible » de la veille la permission de l'embrasser passionnément. Oh! politique, ce sont là de tes coups.

Voilà ce que tous les socialistes devraient se rappeler pour réfléchir un peu, et reconnaître qu'il ne dépend que d'eux que leur programme de réformes serve de plan au parti républicain aux prochaines élections dans toute la France. Cette conscience que le jour est proche où vont devenir des réalités ce que les « ralliés » d'hier appelaient encore des utopies, des rêves nébuleux, il y a dix ans à peine, ne peut manquer de gagner tous les esprits soucieux de l'ordre au plus haut sens du mot. L'idéal socialiste n'a plus besoin pour se réaliser progressivement que du consentement de ceux qui le revendiquent depuis de longues années. Oseront-ils s'y refuser? J. Guesde orientera-t-il son bataillon d'intransigeants vers cette aube lumineuse qui se lève et dont les rayons puissants éclairent notre pays, au lieu de toujours le diriger dans l'ombre des émeutes où la classe ouvrière ne peut que rencontrer les pires défaites? Qu'il revienne loyalement à sa parole si sage d'il y a dix ans : « ... Il faut d'abord prendre le gouvernement qui monte la garde autour de la classe capitaliste; ailleurs, il n'y a que mystification; il y a plus : il y a trahison[1].... Rien que par l'œuvre légale du suffrage universel, l'armée collectiviste deviendra, fatalement et avant peu, maîtresse du

1. Discours au Congrès international socialiste de Londres, 1896.

pouvoir, maîtresse de la République[1] ! ». Ne sommes-nous pas arrivés au seuil de cette conquête qu'il préconisait? Qu'il ait douté, par la suite, au moment de la conspiration nationaliste et cléricale, que le peuple pût se dégager de l'armature capitaliste, cela se justifie. Mais, maintenant, cela n'est plus admissible, et personne ne comprendra que par son aveugle intransigeance, il persiste à fournir au clan hervéiste son appoint le plus sérieux. Qu'il s'explique s'il se refuse encore à aider la réalisation certaine et prudente du programme collectiviste, et qu'il donne ses raisons. Jamais l'heure ne lui sera plus favorable. M. Briand vient, pour sa part, de s'expliquer clairement dans son discours de Périgueux, et, vraiment, il a tenu le seul langage qu'attendait la Démocratie française. Il a rasséréné les esprits, tranquillisé les inquiets, donné de la confiance à tous. Une fois de plus, il a affirmé sa tactique qui repose sur une claire volonté des réformes à accomplir et sur une prudence qui ne se soucie pas de livrer l'évolution soudainement accélérée de notre pays aux contingences nuisibles de tous ordres.

« Deux mots ont été prononcés dès le début qui ont produit un effet énorme, presque magique. On

1. 26 juin 1896.

a parlé d'apaisement, de détente, et tout de suite, au simple énoncé de ces mots, la confiance est venue à nous. Pourquoi? C'est que nous sommes à une heure où ce pays se sent un grand besoin, un irrésistible besoin d'union, de concorde et de fraternité.

« Il comprend, lui si beau dans le passé, si grand encore dans le présent et d'un si bel avenir, qu'il ne peut remplir, non pas pour lui seulement mais aussi pour l'humanité tout entière, son plein destin qu'à la condition que c'en soit fini des haines et des luttes fratricides entre ses enfants.

« Pendant trente-neuf ans, la République, désirée, voulue, maintenue avec force par le pays, a été contestée par quelques citoyens. Contre elle se sont préparées des entreprises dont vous avez connu les efforts violents ou astucieux. La République alors était obligée pour se défendre de grouper autour d'elle tous ses enfants, tous ceux qui l'aiment, non pas pour la formule, mais pour ce qu'elle contient; et alors tous, la main dans la main, allaient à l'ennemi, au combat. Il y avait des blessés, il y avait des cadavres, il fallait que la République se consolidât et qu'elle assurât son existence.

« Messieurs, il n'est pas possible pour un grand pays de vivre toute sa vie dans un pareil état; il arrive un moment où il devient possible de pro-

noncer, de faire entendre et surtout de faire accepter des idées de fraternité, et si j'éprouve une grande joie d'être au pouvoir, oh! soyez-en certains, ce n'est pas par une vaine gloriole : c'est parce que je pense que peut-être le hasard de circonstances heureuses m'a donné à moi l'heure propice, susceptible de faire l'union dans la République, et pour elle et pour la France, de tous les Français qui comprennent qu'il n'y a pas de prospérité réelle dans les luttes et dans les déchirements.

« Si je cherchais à me maintenir à la faveur des luttes intestines, je serais un misérable.

« Nous voulons rendre la République si agréable à habiter, nous voulons l'élever si haut au-dessus des partis, que ce soit la France entière qui rayonne en elle.

« Dans une précédente législature j'ai été l'artisan d'une grande réforme, dans laquelle était le germe des divisions entre les consciences.

« Cette question une fois réglée, alors, pour les hommes de bonne volonté, il n'y a plus de raisons valables d'entrevoir des luttes fratricides.

« On a dit aux catholiques que leur liberté d'aller à l'église serait entravée.

« Eh bien, ils ont pu constater que les églises sont toujours ouvertes, et depuis, rien n'a pu nous faire départir de notre calme.

« De certains côtés, on ne voulait pas de notre justice ; on aurait voulu voir notre République tyrannique. Elle ne l'a pas été.

« Nous avons même reculé un peu dans certains cas, et nous n'en éprouvons pas de regret.

« Nous avons démontré que la loi ne contenait ni pièges ni traquenards. Le pays le sait maintenant, il ne reviendra pas sur son jugement.

« Nous avons à accomplir un certain nombre de réformes. Nous ne sommes pas de ceux qui courent après plusieurs réformes à la fois.

« C'est un travers de notre Démocratie d'oublier l'œuvre accomplie. C'est une course au progrès qui empêche le peuple de se rendre compte de ce qui a été fait pour lui.

« On a donné aux ouvriers la loi des prud'hommes, celle de l'inspection du travail et maintenant elles semblent oubliées. Nous aurons demain à réaliser la loi des retraites ouvrières et paysannes.

« Nous en faisons une condition *sine qua non* de notre présence au pouvoir. C'est une réforme qui doit être accomplie maintenant. L'heure en est venue.

« Pour une politique large, franchement démocratique et sociale, nous comptons sur une majorité.

« Messieurs, la France, quel pays plus beau

dont l'avenir soit plus éclatant, plus rempli d'espérances! Quand je pense que le goût du dénigrement a conduit certains orateurs et certains journaux jusqu'à mettre en doute la conscience patriotique des citoyens de ce pays! Quand je pense qu'à certaines heures on a pu se demander si ce pays attaqué ne serait pas déserté par certains de ses enfants! Quand je pense qu'un tel problème a pu se poser dans un pays comme le nôtre! De pareilles inquiétudes étaient-elles justifiées? Est-il possible de croire que demain la France serait abandonnée par quelques-uns de ses fils? Est-ce que la nation tout entière n'est pas unie pour sa défense? Est-ce que ce ne serait pas un crime contre l'humanité que d'y manquer?

« Nous avons la bonne fortune d'être le pays de tous les pays, celui vers lequel sont tournés tous les regards d'espérance du monde entier, celui qui a fait le geste de libération, celui qu'on aime pour ce qui pourra sortir de lui demain dans tous les ordres du progrès! Et ce serait pour des raisons de progrès, pour des considérations philosophiques et d'humanité qu'on déserterait sa cause et qu'on le laisserait opprimer ou détruire? Allons donc! Y a-t-il un bon sens dans de telles théories? Est-il même digne d'un chef de gouvernement d'avoir à les discuter?

« Vous avez vu, hier, aux manœuvres, une

armée solide, puissante, capable de faire face à toutes les difficultés de sa tâche, capable en toutes circonstances, de remplir dignement et avec succès sa mission. Vous avez vu que partout où passaient nos soldats, nos officiers, un accueil enthousiaste leur était réservé. Les populations allaient au-devant d'eux, essayant d'accroître leur bien-être, s'offrant à eux, les aimant d'une manière éclatante et vivante. Est-ce que cela n'est pas fait pour dissiper certaines inquiétudes qu'on voudrait semer dans nos esprits? Est-ce que cela n'est pas fait pour nous donner confiance dans l'avenir? Non! Non! notre pays garde sa force, il a confiance en lui, il veut vivre! Notre pays a sa raison d'être dans son passé, dans son présent, dans son avenir! Il entend prospérer, il entend se développer! Il ne laissera porter atteinte à son existence, à sa gloire, à aucun moment! Et si, par malheur, les événements le voulaient, tous les Français, sans exception, seraient debout, unis fraternellement, oubliant les discordes du passé, les nuances d'opinions, marchant tous pour la défense de la patrie bien-aimée, et assurant ainsi le succès de ses armes! »

Langage clair et précis, dégagé de toute ambiguïté et de vagues généralisations. C'est proprement appliquer sur les problèmes la solution possible, et personne ne s'avisera de dire qu'il n'y a

dans ce discours qu'une suite d'impossibilités et de rêves nuageux. Dès lors, il importe que ceux de notre parti que l'exposé de Briand ne satisfairait point, apportent leurs objections et, à leur tour, nous fassent connaître ce qu'ils veulent et comment ils entendent l'obtenir. Ni J. Guesde, ni M. Hervé ne reculeront devant une nouvelle déclaration de principes, mais il reste à savoir s'ils seront suivis dans leurs éternelles protestations.

Si la certitude que leurs désirs d'antan vont être réalisés, sans à-coups, avec prudence, mais sûrement, ne leur suffit pas, ils ne peuvent sortir du dilemme qu'en affirmant que, pour eux, la Révolution est un but et non pas seulement un moyen.

La Révolution pour le seul plaisir de bouleverser un pays en le livrant aux émeutes qui se règlent dans le sang et le pillage! La Révolution pour désorganiser un corps social particulier, l'affaiblir par la destruction de ses organes de vie, et le livrer à tous ceux qui l'entourent et qui n'attendent peut-être que cette heure pour s'emparer de ce qu'il s'est créé de puissance dans le monde au prix de milliers de sacrifices individuels! La Révolution pour que l'évolution de notre pays soit brisée dans sa marche triomphante, captée par les éternels ennemis de la liberté humaine dans ce qu'elle a de plus beau : l'autorité de l'esprit! La Révolution pour que toutes les espérances légi-

times et les droits les plus sacrés disparaissent sous la sombre rafale de la Force brutale et sous la domination des oppresseurs intellectuels! La Révolution pour que dans notre beau pays de France, au ciel lumineux de toutes les clartés que l'intelligence humaine y a jetées à profusion, l'homme du xxe siècle ne soit plus un homme libre, mais encore et toujours le serf social, le mineur intellectuel, l'esclave des dogmes révélés!

Voilà ce que la Révolution inutile nous réserve, et ce sont là les surprises futures que les prôneurs du désordre et de la violence nous préparent. La Terreur rouge avant la Terreur noire! Ni l'une ni l'autre ne sauraient convenir à la démocratie française. S'il était nécessaire pour se libérer des servitudes économiques ou intellectuelles de recommencer le grand geste de 1789, qui se refuserait à donner son concours intégral, c'est-à-dire jusqu'à l'offrande de soi? Mais jeter sa vie au cœur d'une tourmente néfaste, d'où ne sortiraient que plus d'oppression et plus de misères, où notre patrie laisserait s'éteindre son rayonnement civilisateur, ce serait un acte de folie, un crime contre la raison, un défi jeté à la conscience de toute l'humanité.

Le parti socialiste tout entier doit se refuser à suivre ceux qui le veulent conduire aux pires déchéances, et si son organisation actuelle ne lui

permet pas d'être assez dégagé pour que le pays sache quels sont ceux dont la voix est écoutée et dont les conseils seront suivis, il faut lui donner sa forme logique de réalisation. Que ceux — et ils ne manquent pas, — dont le passé leur a créé l'autorité morale que le peuple réclame de ses guides, que ceux-là se lèvent, et ils seront suivis. Les rangs seront puissants pour le combat définitif à livrer contre les ennemis de la démocratie, et souvenons-nous que ceux-ci ne sont pas seulement les groupes minuscules des réactions affaiblies et déçues, mais aussi ces prétendus intransigeants que jamais rien ne satisfaira des progrès logiques et coordonnés, et qui ne rêvent que le désordre où faire triompher leurs incapacités.



En définitive, c'est le pouvoir que le peuple doit atteindre. Jusqu'alors on lui a contesté la capacité nécessaire aux fonctions dirigeantes, et voici qu'il prouve, depuis dix ans, que lui seul est capable de satisfaire les désirs en connexion avec l'idée de justice sociale qui doit fixer les regards d'un grand peuple. Poursuivons cette marche prudente, mais sûre, poursuivons-la inexorablement, c'est-à-dire sans nous occuper de la bourgeoisie alarmée, jus-

qu'à ce que nous ayons atteint l'idéal socialiste, nouveau stade où l'humanité s'arrêtera sans doute un peu avant de poursuivre son existence, par des voies larges et lumineuses, vers l'accomplissement de sa destinée.

DEUXIÈME PARTIE

A Paul Darcy.

LES SOCIALISTES ET LA COLONISATION

DEUXIÈME PARTIE

LES SOCIALISTES ET LA COLONISATION

Il est hors de doute que la colonisation n'est pas encore acceptée par la majorité des socialistes comme une nécessité impérieuse de l'activité sans cesse croissante des grands peuples modernes et une conséquence inévitable de leur développement logique. Dès le milieu du siècle dernier, alors que les théoriciens cristallisaient l'idéal de la société future dans des formules rigides, l'expansion coloniale a été considérée tout uniment comme une spoliation sur les indigènes des pays conquis. Elle apparaissait comme le prolongement normal de l'œuvre de violence du capital, surtout à l'heure où celui-ci recevait, par l'introduction récente du machinisme dans le domaine de la production, une suractivité extraordinaire. Et, cependant, cette époque était postérieure à la grande conquête d'outre-mer de l'Espagne, de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, et seule une réflexion projetée sur l'avenir pouvait permettre de prévoir que la fureur expansionniste susciterait l'activité des

peuples de l'Europe et de l'Amérique au point de n'être plus que l'exacte raison — sous les prétextes les plus spécieux, souvent, — des conflits futurs.

Les protestations des socialistes avaient vraiment leur raison d'être vers 1850, car la colonisation n'était bien que l'exploitation féroce, sauvage, des indigènes soumis. On était encore sous le régime du pacte colonial dans toute son horreur d'égoïsme hypertrophié, et on ne s'imaginait pas qu'il y eût une autre forme de coloniser que l'exploitation intensive de ceux qui avaient succombé dans la lutte. On perpétuait le droit du vainqueur, malgré la secousse libératrice de la Révolution de 1789 qui avait fait s'écrier joyeusement le philosophe de Kœnigsberg : « Une aube nouvelle éclaire le monde ! » « L'heureuse régénération[1], » dont on voulait faire bénéficier tous les sujets de nos possessions lointaines, à la suite des exactions de Saint-Domingue dont l'Assemblée nationale s'était émue, resta lettre morte pour les malheureux qui connurent toute l'oppression du mercantilisme érigé en système. « Enrichissez-vous ! » se préparait à crier Guizot, avec toute l'autorité des fonctions exercées, et ceux auxquels il s'adressait firent tout ce qu'ils purent pour s'enrichir.

Il est peu de personnes qui ne sachent ce qu'on

1. Décret du 8 mars 1790.

entendait par le fameux pacte colonial dont les prescriptions ont si longtemps été la loi suprême de nos possessions d'outre-mer, et qui avait posé l'interdiction absolue du commerce étranger comme la clef de voûte de tout le système. Il érigeait en principe, et cela de la façon la plus solennelle, ainsi qu'on le voit clairement dans les instructions données par le roi Louis XV au comte d'Ennery, envoyé en 1765 comme gouverneur à la Martinique, « que les colonies sont établies pour l'utilité de leurs métropoles, et qu'elles en doivent consommer les produits. » Du principe posé découlaient les trois conséquences suivantes : la première, que les colonies, bien loin d'être assimilables aux provinces de France, en diffèrent autant que le moyen diffère de la fin, et qu'elles ne sont absolument que des établissements de commerce ; la seconde, et ceci est moins sujet à contestation, qu'une colonie est d'autant plus avantageuse que ses produits diffèrent davantage de ceux de la métropole. La troisième et dernière conséquence de cette belle théorie est, on le devine aisément, la prohibition la plus absolue de tout commerce étranger par cette triomphante raison, que « si dans le royaume le commerce n'est encouragé qu'en faveur de la culture, dans les colonies au contraire la culture n'est encouragée et établie qu'en faveur du commerce. » L'exploi-

tation, on le voit, était fort peu déguisée malgré l'apparat scientifique des formules ; mais ces doctrines étaient alors celles de toutes les nations maritimes, et nos colons ne s'en seraient pas plaints sans l'infidélité avec laquelle la métropole tenait ses engagements à leur égard[1].

Dès lors, rien d'étonnant à ce que des hommes sincères, épris de justice positive, n'aient pas gardé la mesure nécessaire dans la révolte de leur esprit et qu'ils aient condamné à tout jamais la colonisation comme indigne de figurer dans leur concept social. Ce n'était pas qu'ils doutassent de sa valeur comme agent d'activité économique, mais quelle morale oserait préconiser l'enrichissement d'un groupe ethnique au prix d'un tel abandon de dignité humaine dans le choix des moyens[2]? « Le régime colonial développa le commerce et la navigation. Il enfanta les sociétés marchandes, dotées par les gouvernements de monopoles et de privilèges et moyens puissants servant à la concentration des capitaux. Il assurait des débouchés aux manufactures naissantes dont la facilité d'accumulation redoubla grâce au monopole du marché dans les colonies. Les trésors, directement extorqués,

1. E. du Hailly.

2. Je montrerai plus loin qu'il y en a un actuellement. Tout est justifié par le résultat, si celui-ci est *bon*, et nous verrons comment les Allemands ont compris la théorie et l'ont appliquée brutalement, en toute erreur, avec les Herreros.

hors de l'Europe, par le travail forcé des indigènes réduits en esclavage par le pillage et le meurtre, retournaient à la mère patrie pour y fonctionner comme capital. De nos jours la supériorité industrielle indique la supériorité commerciale; mais, à l'époque manufacturière proprement dite, c'est la supériorité commerciale qui domine la supériorité industrielle. De là le rôle considérable que joue alors le régime colonial[1]. »

Les socialistes sont restés sur cette impression première, dont ils auraient dû se méfier, non parce qu'elle était bonne, ainsi que le conseillait le cynique M. de Talleyrand, mais du fait qu'ils n'avaient pu se soustraire à cette contingence dangereuse pour un examen libre : une conviction, une foi.

Bien peu se sont dégagés de cette réserve farouche. Benoît Malon, ce loyal penseur, qui est parvenu, à force de travail et de méditations, à *figurer* dans son œuvre capitale la société telle qu'elle lui est apparue comme synthèse de tous les éléments en évolution, n'a pas éliminé cette conséquence : « La colonisation scientifique, progressive et civilisatrice par l'état socialiste[2]. » Son disciple Eugène Fournière, l'évolutionniste convaincu, échappé des troublants mirages de la

1. K. Marx. *Le Capital*, p. 306.
2. *Socialisme intégral*, t. I, p. 398.

révolution, y est arrivé désormais, et, tout récemment[1], il prenait « *La politique coloniale socialiste* » comme sujet de conférence. Vandervelde, député au Parlement belge, est un colonialiste, et de son voyage au Congo il a rapporté une forte étude[2] de faits, d'observations *de visu*, aussi loin des apriorismes théoriques que des conclusions définitives dans un sens ou dans l'autre. Bernstein, député au Reichstag allemand, a approuvé l'action vigilante de M. de Bulow pour la défense des droits virtuels de l'Allemagne sur le Maroc, « parce que le parti socialiste allemand doit avoir *sa* politique extérieure[3]. »

La colonisation a donc déjà des partisans et des défenseurs dans le parti socialiste, mais ils sont une minorité peu importante en regard de ceux qui demeurent des opposants irréductibles de l'expansion extérieure et qui la considèrent toujours comme un brigandage de haute envergure.

C'est Guesde qui réclame, avec son groupe important, « le refus simultané dans le monde entier de tout crédit pour la guerre, la marine et les colonies ; » c'est Vaillant au nom de la Fédération de la Seine, et soutenu par Jaurès, qui ne voit dans l'action outre-mer « que des entreprises et pira-

1. 25 mai 1909.
2. *Socialisme et colonialisme.*
3. Interwiew reproduite par le *Journal*, du 20 mai 1905.

teries capitalistes coloniales incessantes; » c'est le Congrès d'Amsterdam qui impose la règle : « Les élus du parti au Parlement forment un groupe unique en face de toutes les fractions politiques bourgeoises : ils doivent refuser les crédits militaires, les crédits de conquête coloniale, etc..., » c'est Dubreuilh qui demande au Congrès de la Seine « que l'on s'oppose à toute expansion coloniale. »

Ceci est nettement l'expression de la majorité du parti socialiste en France, et pour qu'elle change, il faudra qu'elle se rende compte de la réelle valeur de l'acte, c'est-à-dire de la nécessité pour les peuples de grande production de posséder, en dehors de chez eux, des champs d'activité nouvelle et des masses de consommateurs. Que la colonisation ait été, à une époque encore récente, la source d'oppressions sans nom et dont l'humanité ne peut que rougir, cela est vrai, indiscutablement vrai ; mais, de là, conclure à l'abandon du rôle pour se confiner chez soi, dans les limites du territoire particulier, il y a loin.

Voici comment un propagandiste isolé envisage la colonisation :

« Si les grandes nations comme l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc., qui ont la prétention de marcher à la tête de la civilisation, avaient le

sentiment de leurs devoirs, au lieu de chercher à soumettre à leur domination les petites nations faibles ou ignorantes, pour les exploiter, elles ne s'occuperaient d'elles que pour les aider à grandir en bien-être, en instruction et en moralité.

« Si nous avions un gouvernement animé de sentiments chrétiens (?) ou de sentiments humains, il règlerait toutes les fabrications sur les besoins de la nation, et de manière que les ouvriers et les employés, recevant de justes et bons salaires, puissent acheter toutes leurs consommations suivant leurs besoins, et par leurs achats, donner un débouché à toutes les fabrications. Si les choses étaient organisées ainsi suivant la justice, notre nation trouverait chez elle l'écoulement de la plus grande masse de ses marchandises et elle n'aurait plus à chercher au dehors des débouchés que pour obtenir en échange les consommations qu'elle ne peut ou ne peut pas avantageusement produire.

« Mais le gouvernement est dans la main des bourgeois, et les bourgeois sans aucun souci de la justice, sans autre préoccupation que de s'enrichir, entreprennent des fabrications, sans s'inquiéter si elles sont nécessaires, et dans l'espoir qu'au moyen de la libre concurrence ils seront plus adroits que leurs concurrents à vendre leurs marchandises. De plus, dans leur préoccupation

de s'enrichir, ils ne s'inquiètent en aucune façon du sort de leurs ouvriers; ils ne songent qu'à les faire travailler le plus longtemps possible et au plus bas prix possible.

« Il en résulte que les ouvriers qui forment la masse des consommateurs, ne recevant que de minces salaires, ne peuvent presque rien acheter, et que les patrons, ne trouvant pas de débouchés dans le pays pour leurs fabrications, sont obligés d'en chercher à l'étranger.

« Et comme les bourgeois de France, au lieu de trouver dans les pays civilisés les débouchés dont ils ont besoin, y rencontrent des concurrents, ils trouvent beaucoup plus simple et plus sûr de faire conquérir aux frais de la nation et avec le sang des fils des ouvriers, les terres de petites nations sauvages ou barbares, incapables de résistance, de soumettre leurs habitants, de leur voler leurs terres, leurs forêts, leurs mines, de les obliger à travailler à bas prix au profit de leurs conquérants et à acheter les marchandises de ceux-ci.... » C'est bien simpliste[1].

N'opposons pas des faits accidentels à l'œuvre tout entière : l'argument ne vaut rien. Il s'agit de savoir si la tactique socialiste a quelque chance d'aboutir et quelles en seraient les conséquences.

1. *Le socialisme pratique,* par Ch. Baggio.

***

Il est tout naturel, en observant le fait de la colonisation de voir quelle en a été la cause, et si celle-ci justifie l'acte en lui-même et les moyens employés, car il faut bien le reconnaître, on a colonisé en utilisant la force, et souvent la force seule. Non pas toujours la force brutale, mais parfois d'autres moyens dont la valeur morale est aussi bien faible à l'examen de notre timide conscience de modernes humanitaires.

Dans un ouvrage qui, désormais, est dans toutes les mains[1], le sociologue américain Mahan a formulé l'exacte raison pour laquelle des peuples ont cherché, en dehors de chez eux, des terrains de pauvre occupation, ou occupés par des peuples plus faibles. On peut, sans doute, critiquer le mode de discussion de Mahan, mais à tout le moins ses théories sont fort justes et correspondent parfaitement aux nécessités de la vie des différents groupes humains. Il a rénové le malthusianisme, et si on donne à ses conclusions la forme rigide de la proportion :

$$\frac{\text{Terre}}{\text{Humanité}} \qquad \frac{\text{Offre limitée}}{\text{Demande illimitée}}$$

le problème apparaît clairement posé.

1. *Le Salut de la Race blanche.*

Avec cette manière d'observer, on est loin de toute théorie sans fondement ou conçue *a priori*, ou de cette fausse sentimentalité qui déforme tout, en donnant à la perspective des temps futurs un contour plus ou moins flou, et dans laquelle les subjectivités plus ou moins maladives trouvent leur illusoire avenir.

C'est contre cette tendance mauvaise qu'il faut réagir pendant qu'il en est temps, parce qu'elle amollit les énergies, détruit les volontés et surtout la volonté de vivre et de se survivre.

Ces idées se font jour de plus en plus sous la leçon des circonstances et des faits. Les masses commencent à les pressentir; plus tard elles les défendront, quand elles y verront la raison même de leur existence.

L'histoire se poursuit impitoyablement. *Nil novi sub sole!* Les grands peuples conquérants des temps révolus sentaient déjà obscurément les difficultés de vivre qui se dégageraient un jour, du conflit de l'humanité indéfiniment progressive, et de la terre immuablement elle-même.

Il faut toute l'autorité d'un Mommsen[1] pour formuler de telles affirmations, mais si modeste observateur que l'on soit, il se dégage nettement, pour ceux qui ont fixé quelque peu leur attention sur

1. *Histoire romaine.*

les faits saillants de l'histoire, que l'idée de suprématie, lorsqu'elle émane non d'une individualité mais d'un peuple tout entier n'est autre chose que cette inconsciente volonté d'assurer à sa race la plus grande puissance dans l'avenir.

Souvenons-nous, avec le respect que l'on doit aux belles convictions, du cri que le vieux Caton jetait superbement au Sénat romain, à fin de chacun de ses discours : « Delenda Carthago[1] ! »

Combien ceci a besoin d'être souvent évoqué.

L'incident du Maroc apporte à cette argumentation une preuve tangible, si admise par tous ceux qui observent, qu'il nous semble que, discuter une pareille proposition, c'est s'engager dans une pétition de principe. Mais la cécité est telle pour beaucoup qu'il ne faut pas craindre de leur répéter ce qu'il est indispensable qu'ils connaissent.

L'Allemagne est arrivée en retard à la curée des terres *disponibles*, et elle est obligée, pour vendre ses produits, c'est-à-dire pour justifier la suractivité qui est devenue sa vie normale, des territoires qui appartiennent à d'autres pays, ses concurrents.

Les colonies anglaises forment son principal débouché et, pendant un moment, on a craint qu'elles

1. « La Hollande est notre grande rivale dans le commerce sur l'Océan et dans le Nouveau Monde. Détruisons-la, quoi qu'elle soit une puissance protestante, détruisons-la, même avec l'aide d'une puissance catholique. Delenda Carthago ! » Ashley Cooper, 1653.

ne fussent fermées au commerce étranger pour le plus grand intérêt de la nation anglaise. L'Allemagne avait cru, avec beaucoup d'autres, que les théories impérialistes de Balfour et de Chamberlain recevraient la sanction du peuple anglais aux dernières élections[1]. Il est incontestable que leur application eut été un grand désastre pour nombre de pays producteurs, et dans cette prévision qui est dans les choses possibles parce qu'elle relève d'une sage prévoyance, l'Allemagne commerciale — qui ne se sépare pas de l'Allemagne militaire — voulait tout au moins se réserver sa part dans le partage possible du Maroc, si maigre que puisse être cette ressource, et qu'aucun pays n'en fît son domaine particulier.

Or, les élections ont momentanément donné tort à Chamberlain, et l'Allemagne a respiré. On peut supposer, au milieu de tous les arguments cités et sans plus de valeur que celui-ci, que là est la cause de l'esprit conciliateur qu'elle a fini par apporter à la Conférence d'Algésiras. Elle l'a fait avec beaucoup d'habileté, en ne cédant qu'avec beaucoup de résistance. En tout cas, il y a loin de cette attitude à celle de l'année précédente où la menace de jeter son épée dans la balance était son principal argument.

1. 1906.

Mais le fait peut se représenter, et la crainte subsiste pour l'Allemagne de ne plus trouver un jour, l'exutoire nécessaire à son commerce.

Ah! comme le vieux Bismarck dut regretter, dans l'isolement de sa fin, lorsque sa pensée revivait l'œuvre accomplie, d'avoir laissé échapper l'occasion de donner à sa patrie ces champs immenses où la France prévoyante venait de planter son drapeau. Il y a une lacune dans ce beau travail qui est la formation de l'empire allemand. On a fondé une grande maison de commerce, mais on a oublié de lui assurer, en toute certitude, sans désillusions possibles, la clientèle nécessaire.

Cette constatation est le plus bel hommage à rendre aux hommes d'Etat français qui, en dépit des parties adverses, surent prévoir quels seraient les besoins inéluctables de l'avenir, et créèrent à notre pays ce bel empire colonial qui, lorsque son organisation sera améliorée et plus conforme aux intérêts solidaires des colons et des indigènes, assurera la vie à notre commerce et à notre industrie.

Il faut lire ces discussions parlementaires où Jules Ferry — prophète en son pays, — opposait sa ténacité clairvoyante aux contradictions du parti pris. Mais « aujourd'hui, la France est forte, et sa défensive est invincible. C'est parce qu'elle est respectée. C'est parce qu'elle est forte qu'on lui

fait injure en jetant aux quatre vents de la polémique cette opinion, que personne au dehors, par bonheur, ne prend au sérieux : que ce grand peuple ne peut, sans péril, entretenir dix mille hommes en Indo-Chine ! C'est parce que la France est forte qu'elle ne doit abdiquer ni dans la Méditerranée ni dans l'Océan Indien son rôle et ses droits de grande puissance.

« On n'est pas une grande puissance en restant terré chez soi. » Encore que tous ses discours sur la matière puissent être considérés comme autant de plaidoyers *pro domo sua*, il n'en reste pas moins qu'il a eu raison en dépit de toutes les injures et de toutes les prédictions.

Oui, il faut aux nations organisées, aux individus civilisés et raffinés, dont les besoins sont multiples, les moyens de satisfaire aux exigences de la vie. Ce qu'ils ne trouvaient pas chez eux, tous les peuples sont allés le chercher ailleurs, et la satisfaction d'un besoin justifie pleinement pour nous l'œuvre colonisatrice, — en dehors des moyens de conquêtes, dont notre conscience condamne les injustices[1], mais comprend certaines nécessités lorsqu'elles s'imposent. A vrai dire, ce mobile hau-

1. « Lorsque nous nous sommes implantés chez les populations indigènes, nous avons dû leur affirmer que nous y venions dans un but de civilisation ; je ne vois aucune nation qui ait la conscience absolument nette en matière coloniale. » Discours de M. Bernaert, à la Chambre belge, le 6 décembre 1906.

tement utilitaire de la colonisation est tout moderne. Il n'y a qu'à se rendre compte du but uniquement mercantile que poursuivirent les Français colonisateurs des siècles passés. Ce n'est que par l'appât de nouveaux revenus que les souverains donnèrent leur appui aux premiers aventuriers qui coururent le monde. Ce n'étaient que des aventuriers, au début, ainsi que ceux qui, pendant deux siècles les suivirent. A partir du XVIIe siècle, il y a un autre mobile : la puissance militaire. D'ailleurs, pour bien observer ce fait, il n'y a qu'à voir de quelle façon nos colonies furent traitées au point de vue économique avant le XVIIe et surtout pendant le XVIIIe siècle. Les archives des chambres de commerce de Rouen, du Havre et de Nantes possèdent de précieux documents où pas mal d'auteurs ont déjà puisé.

Avant 1789, toutes les puissances européennes considéraient leurs colonies comme des établissements fondés pour « opérer la consommation et le débouché des produits de la métropole. Leur culture n'est encouragée qu'en faveur du commerce de la métropole qui doit agir seul, sans concurrence avec l'étranger. Tout acte de commerce au dehors est dans les colonies le plus monstrueux des désordres, ce serait un véritable vol fait à la métropole et il n'est point de nation assez insensée pour former et conserver à grands

frais des colonies qui n'existeraient que pour l'utilité des nations étrangères et pour la leur propre, tandis que la métropole serait ainsi ruinée par la prospérité même de ses sujets.

« L'argument patriotique intervient aussi pour justifier cette exclusion des étrangers. En dérobant au commerce national les bénéfices que lui aurait infailliblement rapportés le monopole, on prive la métropole des ressources nécessaires pour la défense de ses colonies et on donne au contraire à une nation rivale des moyens d'attaque. De plus, en laissant l'ennemi pénétrer dans les colonies, on lui permet par là même de prendre connaissance du local; il y forme des liaisons; il les attaque ensuite avec d'autant plus de confiance qu'il connaît les endroits où il trouvera moins de résistance et qu'il est exactement informé de tous les détails qu'on doit lui opposer. Non seulement les colons ne peuvent commercer qu'avec la métropole, mais encore pour mieux rendre toute concurrence impossible, il leur est interdit d'avoir des manufactures même d'objets de première nécessité. On en arriva à interdire aux colons de faire un clou, un anneau ou un fer à cheval. « Si l'Amérique, dira W. Pitt, s'avisait de fabriquer un bas ou un clou de fer à cheval, je voudrais lui faire sentir tout le poids de la puissance de l'Angleterre. » Les colonies avaient en

revanche le monopole exclusif des marchés de la métropole, pour quelques-uns de leurs produits et pour ceux dont l'importation était permise aux étrangers, elles obtenaient un traitement de faveur[1].

On était loin alors, comme on voit, de considérer les colonies comme le prolongement de la métropole, mais comme des terres où faire suer le sol de ses richesses cachées. Qu'on se souvienne de la définition étroite et absurde de Montesquieu, le représentant le plus autorisé de la pensée française au XVIII[e] siècle. « Les colonies sont établies pour l'utilité de leurs métropoles, et elles doivent en consommer les produits. » On voit le système et ses défauts. Pour échanger, il faut posséder soi-même, c'est-à-dire créer des valeurs, et Montesquieu a laissé cette règle en dehors de son raisonnement. Heureusement, nous y sommes venus, et nous complétons cette exacte conception des choses d'une idée de juste solidarité. La vérité est là, au prix de la justice réciproque. De plus en plus, nous y tendons, et si, aujourd'hui, les capitalistes cherchent encore trop absolument à utiliser pour le mieux de leurs intérêts, des intérêts de leur industrie et de leur commerce, nos possessions d'outre-mer, ils y apportent moins d'exclusivisme

1. Les chambres de commerce et la politique coloniale au XVIII[e] siècle. — *Revue des Deux-Mondes*, t. XLV.

à l'égard des indigènes. Mais plus tard! C'est là qu'il faut porter notre pensée, en somme; l'avenir nous intéresse dans la mesure où nous y collaborons, et nul homme a le droit de ne pas s'en soucier.

Nous croyons profondément à l'évolution des sociétés dans le sens collectiviste; c'est l'aboutissement conséquent de cette « fatalité économique » dont a parlé Proudhon, et toutes les théories de solidarité et de mutualité, qui sont l'honneur de notre époque, formeront les bases de ces futures organisations.

Mais nous croyons aussi profondément à la vie particulière des groupes ethniques et à leur développement suivant des lignes sinon opposées, tout au moins différentes, comme sont leurs intérêts. Et c'est pourquoi nous disons que lorsqu'elle se posera à l'attention des gouvernements socialistes, la question coloniale demereura entière, sans élimination possible, et soulèvera dans les partis de violentes controverses. Il faut souhaiter que, devant les leçons de l'histoire, le socialisme rationnel abandonne toutes les conceptions d'une nébuleuse métaphysique, pour se borner à la stricte observation des faits, avant de conclure pour telle ou telle solution.

Ainsi que dans toute œuvre humaine, il y aura des déceptions, parce qu'on ne peut s'isoler pour l'action. Les questions économiques ne pourront se

résoudre absolument par la volonté d'un seul peuple, et autour d'elles se reformeront, sans doute, les groupes qui croiront encore à la nécessité des patries, non pas parce que celles-ci sont un fait accompli, mais parce qu'elles offrent, dans la mêlée humaine — en dehors de ce résultat final et supérieur qu'est, en définitive, la sélection, — un classement de races, avec leurs tendances particulières, qui luttent pour l'existence et veulent s'assurer, dans l'immense perspective des âges, la sécurité de la vie matérielle.

Or, cette vie matérielle, les peuples civilisés qui ne la trouveront plus uniquement sur leur sol propre, continueront à la chercher ailleurs, et cet « ailleurs » ce sont les terres occupées déjà par les peuples qui ont été prévoyants, et qu'il s'agit pour eux de conserver parce qu'elles sont fonction de leur vitalité, comme elles sont, de plus en plus, la base de leur puissance mondiale.

Quel sera l'avis des gouvernements futurs? Quelle solution apporteront-ils à ce problème de l'expansion coloniale : abandonner les possessions à leur sort ou les gérer?

Essayons d'approfondir ces deux côtés de la question.

***

Pour beaucoup, parmi ceux qui s'occupent de ce

fait, coloniser c'est s'emparer d'un territoire au mépris du droit des occupants. Cela conduit à se demander quel est le droit d'un occupant.

Pour l'école qui n'admet pas la propriété individuelle en tant qu'instrument de production, par un prolongement indéfini du principe, ce droit est nul logiquement, car tout homme a un droit égal à celui de tout autre homme de planter où bon lui semble sa tente sur le globe.

Ce ne peut être alors qu'un droit de préemption, et c'est ici que la critique de nos anciennes méthodes de colonisation peut puiser toute valeur pour son argumentation.

Mais le fait exact, c'est que les conquêtes coloniales ne se sont accomplies, à de rares exceptions, que dans des territoires occupés par des populations de faible densité, souvent nomades[1] et toujours de besoins restreints, ne demandant pas à la grande Nourricière tout ce qu'elle est en puissance de leur donner. Le peuple conquérant apporte avec

1. On pourrait nous objecter que bien souvent il en fut autrement, et que l'aphorisme de Turgot ne s'est pas toujours réalisé. Il faut envisager les cas tels qu'ils se présentent. Nous en avons deux, à l'heure actuelle, qui sont topiques : l'Inde et le Canada. Il faut bien convenir pour l'Inde que les populations sont ou trop affaiblies ou trop dispersées pour qu'elles puissent se livrer à une action de quelque utilité; pour le Canada, peut-on dire que ce soit bien une « colonie? » Il suffit d'examiner sa situation vis-à-vis de la métropole pour se rendre compte qu'il est moins un sujet que l'associé de l'Angleterre, car le moindre mouvement séparatiste aurait un plein succès.

lui, non seulement le pouvoir, pour toute l'humanité, d'utilisation de ce sol jusqu'alors peu exploité, mais il ouvre aussi, à son activité industrielle et commerciale personnelle, l'exutoire indispensable.

En somme, il s'agit peu du nombre d'hommes débarqués sur le sol nouvellement conquis, mais plutôt du rendement obtenu, grâce à l'exploitation rationnelle des richesses latentes de ce pays. L'humanité, en général, est heureuse de trouver ces richesses pour la satisfaction plus facile des besoins correspondants, richesses dont l'existence n'était que virtuelle, puisque non utilisées[1].

L'élément indigène collabore incontestablement, dans la mesure de ses forces, au développement économique de son pays, mais son effort est minime dans l'effort total et subordonné à une intel-

1. Me Barboux, du barreau de Paris, dans une consultation rappelée par M. Le Hérissé, lors de la discussion à la Chambre de l'interpellation sur les scandales du Congo (20 février 1906), a défini ainsi le droit d'occupation : « Droit absolu des Etats souverains de considérer comme partie intégrante de leur domaine les terres vacantes et *sans maîtres*, et de déterminer quelles sont ces terres, en respectant le plus possible, les us et coutumes des indigènes. »

Les mots « sans maîtres » que nous avons soulignés nous semblent n'apporter aucune force à la définition de Me Barboux, car, à la fin de sa phrase, il parle des indigènes occupant le pays. Mais ce sont ceux-là, les maîtres ; il leur manque peut-être la forme convenue des organisations sociales, mais ceci n'est pas une excuse valable. Il s'agit de savoir si l'intérêt général de l'humanité commandait l'occupation de ces territoires ; tout est là.

ligence étrangère. Certains théoriciens ont pu préconiser qu'il fallait restreindre le plus possible la fonction de l'indigène, ou tout au moins la limiter absolument à ne s'exercer que pour le compte des exploitants, afin de ne pas hâter trop son émancipation, qu'il n'est pas en « âge » de recevoir, ou pour tout autre motif[1], où l'égoïsme du vainqueur est l'argument décisif.

Au double point de vue humain et économique, ceci est évidemment injuste et faux. C'est une erreur fondamentale que d'avoir rendu, dans nos possessions, l'acquisition de la propriété si difficile aux indigènes. Car on ne peut nier que ce pouvoir de posséder n'ait contribué, pour une large part, à développer à travers les âges l'initiative intelligente et le sentiment très haut de la responsabilité. A chaque époque, il faut des conceptions différentes suivant les nécessités, mais on ne saurait affirmer que ce sentiment d'être responsable, ou seulement l'illusion qu'on en peut avoir, ne soit un des plus propres à développer superbement la mentalité de l'être humain.

1. « M. *Leverdier*. — Nos colonies sont appelées à un grand avenir, mais il n'est pas de notre intérêt qu'elles deviennent industrielles pour faire concurrence aux produits de la métropole.

« M. *Doumer*. — Les seules industries coloniales qui peuvent être fondées sont celles qui ne pourront jamais faire concurrence aux industries françaises. (Très bien ! très bien !) »

Conférence protectionniste de la Chambre de commerce de Rouen (28 décembre 1898).

La question du droit des indigènes est actuellement soulevée en Belgique, depuis les retentissantes accusations de quelques voyageurs anglais. Le *Temps*[1] définit ainsi la situation :

« Quand M. Renkin, ministre des colonies, revint de son voyage d'études, il y a quelques jours, il déclara que la « question des terres n'existe pas au Congo. » Cette affirmation qui parut assez téméraire, étant donné que depuis longtemps toute la controverse anglo-belge porte précisément sur la question des terres, détermina d'assez vives critiques et fit même mettre en doute les intentions réformatrices du ministre. Un journal ministériel, la *Métropole*, explique maintenant que M. Renkin a voulu dire que la question des terres n'existe pas pour le gouvernement belge, parce que celui-ci estime que dans l'intérêt même de la colonie, il importe de donner aux indigènes toutes les terres qu'il leur conviendra de mettre en rapport. L'administration belge désire voir l'indigène s'adonner de plus en plus à la culture, et c'est pour favoriser ce mouvement qu'on a créé une école de culture coloniale.

« Il est à craindre pourtant que certains éléments, notamment en Angleterre, ne comprennent pas la question des terres telle que M. Ren-

1. 5 octobre 1909.

kin la pose, et que la solution qu'ils préconisent ne vise pas seulement à donner aux indigènes des terres à cultiver, mais tende surtout à réclamer pour les noirs le droit d'exploiter les terres dites vacantes constituant le domaine de l'Etat.

« M. Renkin travaille activement à l'élaboration de son programme de réformes et l'on espère avoir d'ici à une quinzaine de jours des indications précises sur les modifications que, d'accord avec tout le gouvernement, il proposera d'introduire dans l'administration et dans les méthodes de mise en valeur de la colonie. Ce n'est qu'à ce moment qu'on pourra se rendre compte jusqu'à quel point le programme de M. Renkin facilitera les négociations engagées avec le gouvernement anglais pour la reconnaissance de l'annexion du Congo à la Belgique. »

Le fait constaté dans la colonisation, c'est que l'on s'est toujours trouvé, à de rares exceptions, en présence de races très frustes, passives, réagissant peu contre la nature qui apparaît, dans les civilisations très avancées, comme un obstacle à vaincre. C'est avec raison que, pour ces dernières, on remarque que plus les circonstances extérieures leur sont pénibles[1], plus elles

1. Toutefois, dans certaines limites, car la possibilité de s'élever à une civilisation n'a pas pour seul facteur la volonté

sont avancées sur l'échelle des groupes civilisés. Il y a dans l'ambiance naturelle une obligation pour l'individu qui s'y développe de réagir contre elle par une obéissance à la loi si simple qui veut que tout être recherche le plus grand bonheur possible. De là tant d'efforts et de luttes qui sont devenus le mode de vivre de ceux qui les accomplissent, une façon d'exister qui vérifie éternellement le principe de liaison du besoin à l'organe. Ceci, c'est déjà l'influence naturelle, mais il y a aussi celle de la structure sociale avec toutes ses conséquences physiques, intellectuelles et morales. Les moyens de lutter se compliquent alors à l'infini, de toute la puissance de l'imagination humaine, et leur somme marque chaque civilisation d'un numéro d'ordre dans la grande famille qui s'agite sur le globe.

C'est Herder qui, le premier, a énoncé cette observation que « les peuples les plus arriérés sont ceux que la Nature a le plus richement dotés. » Cela se comprend aisément. Quand tout est prodigué autour de vous, quelle utilité, dès lors, à s'astreindre au travail pénible? On a fondé une morale sur l'obligation du travail, et c'est de toute nécessité puisque, en dehors de lui, — surtout dans un pays tempéré, — l'homme ne saurait

des individus. Il faut que le milieu naturel s'y prête, c'est-à-dire qu'il y ait des richesses latentes.

s'élever, se différencier, s'affiner. Mais, à l'origine, l'individu ne se décide pas par ces raisons supérieures, mais par le seul besoin de réagir contre une souffrance permanente. Là est l'origine des civilisations très avancées qui, jamais, n'ont pu s'arrêter, et dont les besoins primordiaux se sont accrus en fonction de leurs désirs. Ceux-ci satisfaits, il en est né d'autres, et l'enchaînement est tel que l'heure est arrivée où, dans leur cercle de sol, certains pays ne peuvent plus se satisfaire. Il n'y avait pas loin de cette limitation au regard projeté sur d'autres terres mal exploitées.

Dans les pays nouveaux, il n'y avait qu'un moyen de produire et c'était de contraindre l'indigène au travail. On fut flibustier pendant longtemps; depuis on s'est fait missionnaire, — on prêche la valeur moralisatrice du travail. Les philosophes se sont divisés; l'abstraction intervenait. L'indigène ouvre grand ses yeux et ne voit qu'une chose : on l'arrache à son indolence sous l'arbre qui laisse tomber ses fruits; on l'empêche de s'asseoir, comme autrefois, pendant des mois et des mois, sur le bord de sa rizière où il regardait pousser son riz. Pour nous, compliqués, nous nous étonnons de cette simplicité de vie, et les plus sages seuls concluent enfin à la relativité du bonheur. — Sur ce point, nous sommes bien forcés d'admettre que des peuples ont parfaitement

le droit de vivre d'une façon différente de la nôtre, mais ceci est du domaine de la pure spéculation. Sortons-en vite, car aussi bien on est toujours ramené à observer des faits et leurs conséquences.

L'occupation de territoires mal exploités s'imposait dès l'instant où elle devenait nécessaire à la vie d'un groupe qui ne trouvait plus chez lui ce qui lui était indispensable. Cette justification s'affermit encore de ce résultat : que le conquérant était plus capable que l'occupant de donner à la portion considérée du globe son maximum de production. Il est donc rationnel que la race supérieure en capacités et en nombre domine, mais c'est un droit qui a des devoirs corrélatifs.

Ces devoirs s'énoncent d'eux-mêmes ; nous devons les affirmer très haut, et les déclarer inhérents à la fonction du colonisateur, fonction indispensable, car la cause de la colonisation se trouve dans le besoin qu'un peuple devait satisfaire, parce que cela était nécessaire à son développement et à son existence.

Admettons que le droit de préemption des occupants ne soit pas seulement un droit théorique, mais un droit réel qu'une morale étroite commande de respecter, en dehors de toutes les conceptions plus ou moins fondées. Alors le devoir primordial, pour tout peuple colonisateur épris d'un tel idéal de justice, sera de se retirer et de rendre aux au-

tochtones la libre disposition du sol qui est leur propriété par ce seul fait qu'ils y sont nés. Quel pourrait être le résultat d'une telle attitude, et serait-elle appréciée à sa juste valeur? Telle conception élaborée dans un but précis, répondant à un mode spécial d'envisager la vie, ne serait pas comprise par un autre peuple dont le développement intellectuel ne serait pas le même, et dont l'optique morale n'apercevrait pas, sous le même angle, les nécessités de l'existence et la perspective de l'avenir.

Or, abandonner les colonies serait un désintéressement bien naïf, et l'idée n'en peut germer que dans des cerveaux trop cultivés, trop près de l'abstraction, d'un « *intellectualisme* » outré. Ce serait, d'ailleurs, de la pure illusion, comme est cette noble idée d'une fraternité sans réserves entre les multiples éléments de l'espèce humaine.

Quel serait le résultat positif de cet abandon? C'est cela qu'il nous importe de connaître, et ce n'est pas difficile.

A coup sûr, les fractions plus égoïstes, soucieuses d'assurer avant tout leur développement matériel, s'empareraient de ces territoires sous un prétexte ou sous un autre, — prétexte dont la valeur morale ne serait pas supérieure à celle qui nous fit agir lors de notre propre conquête.

Pour ces nations, plus soucieuses de servir

d'abord leurs intérêts que la grande cause de la fraternité humaine, cette main-mise sur des territoires abandonnés serait un nouveau facteur de force et de puissance. Les peuples « naïvement scrupuleux, » qui auraient abandonné leurs possessions pour justifier une théorie quelconque, verraient leur marché se resserrer, leurs échanges diminuer, et, par cela même, leurs moyens d'action disparaître. Victimes d'une belle, mais fausse conception de la loi universelle, ils végéteraient dans l'ombre, proie mûre pour les appétits insatiables des « égoïstes. » Ils n'apporteraient plus aucune eau vive au fleuve de l'activité humaine. Ce ne seraient plus que des masses stagnantes, n'ayant pour les pousser, dans le cours des temps, que la force acquise ou l'entraînement par choc de la vie forte et puissante des peuples mieux avisés.

Quel topique avertissement nous apporte l'état actuel du Portugal et de l'Espagne, jadis si puissants par leur action extérieure ! Qu'a-t-il manqué à cette dernière pour résister aux Etats-Unis lors de leur dernière guerre ? Il faut le demander au président Roosevelt qui, sur le succès des armes américaines, a chanté l'hymne de la Force[1] au service des races supérieures.

Les races supérieures ! On sait combien la race

1. Lire son ouvrag « *Idéal.* »

anglo-saxonne tient à être considérée comme la race supérieure. Il suffit de lire, au jour le jour, les harangues enflammées de Guillaume II ou les discours si positifs du président des Etats-Unis.

Y-a-t-il *a priori* un criterium de la race supérieure? Pas d'autre que celui-ci. Celle qui aura survécu aux autres, qui dominera dans l'Espace et dans le Temps, celle-là sera la race supérieure. Au surplus, cette domination devra être effective, indiscutable dans son action, c'est-à-dire « avoir sa sanction matérielle. »

Que reste-t-il de la Grèce, hormis de beaux souvenirs? Si cela peut satisfaire à quelques intellectualités, si un Renan a pu dire harmonieusement sur l'Acropole sa magnifique *Prière*, il ne s'en dégage pas moins une âpre tristesse pour l'observateur, à constater que toute cette beauté, vers laquelle les cerveaux épris d'art se tournent pieusement, n'a pas suffi pour sauver la patrie de Phidias de la décadence irrémédiable et l'empêcher de n'être plus qu'une quantité négligée dans les concerts internationaux.

La vérification de ceci est d'hier, à propos de la Crète, où la Grèce a été traitée comme un pays de protectorat international. Si elle avait été une force réelle, l'eût-on empêchée de tenter le sort des armes contre la Turquie et de s'annexer la

Crète qui le demandait au point d'arborer le drapeau hellène? Que l'on compare ce fait à l'annexion par l'Autriche des deux provinces de la Bosnie et l'Herzégovine qu'elle-même s'était engagée à respecter en signant le traité de Berlin. Voilà une leçon qui vaut bien qu'on réfléchisse, car c'est un précédent dont les peuples forts se réclameront dans l'avenir pour les pires brigandages.

C'est une question de vie que d'être fort, et proclamer que la force est une nécessité, ce n'est pas l'ériger comme un principe trouvant sa justification en lui-même, mais seulement constater un fait évident. Ce n'est pas d'une pensée brutale ou inhumaine que ce raisonnement a pu jaillir, mais ceux qui ont soutenu les premiers ces théories — propres à choquer les susceptibles et les faibles— avaient surtout le souci de respecter fidèlement les lois naturelles.

Le fait d'abandonner des possessions acquises au prix de mille efforts et de combien de vies, et dont la conquête est absolument justifiée par le besoin, serait considérée comme une faiblesse et un signe d'impuissance. Ces colonies que la France possède sur toutes les latitudes sont un facteur important de sa puissance, et si elle sait les garder, si elle sait les utiliser au gré des intérêts de son commerce et de son industrie, si elle sait éviter qu'elles soient uniquement des surfaces d'évapora-

tion pour ses hommes et ses capitaux, elles pourront aussi lui être un jour l'*argument* matériel pour ne pas disparaître en tant que nation indépendante.

On pourrait nous objecter que les Etats-Unis ont promis après la conquête, de rendre les Philippines à leur souveraineté intégrale, dès qu'elles en seraient dignes. Clause dilatoire, tout simplement. L'ont-ils fait? Ils ne s'y risquent pas, et on sait les mesures de défense qu'ils prennent pour qu'aucune autre puissance ne s'en empare jamais. On ne douta pas de leur promesse, en 1898, et on disait : « Ces îles ne sont d'aucune utilité aux Etats-Unis, dont l'objectif est bien déterminé, et qui ne voient aucune raison pratique à occuper ces territoires dont la possession ne correspond à aucun besoin. Ce ne serait pour eux qu'un souci trop éloigné. Peut-être, les américains conserveront-ils quelques ports, pour bien sanctionner le caractère de leur libre abandon, et aussi peut-être pour se réserver quelques points d'appui, toujours utiles à prévoir[1]. » Tout cela c'est du verbiage, de la

1. « L'événement qui convertit la République américaine en une puissance asiatique fut une conséquence imprévue de la guerre entreprise en vue de la libération de Cuba. La nécessité de détruire la flotte espagnole à Manille, qui autrement aurait pu contrarier la navigation américaine, rendit les Américains maîtres de la plus grande cité commerciale de l'Asie occidentale : Manille.

« Mais l'influence américaine aux îles Philippines est, en réa-

fantaisie. Les Etats-Unis n'abandonneront rien de leurs conquêtes, surtout du côté de l'Asie. Le Japon est trop menaçant pour eux, et leurs intérêts sont en connexion trop étroite avec une influence certaine, matérielle, dans ces régions surpeuplées de consommateurs. Ils se sont assurés un marché, et ils le garderont parce que c'est leur intérêt dans la lutte universelle.

Il en est de même pour la France. Elle n'a pas même autour d'elle, comme les Etats-Unis, un hinterland immense où se développer, et c'est au loin, par delà les mers, qu'elle a dû chercher les débouchés utiles. Aussi ce souci de garder sous sa domination les peuples qu'elle a soumis ne peut que lui permettre de poursuivre l'œuvre civilisatrice qu'elle s'est si noblement imposée à travers les âges.

Ainsi posé sur des faits d'une impérieuse importance, et quoi qu'on en ait dit, le problème de la colonisation n'est pas seulement un problème de conscience, mais uniquement un fait économique qu'il faut juger avec la même absence de sentiments que tous les autres faits économiques. *Business of business !* La conscience est un fait

lité beaucoup moins assise qu'on pourrait la croire après un examen superficiel de la question.... »

W.-T. Stead. *L'Américanisation du monde.*

Ceci était écrit en 1902.

relatif au milieu des faits absolus de l'existence, car on ne saurait dire qu'il n'est pas exact que tous les groupes ethniques continueront à progresser et à s'enrichir indéfiniment, tandis que le globe a sa limite de production presque indiquée[1]. Voilà un fait qui n'est guère observé dans toute sa valeur, et qu'éliminent de leurs argumentations les prêcheurs de la fraternité universelle, à quelque camp qu'ils appartiennent. Pacifistes ou libertaires, ils procèdent de la même erreur.

Est-ce que toujours on n'aura pas en face d'un globe limité en richesses possibles une population sans cesse croissante? Que l'on compare le chiffre des êtres vivants à l'époque où Malthus prêchait le *moral restraint* et celui que les statistiques accusent aujourd'hui.

La population de la France a augmenté, durant le XIX siècle, de 40 °/₀; celle de l'Allemagne, de 123; celle de l'Autriche-Hongrie, de 80; celle de l'Italie, de 82; celle de l'Angleterre, de 143; celle de la Russie, de 69 °/₀, etc.

En 1772, lorsque Pierre le Grand fit recenser

1. La loi du rendement non proportionnel du sol est là pour refroidir les plus optimistes. On parle aussi des progrès de la chimie synthétique, mais trouvera-t-elle pratiquement à s'utiliser dans le domaine de l'alimentation? Jusqu'à aujourd'hui rien ne semble l'indiquer, et cet argument n'aurait pas plus de valeur que celui qui se baserait sur un probable événement cosmique qui modifierait la surface du globe et le mode d'exister des individus.

pour la première fois la population de ses états, le total fut de 14 millions ; en 1897, ce chiffre est décuplé : 130 millions.

En 1801, la population de l'Europe était de 175 millions d'habitants; en 1830, 216 millions ; en 1870, 300 millions; en 1885, 337.526.700; en 1895, 367.447.500. Soit une augmentation de près de 30 millions d'habitants en dix années, c'est-à-dire presque la population de la France.

Actuellement, l'Europe atteint 380 millions d'individus. Si l'on fait le même calcul d'accroissement de la population de notre continent, pour le siècle qui vient de s'ouvrir, 820.000.000 d'individus se disputeront, en l'an 2000, ses productions.

Si l'on observe les Etats-Unis, on voit qu'au commencement du XIXe siècle, il y avait sur tout le territoire 26 millions d'habitants et qu'aujourd'hui ils sont plus de 80 millions.

Il suffit donc de vouloir voir clair pour ne pas nier les conséquences d'un phénomène de cet ordre.

Depuis quelques années, une nouvelle école a surgi, et la beauté de sa conception immédiatement a séduit beaucoup d'esprits un peu trop enclins peut-être à prendre les rêves pour des réalités.

Le pacifisme a rencontré de nombreux partisans parce qu'il répond à un désir profondément humain et qu'il s'adresse éminemment à la raison la plus haute.

Tous les grands mouvements auxquels l'humanité a obéi ont toujours trouvé, à un moment plus ou moins opportun, une réaction plus ou moins justifiée. C'est ainsi qu'à notre exagération du militarisme, qui trouve encore son application dans une paix armée onéreuse, on tend à opposer aujourd'hui la solution de l'arbitrage préalable aux conflits.

Dans l'esprit de ses défenseurs, l'arbitrage devrait envisager tous les cas possibles, mais ceux-là mêmes qui soutinrent le plus hautement la réalisation de cette idée se mirent, peu après, en contradiction avec eux-mêmes.

C'est ainsi que le tsar, qui avait été le principal promoteur de la Conférence de La Haye ne fit rien pour atténuer la tension qui précéda, pendant plusieurs mois, l'horrible guerre entre la Russie et le Japon.

De même, le président des Etats-Unis qui a acquiescé très nettement aux conceptions du pacifisme, ne cesse de réclamer la constitution d'une marine de guerre susceptible de contrebalancer toutes les marines européennes, et il n'hésite pas, dans la généralité de ses conceptions, de reprendre pour son compte la théorie soutenue autrefois par Joseph de Maistre sur la « guerre divine. »

La contradiction est flagrante, et il ne saurait en être autrement.

Les pacifistes s'élèvent contre la prétendue in-

dépendance nationale. Tous les peuples dépendent les uns des autres, disent-ils.

Cela est certain, mais il y a une question de mesure qui est déterminée par les besoins plus ou moins nombreux des peuples considérés.

« Les solutions pacifistes du problème international sont, en définitive, des solutions économiques ; ce sont toujours les applications du *moindre effort* et de la *division du travail.* »

Exiger qu'un Français, un Allemand, un Américain, etc., se contentent des satisfactions élémentaires réclamées par un Lapon, un Hottentot, un sauvage de l'Afrique centrale, apparaît de suite comme une erreur fondamentale.

Et, cependant, tout part de là.

Les conflits économiques qui sont, à l'heure actuelle, les seules raisons des guerres, n'ont pas d'autres causes que la recherche de la plus grande satisfaction des besoins, qui correspond au plus grand emploi des activités se multipliant sans cesse avec les ressources du progrès.

On peut réduire à une seule les causes des conflits, mais cette unique cause détruit infailliblement les généreux espoirs du pacifisme.

Tout d'abord nos néo-théoriciens d'une fraternité universelle sont libre-échangistes.

C'est remettre une fois de plus sur le tapis la question de l'échange.

De part et d'autre, protectionnistes et libre-échangistes ont fourni des arguments dont la valeur est incontestable. Mais, du fait que tous les pays sont plus ou moins protectionnistes, il faut bien admettre qu'il existe une raison supérieure qui domine leurs actes, car s'il se trouvait une solution qui satisfît mieux aux intérêts généraux, elle serait adoptée depuis longtemps par la force des choses. Or, aucune nation n'est absolument libre-échangiste, pas même l'Angleterre.

H. Georges l'a très bien indiqué en disant « le libre-échangisme anglais, » ce qui, dans l'espèce, implique une restriction, et c'est très juste, puisque plus de soixante articles sont tarifés à leur entrée dans la Grande-Bretagne.

Mais si on pouvait supprimer d'un seul coup toutes les mesures de protection édictées actuellement dans les différents Etats, on verrait le pénible phénomène que certains pays devraient cesser de produire sous le jeu de la concurrence et seraient réduits à la misère, à moins que, dans un beau mais incroyable mouvement de générosité, les pays producteurs consentent à les pourvoir gratuitement des subsistances nécessaires pour leur permettre de continuer à rêver sous un ciel magnifique.

Qui sait même si, pour notre France, il est une seule branche où elle aurait une supériorité telle-

ment marquée qu'elle pût produire utilement ce qui lui serait nécessaire pour échanger le fruit de ses activités contre ce qui lui ferait défaut et que les autres pays seraient plus aptes à lui fournir.

En somme, il y aurait des pourvoyeurs et des parasites, et on ne conçoit guère que les uns voudraient nourrir indéfiniment les autres.

Il est donc nécessaire que chaque pays protège son travail national, et ce n'est pas la volonté des individus qui dicte cette loi supérieure, mais les conditions du sol sur lequel ils vivent et auquel ils ne peuvent demander que ce qu'il est susceptible de rendre.

Les conflits économiques subsistent donc malgré les pacifistes dont les théories se trouvent infirmées par les nécessités élémentaires de la vie.

La « division du travail » et « le moindre effort » impliquent dans les échanges des conditions d'équivalence qui n'existent pas.

« Les pacifistes ont dénoncé depuis longtemps les dangers de la politique d'expansion coloniale inspirée de préoccupation nationaliste. » L'expansion coloniale correspond moins à une « préoccupation nationaliste » qu'à une nécessité économique dont la valeur est indiscutable.

Il a bien fallu trouver les moyens de satisfaire aux besoins des hommes qui augmentent sans arrêt. Existait-il un autre moyen que de les répandre

sur les terrains « médiocrement occupés » pour en extraire les richesses naturelles et les mettre dans la circulation? Si on ne voulait pas obéir à cette nécessité, la population s'accroîtrait indéfiniment sur un territoire d'une superficie immuable et d'un rendement limité, ce qui nous obligerait à accepter cette conclusion : que le jour est proche où les individus devront réduire progressivement leurs exigences. Cette moindre satisfaction des besoins n'aurait pas de pire conséquence que la régression de notre espèce par suite d'un moindre emploi des facultés d'abord mises en exercice, puis atrophiées par l'inaction.

Devant ces déductions, il est facile de constater que le problème du pacifisme touche aux questions les plus importantes qui régissent nos sociétés modernes.

Ce n'est pas qu'en elle-même cette idée n'ait pas sa valeur, et qu'on ne doive pas chercher à utiliser ce qu'elle peut offrir de rationnel et de conciliable avec les nécessités de la vie. Mais il ne faut pas se laisser prendre au mirage des mots et des théories, et il est utile de les observer dans toutes leurs conséquences pour les accepter totalement ou en partie, ou les rejeter définitivement.

Cela est d'autant plus nécessaire que les causes de conflit ne peuvent qu'être très impérieuses, et qu'il serait vain d'en chercher désormais les déter-

minantes dans des questions secondaires de dynasties ou d'amour-propre froissé.

Si des questions comme celle du Venezuela peuvent être soumises au tribunal de La Haye, on sait bien de même que si les incidents prennent l'importance de celui du Maroc, on a recours immédiatement à un autre mode de règlement. Les 180 millions que les contribuables français ont payés pour couvrir les frais que nécessita la préparation secrète à toute éventualité pendant les semaines critiques, démontrent bien quelle confiance limitée notre gouvernement accordait à la déclaration de l'Allemagne et aux résultats de la Conférence d'Algésiras.

Le pacifisme, pour être logique, doit demander un désarmement général. Qu'il puisse obtenir ce résultat pour l'Europe, admettons-le comme une chose possible, mais peut-on croire qu'il serait opportun au moment où la Chine se militarise, prête à entrer, sous l'influence du Japon victorieux, dans l'action universelle? Ainsi donc, il est encore nécessaire que l'Europe s'arme pour faire face au « péril jaune, » et le pacifisme trouve encore un obstacle.

D'ailleurs, ses théoriciens l'admettent : « La fusion des armées nationales *en une armée internationale au service de la sécurité du monde*, permettrait de réaliser des économies considérables et

de parer à tous les périls d'invasion réels ou imaginaires. »

La conclusion est donc que les armées de certains peuples, au lieu de se former par nation, doivent *toutes* se réunir.

C'est donc toujours la lutte, et la lutte amplifiée.

Logiquement, on doit admettre que la lutte pour la vie — et nous donnons à cette expression son véritable sens, et non pas celui que sous-entend le *struggle for life* des snobs, — deviendra de moins en moins violente jusqu'au jour où l'homme ne pourra plus satisfaire ses besoins. Alors, lorsque l'homme aura faim, il n'y aura plus de conscience, mais au-dessus de ce produit de nos concepts, dans des conditions données et qui peuvent changer, il y aura la volonté de vivre, et c'est le plus fort, — le mieux doué, — qui l'emportera en toute justice, puisqu'il aura le mieux satisfait aux conditions de la plus grande vie. Cette plus grande vie, toute notre histoire en est le document vivant.

Un peuple qui, comme le nôtre, a rendu à l'espèce humaine tant de services, et dont la vitalité ne s'est pas affaiblie, ne peut pas vouloir de parti pris son effacement. Ce serait diminuer son rayon d'action, sa puissance d'humanisation, — et laisser la place à d'autres moins dévoués, dénués à l'excès de tout altruisme, moins utiles peut-

être à la cause générale de l'espèce humaine, serait un crime envers celle-ci.

Il faut que la France, en améliorant ses institutions, en développant constamment son génie intellectuel, en élevant vers les hauts sommets l'esprit de ses enfants, n'oublie pas qu'il est d'autres devoirs à remplir pour donner une solution au problème social qui se pose chez elle avec tant d'acuité; en un mot, il faut qu'elle garde la « place matérielle et la force physique[1] » qu'elle a acquises si péniblement. L'abandon de nos colonies serait la marche au suicide national, quoique chez ceux qui préconisent cet acte insensé, « cette exhortation au suicide se cache sous une exhortation à la vertu. »

Au milieu de la tourmente actuelle, parmi les appétits qui s'éveillent comme des précurseurs d'une curée probable, il est utile que notre patrie montre qu'elle a toute vitalité pour ne pas disparaître, et comme peuple et comme race, de la carte du monde.

Ce sera l'affirmation la plus grande qu'elle a conscience de ses devoirs et de ses droits ; ce sera aussi le démenti hautain aux paroles prétentieuses de Guillaume II : « ... Seules, les races anglo-saxonnes auront voix au chapitre. Quant aux races

1. Prévost-Paradol.

latines, il n'y a pas à s'en préoccuper; elles sont vouées à une décadence irrémédiable et ne compteront plus désormais dans les préoccupations internationales. »

***

Examinons maintenant le second côté de la question : savoir que les sociétés futures soucieuses de conserver ce que le passé leur aura légué en tant que richesses naturelles — considérées comme facteurs de puissance — voudront administrer leurs colonies.

Nous entrons dans cette discussion par la voie étroite des principes, c'est-à-dire que toute conduite se rattachera à quelques formules rigides, et qu'il faudra agir de telle sorte que les actes découlent logiquement de celles-ci.

Car, comment gérer les colonies? Par l'assimilation absolue, ou par un régime approprié, quel qu'il soit?

L'assimilation absolue! assimilation d'éléments radicalement dissemblables! c'est là qu'est l'utopie dangereuse, le non-sens définitif des théoriciens de la fraternité universelle à tout prix. Ou celle-ci est un tréteau pour satisfaire quelques esprits faussés ou hypnotisés par la beauté spécieuse de cette théorie, ou elle est une conviction chez ceux qui la défendent. Qu'importe! Dans l'un et dans

l'autre, il faut combattre énergiquement cette erreur, car elle ne peut que préparer une déception grave pour tout le monde.

Il est nécessaire de distinguer entre les groupes que nous avons soumis, bien se rendre compte de la place qu'ils occupent, et cet examen indique facilement qu'il est des éléments dont les différences ne sauraient être une cause irréductible de non-participation à notre vie particulière. Ce n'est pas de ceux-ci que nous voulons parler, mais des autres, de ceux qui sont absolument réfractaires à nos idées et à nos mœurs, et qui seront toujours, éternellement, des courants différents au milieu du grand fleuve que forme déjà la portion hautement civilisée de l'espèce humaine[1].

Pour que l'assimilation absolue de toutes les races fût un fait possible, il faudrait admettre *a priori* comme chose possible, leur amélioration indéfinie, et qu'elles pussent trouver un jour leur point de rencontre. Or, peut-on croire que toutes les races atteindront le même degré de civilisation, avec cette condition qui ne dépend pas de l'homme : le milieu physique où il se développe et se mo-

1. « Il n'appartient pas, en effet, à une race, quand bien même elle le désire, de s'assimiler les institutions et les mœurs d'une race supérieure. Il ne lui appartient pas de transformer sa constitution mentale, quels que soient ses efforts ; la grenouille ne devient pas l'égale du bœuf. »

De Saussure. *Psychologie de la colonisation française.*

difie? Voilà le point important sur lequel notre attention doit se fixer, sans chercher ailleurs.

***

La question des races.

Le grand facteur de l'évolution c'est le milieu et les modifications qui en résultent pour l'individu qui y vit. « On a mille fois démontré que les qualités du monde extérieur sont susceptibles de modifier profondément, quand elles varient, les êtres vivants qui s'y trouvent placés, et non seulement les manifestations vitales des êtres sont modifiées, mais encore leurs formes[1]. »

Or, les milieux diffèrent sous toutes les latitudes, et avec eux les besoins qui caractérisent l'activité particulière des individus. Ceux-ci sont fonction du sol qui les nourrit. Déjà il s'est formé des écoles autour de cette question des races, quoique à vrai dire il y ait peu de temps que la science s'en occupe. Il n'est donc pas possible de la passer sous silence et il importe, pour compléter ma thèse, que j'expose ce que je crois être la vérité au milieu des théories diverses et des affirmations contradictoires. C'est d'une grande importance de savoir si les êtres vivants conservent

1. Frédéric Houssaye.

ou perdent leurs caractéristiques raciales en changeant de milieu, c'est-à-dire si la faculté d'adaptation est une vérité ou une erreur, ou, en d'autres termes, si l'espèce humaine a une origine unitaire ou si les diverses races ont des origines indépendantes.

Aujourd'hui, il est indiscutable que l'espèce humaine apparaisse en types différents, et, généralement, on considère la division de Blumenthal comme la plus rationnelle : 1° la race éthiopique ou noire (nègres africains); 2° la race malaise ou brune (Malais, Polynésiens, Australiens); 3° la race mongolique ou jaune (majeure partie des Asiatiques et des Esquimaux); 4° les races américaines ou rouges (indigènes de l'Amérique); 5° les races blanches ou caucasiques (Européens, Africains du nord et Asiatiques du sud-ouest). Un autre auteur, Frédéric Müller, préconise douze espèces humaines en les classifiant d'abord d'après le langage, puis d'après les cheveux. Le nombre importe peu, car ce qui nous intéresse uniquement, c'est de savoir si les différences sont irréductibles et la cause de cette irréductibilité, et si elles sont fondamentales, c'est-à-dire contenues dans le développement spécifique des types considérés. On ne sait pas où nous mène l'évolution, ni ce qu'elle produira dans le phénomène de la lutte universelle. S'appuie-t-elle sur un facteur

immuable, certain, qui permette à l'observateur de hasarder une hypothèse ou une conclusion formelle? Si l'évolution devait amener les individus à être des égaux en consommation devant le banquet de la vie, le problème de l'avenir serait éclairé et l'équation d'échange ne serait plus une fiction jusqu'au jour où l'équilibre des demandes et des ressources serait détruit par l'insuffisance de celles-ci. Mais, au contraire, si les individus doivent toujours s'étager suivant des besoins différents, l'équation d'échange n'est pas possible, et les peuples de plus grands besoins sont menacés par les consommateurs plus sobres. C'est là le méfait des milieux naturels différents, et ceux-ci sont l'unique cause, mais cause irréductible, qui divisera toujours l'humanité.

Observons donc cette question des races avant de poursuivre.

Y a-t-il des *races naturelles?* Nombre d'auteurs l'affirment, et, parmi eux, Gustave Le Bon qui a fait école et dont les adeptes ne cessent de citer l'argumentation comme d'une autorité indiscutable.

Aussi bien, la théorie de cet auteur n'a-t-elle d'autre but que de combattre cette autre théorie qui veut que le milieu seul ait différencié les individus, et il a poussé l'esprit de contradiction jusqu'à considérer le socialisme comme la concep-

tion particulière à certaines races, et à ces races seulement.

Par races naturelles, il est entendu « que la majorité des individus qui la composent possède un certain nombre de caractères *psychologiques* communs, presque aussi stables que les *caractères anatomiques* sur lesquels repose la classification des espèces. »

De fait, nous voici en présence d'une autre affirmation, sinon sur l'origine de la vie, tout au moins sur certaines caractéristiques des premiers êtres vivants : ils sont différenciés à leur point de départ, selon qu'ils « sont apparus sur tel point ou sur tel autre du globe. »

M. Le Bon, heureusement, est un partisan de l'évolution, et admet les formes les plus rudimentaires au début de l'existence de l'espèce humaine. Mais alors, on doit s'étonner que les êtres humains n'apparaissent pas plus différenciés physiologiquement et psychologiquement qu'ils ne le sont.

Où sont les différences physiologiques? L'anatomie d'un nègre diffère-t-elle de celle d'un blanc? Pas plus à coup sûr que celle d'un blanc avec celle d'un autre blanc. Les « indiscernables » n'existent pas. — Objectera-t-on la couleur de la peau? Mais la cellule embryonnaire, — pour remonter à la forme la plus simple revêtue par un être organique, — à laquelle nous ramènent toutes

les sciences naturelles, y compris l'anatomie histologique, présentait-elle une différence de couleur selon qu'elle se trouvait ici ou là? Nous n'en savons rien, et, en tout cas, la peau ne saurait constituer un critérium d'infériorité ou de supériorité, car elle n'a rien à voir avec l'activité de l'être humain.

A vrai dire, si des différences physiologiques s'étaient manifestées à l'origine, elles se seraient accentuées inévitablement à travers les âges, et il est de nul doute que l'anatomiste pourrait nous convaincre, par la comparaison des corps de deux individus de races divergentes. En tout cas, il est bien téméraire de vouloir établir une priorité de races uniquement sur une question de nuances épidermiques.

Le docteur Gustave Le Bon est revenu à un jugement plus rationnel en parlant des « races historiques. » Dès lors, il n'est plus question de physiologies dissemblables, mais uniquement des caractères psychologiques qui sont plus ou moins développés, et il semble que c'est à regret qu'il soit arrivé jusque-là, comme si il craignait d'abonder dans le sens le plus généralement admis, « que c'est le milieu seul qui a modifié l'individu. »

Dans son ouvrage : « *Les lois psychologiques de l'évolution des peuples*, » il écrit ceci : « Si l'on voulait traduire en langage mécanique les influences auxquelles est soumis l'individu et qui di-

rigent sa conduite, on pourrait dire qu'elles sont de trois sortes. La première, et certainement la plus importante, est l'influence des ancêtres ; la deuxième, l'influence des parents immédiats; la troisième, qu'on croit généralement la plus puissante, et *qui cependant est de beaucoup la plus faible, est l'influence des milieux.* »

En écrivant ces lignes, Gustave Le Bon a surtout eu pour but de consolider sa thèse sur l'hérédité des caractères mentaux, et je trouve que cette division tripartite des influences extérieures est quelque peu arbitraire, et, d'autre part, bien subtile.

Le « milieu, » dans la généralité de son terme, comprend tout ce qui entoure l'individu, agit sur lui et le détermine, c'est-à-dire les êtres et les choses.

Ceci n'est pas difficile à admettre : quelle que soit la conception que l'on se fasse de l'origine de l'espèce humaine, on la voit empruntant d'abord tout au milieu physique.

Dans l'hypothèse biblique, l'homme, après que Dieu l'eût chassé du paradis terrestre « pour avoir mangé une pomme avec sa femme, » dut aussitôt utiliser ce qui l'entourait pour se conserver l'existence, et c'est au « milieu » seul, sans qu'intervint dans ses volitions l'influence d'ascendants qui n'existaient pas, qu'il demanda *fatalement* la satisfaction de ses besoins. Déjà, dans ce cas, le

premier homme, souche de notre humanité, emprunte tout au milieu et, par conséquent, tout ce qu'il transmet à ses descendants vient du « milieu. »

Avec la science, l'idée de dépendance au milieu apparaît plus nettement encore. Si on ne peut plus tenir compte des « fantaisistes hypothèses des Helmont, des Diodore, des Aristote, etc.[1], » il est tout de même permis de s'arrêter à l'explication de Haeckel et de Kelvin comme à la plus vraisemblable, et, d'ailleurs, la plus en faveur aujourd'hui. Si, ainsi que l'ont prétendu ces savants, « les circonstances devinrent propices à un certain moment, — entre 20 et 40 millions d'années en arrière du moment actuel, — à l'apparition de certains organismes d'où successivement sortirent ceux qui peuplent maintenant la terre et les eaux, » *on ne peut pas plus admettre que dans le cas biblique des influences ataviques ou héréditaires.*

Dès lors, après le point de départ, l'évolution des individus se poursuit, dans des conditions différentes, selon les lieux envisagés, et nous constatons aujourd'hui que les *activités fondamentales* s'exercent partout de façon semblable. Nous ne connaissons aucune différenciation d'organes, ce

1. Van Helmont eut cependant une claire vision des lois biologiques, et comme ces lois sont fondamentales dans le problème des races, il faut se féliciter de sa contribution.

Voir Dastre. *La vie et la mort.*

qui laisse supposer, d'après l'aphorisme lamarckien, des fonctions identiques.

On constate, en réalité, des différences de quantités dans les fonctions, mais cela infirme-t-il en quoi que ce soit l'affirmation de l'identité physiologique?

Un organe, quel qu'il soit, est de puissance adéquate à l'activité exigée pour cette simple raison qu'il n'accomplit que ce qui lui est possible de faire. Le sauvage se sert de ses mains et de ses pieds avec la même facilité que l'Européen le plus civilisé; c'est donc que, pour l'un et l'autre, la préhension et la locomotion sont des fonctions communes.

Si on observe l'activité cérébrale, on constate évidemment des différences, mais uniquement de quantité. D'ailleurs, dans nos civilisations avancées, le même fait ne se remarque-t-il pas entre l'homme dont les occupations sont tout intellectuelles et l'ouvrier d'une profession qui n'exige que de la force musculaire?

A coup sûr, nous appartenons, nous autres Occidentaux, à des groupes où le cerveau remplit une fonction importante, mais cela tient essentiellement au « milieu » dans lequel nous nous sommes développés, dans lequel nous vivons, et contre lequel nous sommes tenus de réagir, dans la mesure où il s'oppose à notre évolution normale. Les êtres qui subissent le plus d'influences extérieures

et qui, par conséquent, doivent le plus réagir, demandent inévitablement à leurs organes une activité plus grande.

L'intensité de nos besoins déterminés par les causes extérieures, a marqué de tout temps, marque et marquera la quantité des efforts à produire pour les satisfaire. N'est-ce pas là l'explication de l'énergie des uns et du lazzaronisme des autres?

Ces causes ont excercé leur action durant des millions d'années, et, agissant constamment sur une même descendance, il s'est produit des groupes différents par leur mode de vie et d'exercices de leurs activités, mais ces différences ne sont pas *radicales*, quoique nous admettions parfaitement qu'elles soient *irréductibles*, pour des causes extrinsèques que je vais observer plus loin, et c'est ce qui permet d'appeler « *races historiques*, » et non « races naturelles, » les différents produits offerts par l'évolution de l'espèce humaine.

Le cerveau est l'organe qui présente dans sa fonction le plus de différences en quantités chez les divers peuples. C'est l'organe moteur qui préside à toutes les fonctions du corps humain, aussi n'en est-il pas qui subisse plus que lui les influences du milieu.

Certains auteurs[1] ont soutenu qu'il existe une

1. Broca, Conta, Tyndall, Taine, Robin, etc.

relation très étroite entre la quantité de notre substance cérébrale et le nombre de nos perceptions et de nos idées, et que toute pensée est l'effet matériel d'une modification corrélative dans cette substance cérébrale[1].

Cette modification est donc empruntée au milieu d'où nous tirons toutes nos sensations, sources de nos connaissances, de nos idées, de nos jugements.

Ainsi, le milieu agit sur nous depuis notre conception jusqu'à la mort. Que la substance — le substratum — de l'individu ne soit pas changée, c'est très exact, mais comme celui-ci ne se manifeste que par son activité extérieure, on se rend compte facilement des modifications souvent importantes qui surviennent dans ses rapports avec tout ce qui l'entoure, et s'il n'est pas possible de nier la conservation matérielle de l'individu, il faut cependant admettre sa transformation plus ou moins profonde.

1. « Les événements mentaux (tout acte de conscience, que ce soit dans le domaine des sens, de la pensée ou de l'émotion) sont une fonction des centres nerveux, comme la contraction musculaire est une fonction des muscles, comme la sécrétion de la bile est une fonction du foie.... »

Cité par Taine, *L'Intelligence*.

« Depuis les plus hautes opérations des lobes cérébraux jusqu'aux phénomènes les plus élémentaires de la physique, on ne trouve que des mouvements mécaniques d'atomes.... »

H. Taine, *idem*.

D'ailleurs, le fragment de Gustave Le Bon que nous avons cité et que nous discutons, se poursuit ainsi : «... Ces derniers (les milieux), en y comprenant les diverses influences physiques et morales auxquelles l'homme est soumis pendant sa vie, et notamment pendant son éducation, ne produisent que *des variations très faibles*. Ils n'agissent réellement que lorsque l'hérédité les a accumulés dans le même sens pendant longtemps.... »

Que les influences des milieux se fortifient par l'accumulation héréditaire, peu nous importe; il nous suffit de savoir que ce sont les influences des milieux qui agissent, et que tout total est de même essence que les parties qui l'ont formé.

Mais voici le point où M. Le Bon se contredit apparemment et où les « races historiques » — races psychologiques — ne lui suffisant plus, il revient à ses « races naturelles. » On ne peut plus contester aujourd'hui que les espèces, comme les races, se forment et se transforment par l'accumulation héréditaire de changements imperceptibles et qu'il en est ainsi des *caractères mentaux* aussi bien que des *caractères anatomiques*.... Impressionné d'une certaine façon par les choses extérieures, l'individu sent, pense et agit d'une façon fort différente de celle dont sentiront, penseront et agiront ceux qui possèdent une constitution mentale différente. Il en résulte que les constitutions

mentales construites sur des types très divers, ne sauraient arriver à se pénétrer. »

Voici notre philosophe revenu à ses moutons, mais il a oublié de nous apporter le document probant, même la plus petite observation, à l'appui de son affirmation.

« Constitution mentale différente! » « Constitutions mentales *construites* sur des types très divers! »

Un tel dogmatisme dans la discussion étonne à bon droit quand il ne s'appuie sur rien. Que deviennent, dès lors, les conclusions d'un Broca[1]? Celui-ci est à coup sûr une autorité dont les profanes peuvent tenir compte, et d'autant plus qu'avant de se prononcer et d'apporter un avis dans le débat public, il a observé et comparé. C'est la méthode propre à l'homme de science et de conscience. A-t-il constaté autre chose que *l'unité spécifique* de cet organe qu'est le cerveau humain et que seul le *volume* de l'encéphale se met en rapport avec le degré de l'intelligence? « L'anatomie comparée montre que dans la série animale le *volume* des lobes cérébraux s'accroît en même temps que l'intelligence? » Il n'est nullement question d'une modification dans la structure intime, et c'est mal comprendre la valeur des mots que soutenir le

1. Sur le volume et la forme du cerveau, suivant les individus et suivant les races (1860).

contraire. B. Conta dit bien, cependant : « La loi d'adaptation s'oppose à ce que les cellules demeurent les mêmes, alors que les milieux sont différents, » mais cela ne veut dire, en aucune façon, que la matière des cellules se modifie, et cela se vérifie par la loi de l'assimilation. « Les albuminoïdes alimentaires ne sont jamais exactement ceux qui constituent les organes des êtres qui s'en nourrissent ; il faut que chaque espèce animale, que chacun des organes, dans une même espèce ou un même individu, façonnent les principes alimentaires qu'ils reçoivent et les *identifient aux principes dont ils sont constitués*.... Se nourrir, c'est reproduire des *principes spécifiques* constitutifs qu'avait détruit le fonctionnement vital[1]. »

Dès lors, du fait que nous ne connaissons aucun exemple de différences radicales dans la structure des corps humains, conçus et développés dans des habitats divers, nous inclinons, modestes et respectueux interrogateurs, à nous rallier à l'autorité d'une affirmation qui se base, elle, sur une observation matérielle, et non sur un postulat.

« La fonction crée l'organe. » Si le nègre du centre de l'Afrique était obligé de demander constamment à son cerveau un emploi aussi grand que celui que nous en exigeons, cet organe ne se refu-

1. A. Gautier.

serait pas plus à le satisfaire, dans un temps plus ou moins long, que ne le font ses mains et ses jambes.

« Chacun est fils de la terre qu'il *habite,* » a dit Buffon, et ce n'est pas uniment un aphorisme. Les vestiges des grandes migrations d'autrefois sont là pour nous montrer toute la valeur de la loi d'adaptation.

Que l'on jette une famille européenne au cœur de l'Afrique (en admettant, bien entendu, que son pouvoir immédiat de réaction soit assez fort pour lui permettre de supporter les effets de ce changement subit), son activité ne s'exercera plus que dans la mesure de ses besoins, car ceux-ci sont toujours déterminés, en définitive, par les nécessités de la vie. *Il est de nul doute qu'avec le temps il y ait simplification dans l'activité.*

De même, que l'on transplante une tribu nègre au cœur de l'Europe. Elle aura à réagir contre le milieu, et *pour satisfaire à plus de besoins,* elle devra mettre en œuvre *une somme supérieure de facultés,* qu'elle transmettra à ses descendants qui continueront à s'adapter au nouveau milieu, jusqu'à l'identité apparente avec les autres êtres de ce milieu.

Tout se réduit, dans le procès de la vie, à une question d'acclimatement, c'est-à-dire à la victoire de l'individu sur ce qui l'entoure, et le développement de celui-ci est fonction des besoins à satisfaire.

Il n'est donc pas possible d'affirmer que telle race n'est pas susceptible de se développer au delà de ce qu'elle est dans le présent. Tout se rattache aux influences extérieures. Ce n'est pas l'organe de réceptivité qui est différent chez les individus que nous comparons, mais ce sont les sensations perçues qui ne sont pas les mêmes. Qu'il se soit formé ainsi, chez les peuples divers, au cours des âges, des modes particuliers de conception, c'est certain, et cela continuera sous l'influence permanente des milieux dissemblables; mais cette observation ne nous permet pas de conclure à une modification radicale de l'organe, c'est-à-dire à la substitution miraculeuse, dans un agrégat vivant indivisible, d'une de ses parties.

M. Gustave Le Bon a-t-il été logique jusqu'au bout, avec sa théorie des « races naturelles? » Voyons ce qu'il écrit encore : « On fait aisément un bachelier ou un avocat d'un nègre ou d'un Japonais, mais on ne lui donne qu'un simple vernis tout à fait superficiel, sans action sur sa constitution mentale.

« Ce que nulle instruction ne peut lui donner, parce que l'hérédité seule les crée, ce sont les formes de la pensée, la logique, et surtout le caractère des Occidentaux.... »

« ... Si grande qu'ait été l'influence sur la mentalité française des races naturelles dont elle a été com-

posée, il n'en est pas moins vrai qu'elle s'est assimilée des éléments latins, et que ces éléments, fixés par dix siècles d'hérédité, font partie de ses caractères mentaux.... »

Il faut toujours laisser aux mots leur valeur réelle, et ne pas leur en découvrir une qui soit arbitraire ou inexacte.

Or, d'après notre auteur, ce qui est vrai pour les uns est faux pour les autres, et il nous semble que l'hérédité agisse pareillement pour les Japonais, les Indiens, les Polynésiens, etc..., que pour nous. Le « produit » est spécial, différent de nous, uniquement parce que l'hérédité a transmis dans leurs descendances des éléments empruntés à un milieu spécial, différent du nôtre.

Nous avons remarqué que, quelles que soient les hypothèses admises pour l'origine de la vie, tout s'empruntait au « milieu, » et nous avons défini celui-ci : « Le « milieu, » dans la généralité de son terme, comprend tout ce qui entoure l'individu, agit sur lui et le détermine, c'est-à-dire les êtres et les choses. »

Où pouvons-nous prendre ce qui forme les « caractères acquis, » si ce n'est dans nos rapports constants avec ce qui vit autour de nous?

Rien ne se crée *per se* dans la nature, et tout effet a une cause. Qu'aujourd'hui une certaine école de physiciens combatte déjà la loi fondamen-

tale sur la conservation de la force, et par suite, que l'on doute que « l'énergie est dans la nature en quantité constante, » c'est possible, mais en tout cas cela ne concerne que la seconde partie de l'affirmation scientifique : « Rien ne se crée, rien ne se perd[1]. » Si cela déroute notre quasi-certitude d'un monde trouvant en lui sa raison propre par une reconstitution constante des énergies utilisées, en dehors de toute explication surnaturelle, cela ne détruit pas notre *foi* que toute chose, même la vie considérée abstractivement, a son antécédent dans la matière dont nous sommes formés et dont nous subissons directement les différents états.

Si le milieu n'était pas la cause unique des différences que l'on observe chez les divers groupes, la théorie de M. Le Bon s'écroulerait, puisque tous les peuples, sans aucune exception, ont une condition commune dans leur mode d'être : le temps, c'est-à-dire le pouvoir d'hérédité.

Il n'y a pas de raison pour que l'hérédité ne fixepas, *dans des conditions identiques de milieu*, chez tel individu aussi bien que chez tel autre indi-

1. « Depuis quelques années, plusieurs expérimentateurs ont aussi effectué de nombreuses pesées de haute précision sur des corps divers, avant et après que se sont effectuées des réactions chimiques entre ces deux corps; deux physiciens très experts, très prudents, MM. Laudolt et Neyd-Weiller n'ont pas craint d'énoncer ce résultat sensationnel que, dans certaines circonstances, le poids n'est plus le même qu'avant la réaction. » L. Poincarré.... *Physique Moderne*. »

vidu, certains caractères qui les amèneraient peu à peu à un même idéal, à une même conception, à une même... civilisation.

Il est donc indispensable d'envisager le « milieu » comme seul facteur de transformation. Le facteur des migrations est trop loin de nous pour qu'il nous permette d'en tenir compte d'une façon rigoureuse.

Si on admet, avec M. Le Bon et ses adeptes, qu'à l'origine il existait des différences constitutionnelles entre les divers types, c'est-à-dire si on admet les races naturelles, il en résulte que, dans le développement des individus parmi des « ambiants » divers, ces différences se sont effacées, puisqu'il n'est plus permis de les constater de nos jours.

Mais comment ont-elles disparues, comment l'espèce humaine est-elle parvenue à l'unité spécifique, alors que les habitats ont toujours été différents et, par conséquent, ont toujours été des raisons puissantes de tranformations ? M. Le Bon n'a pas approfondi ce point, car il eût abouti à la conclusion de la saine raison : que les « races naturelles » ne relèvent que de l'hypothèse, sans plus. Pour lui, et son école, là n'est pas la vraie question, et s'il a nié « l'unité constitutionnelle » c'est pour en arriver à nier « l'unité morale, » alors que cette double négation était de nul besoin, car il ne sau-

rait venir à la pensée de personne de prétendre que tout organe, du fait d'une unité spécifique de constitution, doive produire des effets identiques.

Puisqu'aujourd'hui, on ne peut apporter la preuve de ces différences radicales, et qu'en somme ce n'est qu'un postulat *a posteriori*, il n'est donc plus possible de chercher autre chose que les influences extérieures, dans lesquelles « baignent » les êtres vivants, pour constituer les déterminantes des activités humaines.

Le milieu est en dehors de la volonté des individus; il *demeure* immuablement et n'emprunte d'autres modifications que celles que la Nature lui impose. Il peut changer d'état à toutes les minutes, sous des actions cosmiques de tous les ordres, mais aussi il peut rester apparemment le même pendant de longs siècles; en tout cas, il n'est pas contestable que l'existence des individus qui vivent dans ce milieu ne soit directement influencée par son état.

Dans de telles conditions, l'hérédité ne peut transmettre que ce qu'elle emprunte au milieu dans lequel elle s'exerce.

On pourrait croire que le docteur Le Bon n'a pas donné aux termes « d'unité constitutionnelle » toute l'importance que nous y attachons et qu'il a seulement voulu retenir l'attention sur sa thèse favorite au sujet des races psychologiques. Malheureu-

sement pour ceux qui voudraient nous reprocher de trop nous arrêter à un détail, notre auteur s'est complu à insister sur les différences physiologiques.

« Cette identité dans la constitution mentale de la majorité des individus d'une race a des *raisons physiologiques* très simples[1]. » Ce n'est pas seulement le sentiment, c'est encore la *physiologie* et l'hérédité qui font pour nous de la patrie une seconde mère[2]. »

« Il n'existe plus guère de *races naturelles*. La plupart des races actuelles, même celles qui ont acquis une grande homogénéité, proviennent du croisement de plusieurs races, par suite du hasard des conquêtes, des immigrations ou de la politique. Ce sont des races historiques. »

« Dans une race historique homogène, on peut observer, *tout comme dans une race naturelle*, que la majorité des individus qui la composent possède un certain nombre de caractères psychologiques communs, *presque aussi stables que les caractères anatomiques sur lesquels repose la classification des espèces....* »

De ces citations prises parmi ses œuvres, et encore que la dernière soit, par une abstention voulue, une contradiction des autres où il parle

1. Docteur Le Bon.
2. De Saussure, commentateur de M. Le Bon.

explicitement de *caractères physiologiques*, il n'est pas niable que le docteur Le Bon a entendu que les races naturelles se différenciaient par certains « caractères anatomiques. » Sur quoi s'est-il basé pour apporter une telle affirmation? Il a constaté des modes différents d'activités chez les peuples répartis sur le globe, et il en a conclu à des constitutions physiologiques différentes, alors qu'il suffisait d'observer que les besoins de l'individu, de même que ses caractères psychologiques, sont dans un rapport très étroit avec les conditions du milieu. Aussi nous croyons que c'est là une simple affirmation, dans le seul but de consolider cette autre affirmation : « qu'il y a des races irrémédiablement inférieures du fait de leurs constitutions physiologiques. »

Il suffit d'ailleurs de citer M. Le Bon pour montrer que sa théorie est susceptible de bien des faiblesses : « On entend souvent, par exemple, contester aux Français la qualité de la race latine, sous prétexte qu'ils n'ont pas de *sang latin*. Le fait est exact.... Si grande qu'ait été l'influence sur la mentalité française *des races naturelles* dont elle a été composée, il n'en est pas moins vrai qu'elle s'est assimilée des éléments latins, et que ces éléments, fixés par dix siècles d'hérédité, font partie de ses caractères mentaux. » Ceci est à retenir.

D'après M. Le Bon lui-même, pour faire partie d'une civilisation donnée, il n'est point besoin de conditions physiologiques particulières : ce n'est qu'une question d'*éducation* même momentanée, *de milieu social* même passager. Donc, si les Japonais, ou tout autre groupe ethnique, s'étaient assimilés, il y a dix siècles, des éléments latins, ces éléments feraient partie de leurs caractères mentaux, et, par suite, les classeraient dans la race latine. Du moins, c'est ce que l'on doit déduire de l'affirmation de notre auteur.

Au surplus, dix siècles de vie particulière, de la vie troublée que notre pays a vécue, n'ont-ils pas suffi pour éliminer certaines acquisitions accidentelles?

Si nous n'avions que le souci de faire triompher une idée préconçue plutôt que de rechercher où est la vérité, nous nous arrêterions sur ce passage favorable à notre thèse. Mais la victoire serait trop facile, et nous disons qu'une simple acquisition d'éléments ne suffit pas pour prétendre relever d'une civilisation spéciale, et que ceci n'est possible que par un séjour permanent dans le milieu physique et par une absorption prolongée des caractéristiques de ce milieu.

A tout le moins, profitons-nous de l'opinion *accidentelle* du docteur Le Bon, pour répéter que, *dans le même milieu*, l'hérédité aurait transmis

les mêmes caractères acquis à la descendance des Japonais qu'à celle des autochtones ; les influences subies eussent été des composantes nouvelles dont la puissance eût été proportionnelle dans le « produit, » c'est-à-dire dans le type actuel, à la force de l'empreinte et à la durée de l'acquisition.

L'adaptation au milieu, tout est là, et l'individu, en subissant les influences du milieu, se développe dans un sens donné et acquiert cet ensemble de caractéristiques qui forment ce que nous appelons une civilisation.

« Sous l'influence des agents extérieurs, une espèce peut se modifier pour *produire* des *races* ou des *variétés;* mais jamais elle ne quitte ses caractères propres ou essentiels pour prendre ceux d'une autre espèce voisine[1]. »

Et il est de fait qu'au point où l'espèce humaine en est arrivée de son cycle de vie, on ne constate que des différences psychologiques, mais sans que l'on ait pu observer chez les individus les plus différents dans leurs modes d'activités, des différences radicales dans l'organisation physiologique. Et cependant si, à l'origine de la vie, des tendances diverses s'étaient manifestées, il est indiscutable qu'elles n'auraient pu que s'accentuer à la faveur des heurts de l'évolution. Par quel phénomène,

1. *Zoologie.*

l'homme vivant dans les régions froides serait-il parvenu à posséder la même constitution physiologique que l'homme vivant sous les tropiques, si cette identité ne s'était trouvée déjà dans l'organisme le plus rudimentaire? Par quel phénomène surtout, les mêmes fonctions auraient-elles été remplies par les mêmes organes?



La constatation qui nous est permise aujourd'hui, c'est l'unité constitutionnelle de l'espèce humaine que les milieux n'ont pas modifiée dans sa substance. Ce qui est différent chez les individus, c'est la puissance d'action. Or, celle-ci est adéquate aux besoins de l'homme qui est tenu de réagir contre ce qui l'entoure, et plus son activité est sollicitée dans la lutte vitale, plus il devient apte à mieux remplir toutes les fonctions susceptibles d'être accomplies par la machine humaine.

La civilisation la plus avancée est celle dont les membres mettent en œuvre la plus grande somme de facultés. C'est par les emplois inégaux de leurs forces virtuelles que les individus se classent. La supériorité de certains peuples ne résident que dans leur meilleure adaptation à réagir contre les influences extérieures, et c'est par la pression de celles-ci que l'individu est sollicité et déterminé.

Que demain le nègre paresseux de l'Afrique centrale soit transporté dans une région froide, il est de nul doute que son activité se déploiera plus grande et immédiatement pour réagir contre le milieu, et ce n'est pas seulement à ses bras qu'il demandera l'action, mais aussi à son cerveau pour concevoir les moyens d'atteindre le but proposé.

C'est là l'exemple le plus simple d'une activité sollicitée par les influences extérieures. Mais que l'on envisage les cas multiples qui peuvent se présenter dans une société organisée, où la lutte pour la vie se complique de toutes les contingences inhérentes aux milieux perfectionnés, et qu'on nous dise si, avec le temps, les tribus les plus sauvages ne se soumettraient pas aux nécessités de la lutte.

S'il pouvait se trouver un esprit qui voulût nier l'évidence de ce résultat, il nous suffirait, pour le convaincre, de lui demander de relire l'histoire du peuple auquel il appartient, et il constaterait que l'évolution n'est pas autre chose qu'une acquisition constamment progressive de moyens propres à vaincre l'antagonisme du milieu, constitué, ainsi que nous l'avons déjà dit, par les êtres et les choses.

Ainsi donc, il n'y a pas d'individus spécifiquement différents, mais des êtres habitant sous des latitudes diverses qui sont proprement la cause des diversités observées dans les fonctions. Il n'y a donc aucune illusion possible pour l'avenir, et

tant que notre système solaire ne changera pas sa marche, nous aurons des milieux dissemblables avec toutes leurs conséquences. L'éducation, l'influence sociale, autant de facteurs insuffisants, car ce qui est indispensable pour une évolution normale, c'est la permanence de stationnement dans un point quelconque du globe. Toute civilisation, quelle qu'elle soit — très développée ou très arriérée (par rapport l'une à l'autre) — est à ce prix, et, en dehors de cette condition, aucun mouvement n'est observable.

On ne peut croire pour tout un groupe à l'efficacité d'une civilisation artificielle, ainsi que le voudrait l'école de Manchester, et nous l'examinerons, ici, comme celle que peut acquérir tel individu, transplanté d'un milieu dans un autre, et qui, tant qu'il se trouve dans cette nouvelle condition, semble s'y adapter par les emprunts qu'il fait immédiatement aux mœurs, aux coutumes, aux lois des autochtones du pays où il s'est transplanté. Il y a là une condition irréalisable pour tout un groupe : transplantation dans un milieu différent, mais il est très facile de vérifier l'exactitude de cette proposition avec cet exemple topique que nous fournit l'Amérique depuis deux siècles, et celui qu'il nous est donné d'observer en Australie et dans l'Afrique du Sud.

Ne voit-on pas s'y former des races particulières

qui, nourries d'apports très divers, se fondent dans un ensemble de caractères ethniques où, dans quelques siècles, il sera bien difficile de retrouver les origines? Les Américains ne cessent de clamer la supériorité de la race yankee, et, de fait, elle domine aujourd'hui. A quoi le doit-elle? Au milieu naturel qui surexcite les activités qui l'habitent et qui forment dans le monde un groupe bien tranché. De cet exemple et de ce que nous savons qu'il est des pays très pauvres qui sont habités, et de très riches qui ne sont pas suffisamment exploités, peut-on admettre que toutes les races sont susceptibles d'atteindre le même degré de civilisation, dans les âges, et qu'ainsi nous nous trouverions seulement en présence de races attardées et qui nous rejoindront avec le bénéfice de nos acquisitions scientifiques? Cela ne peut guère plus se soutenir que l'hypothèse que toutes les plantes soumises à une culture appropriée puissent atteindre le même développement[1]. L'éducation peut améliorer

1. « Tahiti, doté d'un gouvernement presque régulier, pourvu d'un Parlement et d'un code des lois, se trouvait en même temps dans un état d'infériorité complète au point de vue de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.... Ces mesures dépassaient de beaucoup l'intelligence du peuple. Cette curieuse société présentait le spectacle d'une tête sans corps ; et, dans ce mélange bizarre, on reconnaissait l'alliance des conceptions d'une intelligence supérieure imposées à la nature inférieure d'un peuple enveloppé encore dans les langes de l'ignorance et presque de la barbarie.... » Dumoulin Vicandon. *Iles Taïti.*

les espèces, mais c'est un facteur insuffisant, d'autant plus qu'il suit mais ne précède jamais certaines conditions.

Un socialiste, M. Augagneur, dont on ne contestera pas le haut esprit d'observation, puisqu'observer a été la fonction de toute sa vie, est, lui aussi, arrivé à cette conclusion et il l'a énoncée très haut :

« Nous avons étudié l'évolution des races et des choses et nous ne prétendons pas que par la vertu d'un prêche ou d'une conférence la mentalité et la situation pratique d'une race puissent être modifiées. Comment et par quels moyens arriverons-nous à déterminer cette amélioration de toutes les races coloniales avec lesquelles nous avons affaire ? Je ne crois, pour ma part, qu'à la civilisation par l'évolution matérielle, rien que par des progrès matériels. Oui, certes, les facteurs moraux jouent un certain rôle, mais à un certain moment seulement, et il est nécessaire que le substratum matériel soit assez solide pour que les facteurs moraux puissent entrer en scène et avoir quelque influence. Toutes les fois que des peuples ont été nantis d'une morale supérieure, mais que leur évolution matérielle demeurait en arrière de cette évolution morale, la barbarie a persisté. »

« C'est uniquement par les progrès matériels

que nous arriverons à des résultats. En nous établissant dans une colonie, nous y apportons notre industrie, nos procédés, notre activité, à laquelle les indigènes tranquilles ne comprennent pas grand'chose. Car il faudrait du temps pour leur faire admettre que la vie agitée des civilisés est plus agréable que la vie tranquille et que cette agitation est une des beautés de la civilisation.

« Pour les civiliser, donnons-leur les moyens d'améliorer leur sort matériel, rendons l'indigène plus riche, plus aisé, de façon à ce que à un certain moment son intelligence, suscitée par de nouveaux besoins, éprouve la nécessité d'augmenter ses connaissances. Je suis fermement persuadé que la prédication laïque ou religieuse est à peu près sans efficacité si un mouvement économique ne l'a déjà précédée. Ne voit-on pas à Madagascar, que partout où nous voulons ouvrir des écoles là où il n'y a pas d'activité matérielle, nos écoles ne sont pas fréquentées? Les indigènes n'iront pas à l'école pour le plaisir d'apprendre des choses dont l'utilité ne leur apparaît pas; ils iront à l'école lorsque ayant eu à discuter des intérêts avec leurs compriotes ou des Européens, ils sentent qu'il faut savoir mesurer, peser, faire certains calculs pour défendre ses propres intérêts.

« C'est toujours sous l'influence de besoins ma-

tériels que se dessine la nécessité des modifications sociales et c'est seulement sur un terrain préparé par l'évolution économique que l'éducation sociale peut se cultiver avec quelque fruit.

« J'ai rencontré des contradicteurs parmi les gens qui sont allés aux colonies.

« Ils opposent : à quoi bon des écoles, à quoi bon apprendre quelque chose aux indigènes? il faut les faire travailler.

« La formule est trop impérative. Disons simplement : amenons-les à travailler; je suis pour ma part un ennemi déterminé, irréductible de tout ce qui s'appellerait le travail forcé. L'instituer serait porter une atteinte absolue à la liberté de l'individu, et je ne crois pas que l'on puisse tirer de nos traditions aucune excuse pour une semblable mesure; c'est d'autre part un très mauvais calcul économique que l'institution du travail forcé. Il faut que ces hommes travaillent en ayant le goût du travail, qu'ils produisent en s'intéressant à leur œuvre. C'est en leur permettant de vendre les produits obtenus par leur labeur que nous les excitons le plus à développer leur activité. Donc, pas de travail rendu nécessaire par l'exemple et par les avantages que les indigènes peuvent en retirer, c'est-à-dire travail toujours rémunéré. On a oublié souvent, aux colonies, que faire travailler les gens avait pour corollaire nécessaire de les

payer, et on s'est étonné que des individus qui, pendant des semaines et des mois, avaient développé des efforts considérables, ne tenaient pas à continuer l'expérience en voyant que cela ne leur avait rien rapporté. J'en connais, en France, de très civilisés qui, pour abandonner la tâche, n'auraient pas attendu aussi longtemps[1].

« La force excitatrice de la vie a son origine dans le milieu ambiant et non dans l'être vivant; elle ne disparaît pas quand il disparaît lui-même et constitue alors une sorte de vie potentielle qui n'attend pour se signaler que de la matière à un état convenable[2]. » D'où la relativité des civilisations différentes.

Mais à proprement parler, qu'est-ce au juste qu'une civilisation? Existe-t-il une mesure, un critérium, de cet état? Présente-t-il des caractéristiques immuables? *La plus haute civilisation nous apparaît dans l'état où la fonction remplie par l'homme est dans le rapport le plus étroit avec la destinée qu'il doit atteindre.* C'est l'harmonie de la vie avec les contingences qui l'oppressent. Quelle est cette destinée? Chaque peuple peut en avoir une conception particulière, et l'on

1. Discours prononcé à Lyon, le 24 novembre 1907.
2. Frédéric Houssaye.

sait si dans ce domaine les prétentions particulières se donnent libre cours, mais quoi qu'on fasse et qu'on dise, les destinées sont différentes, et diffèrent selon le milieu naturel, point de départ de toutes les activités.

Il y a des causes irréductibles.

Le nègre du centre de l'Afrique ressemblera-t-il jamais à cette fleur d'une culture séculaire qu'est l'habitant de Londres ou de Paris? On peut m'objecter que ce dernier n'a pas toujours été ainsi, qu'il procède, lui aussi, des temps moins avancés, et que le « raffiné » de nos jours a pour ancêtres les hommes primitifs des âges préhistoriques. — Mais ce n'est pas une objection, car cela ne donne que plus de force à mon argumentation. — Cela démontre simplement que notre organisation physiologique et mentale s'est pliée aux modifications qui lui ont été imposées par les circonstances, mieux encore, qu'elle a su les utiliser. Or, rien ne prouve que les races auxquelles nous nions un haut pouvoir de civilisation — en tant que nous prenons notre civilisation comme base de nos jugements — ne soient pas apparues sur le globe en même temps que celle à laquelle nous appartenons, et la courbe qui peut idéalement marquer le chemin à parcourir dans son existence par chaque groupe, doit sensiblement être atteinte au même point par les peuples différents que nous envisageons.

Comment expliquer la marche inégale des groupes alors que nous les avons vus tous doués des mêmes organes et, par conséquent, susceptibles de répondre tous à l'appel des activités? Pourquoi ces courbes différentes d'évolution? Et si il est vrai qu'elles soient inégales — et qui en doute? — peut-on dire que les races ont toutes les mêmes droits à une vie identique, quelle que soit la raison qui soit la cause de leur marche inégale, alors qu'elles ont eu un point de départ commun?

L'on parle déjà de décadence pour la race latine, et on a bien entendu viser la France autant que l'Espagne. Encore que nous protestions contre cette assertion, parce que nous la jugeons prématurée et qu'elle est généralement faite dans un but blessant, il n'en reste pas moins vrai que nous avons parcouru une grande partie de notre cycle à nous comparer, si la comparaison est possible, aux civilisations disparues. Si les races dont nous nous occupons ont franchi la même étape, et rien ne prouve le contraire, il est peu problable — en dehors d'un phénomène cosmique que l'on ne peut prévoir, — qu'elles arrivent avant leur extinction, même au point où nous en sommes.

L'école libre-échangiste de Manchester croit qu'il est possible de créer artificiellement des besoins aux « foules errantes et nues, » mais nous croyons plutôt que seuls *les besoins que la nature*

impose aux individus peuvent revêtir ce caractère de permanence assez puissant pour modifier leur condition physique et mentale, et justifier l'aphorisme lamarckien : « La fonction crée l'organe! »

Dans de telles conditions, puisque l'unité de milieu ne peut jamais être espérée et que nous avons la certitude que les races, déterminées par leurs conditions matérielles d'évolutions, ne marcheront jamais avec une égale vitesse ni dans le même sens, les différences ethniques ne peuvent que s'accentuer, et toute illusion d'assimilation tombe — comme toutes les illusions et toutes les erreurs.

Il manque surtout à ces groupes divergents un idéal commun qui les attire pour les concilier, les fondre dans une morale fraternelle assez large pour y condenser la somme des plus nobles principes pouvant s'appliquer à toute l'espèce humaine. La même morale pour le Lapon, pour le Français, pour l'Asiatique, pour l'Anglais, pour l'Allemand, pour les Herreros, etc! Illusion! Des mots! C'est une question de latitude : « vérité en deçà; erreur au delà. » Nul idéal commun. Le mot « impossible » est là : éternel *anankè* de ces races qui meurent trop souvent de misère physiologique et de misère morale. Quel phénomène pourrait soudainement les galvaniser et modifier leur rôle dans

le drame humain? Elles n'ont pas pu utiliser, comme d'autres, cette vitalité latente de leur matière, parce que le fouet de la nécessité, qui stimule l'énergie et tend vers l'action, ne les a pas frappées. Elles ne connaîtront jamais cette haute puissance intellectuelle de l'homme qui, par sa pensée et son jugement, sait ce qu'il est : très grand et très misérable, et la célèbre comparaison du « roseau pensant » ne saurait leur être appliquée. Tout cela les éloigne de nous, radicalement. Jamais ces types d'une humanité moindre ne se sont arrêtés, autrement que par le rêve, dans leur passivité tout animale, devant le problème de la destinée humaine, et jamais de leur cerveau n'a jailli une de ces hautes conceptions morales ou philosophiques qui semblent demeurer l'apanage de groupes bien déterminés, fixés sur certains points du globe.

Darwin a pu dire, sans soulever trop de réprobation : « Il y a autant de différences entre l'homme civilisé de nos régions et le sauvage du centre de l'Afrique qu'entre ce dernier et l'animal le mieux doué de la civilisation[1]. »

1. H. Taine a développé également une même proposition, quoique l'on sache que les conclusions du philosophe français ont été, en définitive, différentes du naturaliste anglais, dont il avait voulu appliquer les méthodes aux sciences historiques. « Si les hémisphères cérébraux d'un singe se développaient de manière à se rapprocher tout à fait des nôtres, le singe parlerait et aurait comme nous des conceptions générales. Si le cerveau de l'idiot microcéphale ne s'arrêtait pas dans son

De telles affirmations peuvent étonner, mais on ne peut s'empêcher de leur accorder quelque créance, pour peu que l'on ait vécu pendant quelque temps avec des peuplades très arriérées. L'auteur de ces pages a vécu, pendant un an, chez les Moïs de l'Annam[1] qui ont perdu, dans leur isolement de trois siècles parmi les montagnes de la chaîne annamitique, toute notion de la vie sociale. Ce sont des Malais, que les Annamites ont refoulé à l'intérieur de l'Annam et qui sont loin d'égaler leurs compatriotes demeurés dans les îles de la Sonde. Il y a là, incontestablement, dans cette régression pénible à constater, l'influence directe du milieu physique. De milieu social, il n'y en a pas, et leur langue ne comprend pas deux cents mots. Ce sont là des exemples vécus et dont il est impossible de ne pas extraire la leçon implacable.



Nous considérons donc, avec la modeste pré-

évolution l'idiot ne serait pas ce qu'il est, c'est-à-dire une brute, un crétin incapable de langage.... Le type du cerveau humain ne diffère de celui du singe que par des nuances et beaucoup moins que le type cérébral du singe ne diffère du type cérébral de l'oiseau ou du poisson.... »

H. Taine. *Sa vie et sa correspondance.*

1. Nous parlons des Moïs à l'époque où M. Outrey, résident à Djirinn, réussit à les attirer pour en utiliser quelques-uns des moins farouches dans les travaux d'avant-projet du chemin de fer de l'Annam (1900).

tention de l'expérience, comme un sophisme de soutenir la thèse qui tend à confondre en un même groupe tous les groupes épars sur la surface du globe; cette thèse ne repose sur rien, sinon sur une « humanitairerie » qui est comme l'hypertrophie du vrai sentiment humain, ou sur une erreur du jugement. Mais aussi c'est le devoir et l'intérêt des races avancées de susciter l'énergie de celles qui s'éternisent dans l'inaction, de les entraîner vers une forme plus complète de la vie, dans la mesure où cela est possible. Oui, c'est un devoir puisqu'il s'agit de fortifier notre action extérieure avec l'aide de ceux que nous avons amenés à nous, et que nous ne pouvons nous y soustraire que par une volonté folle de perdre notre rang dans le monde. C'est un devoir à l'égard aussi de l'humanité et qu'il faut remplir en dépit de toutes les protestations sans valeur et sans fondement.

Où commence et s'arrête ce devoir, ou plutôt ce droit? Quelle mesure lui donner? Aucun pays colonisateur n'est exempt de reproches, comme le disait M. Bernaert, à la Chambre belge, mais c'est une accusation contre le passé, avec d'autres mœurs, et que rien ne saurait justifier de nos jours, tout au moins quant à nous. L'Allemagne s'est déshonorée dans sa campagne contre les Herreros. Oui, elle devait vaincre, elle devait s'imposer, mais

elle avait des exemples de pénétration qui sont tout à l'honneur des pays qui les ont offerts en leçon à toute l'humanité, et les Allemands, si prompts à se croire la race supérieure, l'unique race qui doit asservir et dominer le monde, pourraient demander des conseils à l'utilitaire Grande-Bretagne et à la France généreuse, avec quelque profit pour l'intégrité de sa gloire. Il n'y a pas qu'une méthode de coloniser, et le besoin de prouver sa force n'implique pas d'être des barbares et des tortionnaires.

« Plus nous avancions dans le soleil brûlant, plus le chemin devenait lamentable. A quel degré d'humiliation ce peuple orgueilleux, sauvage, méprisant, s'était-il abaissé dans sa mortelle angoisse? Partout où je tournais mes regards, du haut de mon cheval épuisé, gisait par tas tout ce qu'ils avaient possédé : des bœufs et des chevaux, des chèvres et des chiens, des couvertures et des peaux. Un tas de petits enfants était étendu sans force et sans aide auprès des femmes, dont les seins flasques et longs pendaient; d'autres gisaient à l'écart, les yeux et le nez pleins de mouches, bien qu'ils fussent encore vivants. Quelqu'un leur envoya nos charcutiers nègres; je pense qu'ils les ont aidés à mourir[1]. »

1. Gustave Freussen. *Voyage de Pierre Moor dans le Sud-Ouest africain.*

Voilà qui est bien propre, sans discussion possible, à démoraliser le principe de la colonisation, et satisfaire ceux qui ne voient en elle que la spoliation et l'abus de la force. Aucun pays n'avait montré autant d'impudence dans l'insulte à la faiblesse des autres, et il n'est pas vrai, ainsi que l'affirme M. Ernest Tonnelat, que « tous les peuples coloniaux se ressemblent en ce point[1]. »

Nous, nous disons : les peuples faibles sont une charge pour l'humanité parce qu'ils gardent des terrains incultivés. Intervenons de même qu'un courant violent déterminé dans une eau stagnante l'agite et lui communique son mouvement. Quant à la résistance, elle n'est jamais dans le cerveau de la masse, mais seulement de quelques-uns, les plus cultivés, et qui sont des coupables en l'espèce puisqu'alors qu'ils pouvaient entraîner dans leur sillon leurs frères, ils n'ont fait que les exploiter. Il n'y a donc pas grand mal à ce que les oppresseurs disparaissent puisqu'ils sont la cause du désordre. N'est-ce pas à cette conduite que l'Angleterre et la France s'attachent depuis longtemps déjà? Mais voici la théorie des Allemands, stupide, odieuse dans sa généralisation : « Ces noirs ont mérité la mort devant Dieu et devant les hommes, non pas parce qu'ils ont massacré deux cents fer-

1. *Revue de Paris*, 1er mars 1908.

miers et se sont soulevés contre nous, mais parce qu'ils n'ont pas bâti de maisons et qu'ils n'ont pas creusé de puits. — Dieu nous a donné la victoire, parce que nous étions le peuple le plus noble et le plus plein d'initiative. » La conséquence de cette morale : les insurgés étaient 6.000; le nombre des morts a dépassé 40.000, et M. Carl Otto a préconisé la « table rase. » Cruauté odieuse! Ignorance stupide! Oui, il faut que la moralité supérieure ait le pas sur les civilisations inférieures, mais ce n'est pas en tuant ses serviteurs que le maître s'enrichit. Ce sont de mauvais colonisateurs parce qu'ils n'ont pas compris « le sens de l'évolution naturelle de l'histoire universelle » dont ils se couvrent pour justifier leur système de la « table rase, » parce qu'ils se sont confinés dans l'impasse d'un principe qui demande à être appliqué suivant les lieux et les circonstances. A la vraie question : la race blanche doit se défendre mais avec la prudence indispensable, c'est-à-dire en ne mettant le pied, à titre définitif, que sur un sol qui permet une telle certitude, les Allemands, avec l'orgueil naïf qui les isole de l'humanité, répondent : il n'y a pas de question de l'indigène. Ils espèrent, la table rase étant complète, « peupler » le Sud-Ouest africain et « y faire naître toute une vie agricole et industrielle. » M. Dernburg a vanté la méthode américaine qu'il a observée,

en 1883, dans le Montana, et il ne lui semble pas radicalement impossible d'agir de même dans les régions équatoriales. Notion fausse, erronée, à peine esquissée dans une justification des meurtres et des tortures qui ont déshonoré la colonisation allemande. Et quelle audace de s'écrier à la tribune du Reichstag : « Toutes les puissances colonisatrices d'Europe sont solidaires dans leur politique à l'égard des indigènes! » Mensonge!

L'Angleterre et la France, qui ont eu de grandes difficultés dans leurs possessions, ont tout au moins apporté une notion de justice, de suprême intérêt de défense, dans les inévitables répressions, ce qui ne les empêche pas de poursuivre leur œuvre d'utilisation du globe. Les Boërs se plaignent-ils, maintenant, de la conquête anglaise? C'est au général Botha qu'il faut le demander. L'Inde ne gravit-elle pas, lentement, mais avec quelle sécurité, l'échelle de la domination économique et pour le plus grand profit de l'humanité? Et, cependant, ce n'est pas aux Anglais que l'on reprochera d'être des sensibles et des inconséquents. Ne parlons pas de la France, car on ne saurait la mettre en cause dans un pareil débat sans un parti pris de dénigrement notoire.

L'Angleterre et la France ont une politique à suivre : utiliser le concours des races conquises en les plaçant dans des conditions de bien-être qui

leur permettent d'être des associées pour la lutte sur le globe. Aucun pays ne peut se refuser de souscrire à une telle action, sauf l'Allemagne orgueilleuse et qui s'est trompée. L'expérience se paye, inévitablement. Ce n'est pas pour le meurtre que les nations européennes sont solidaires, mais pour l'expansion de la race blanche. Il est bien vrai que l'on n'a pas demandé leur consentement aux races faibles pour les assujettir et les entraîner dans un mouvement de civilisation supérieure, mais eussent-elles consenti à quitter leur éternelle paresse pour l'activité dont nous avons besoin? Notre justification première, c'est qu'elles en bénéficient aussi bien que nous. L'unique question, c'est d'être juste envers elles, et cela ne suppose pas du tout que la justice idéale consisterait à les traiter comme des égaux. Chez nous et chez eux, il n'y a pas les mêmes facteurs de civilisation. Il s'agit donc de concilier, pour un but commun très élevé, des tendances diverses, opposées parfois, ou, si l'on veut, solutionner des antinomies. Ce programme de justice, nous pouvons le remplir, et sans rien abandonner de nos intérêts supérieurs. Les Etats socialistes, quelque souci qu'ils auront de respecter tous les droits, n'échapperont pas à ce sentiment particulier et inéliminable de l'instinct de conservation qui « impulse » les peuples comme les individus, et leur action dans les colonies

lointaines se basera sur la conciliation la plus haute de leur intérêt et de la justice due aux autres. Pas plus dans un siècle, dans dix siècles, qu'aujourd'hui, on ne songera sérieusement à l'amalgame de toutes les races différenciées par des milieux divers, car jamais le sentiment de l'altruisme ne pourra éteindre dans le cœur de l'homme la prudence nécessaire.

On peut même dire, en dehors de la certitude qu'elle est une chose impossible, que l'assimilation serait une injustice. Serait-elle conforme à la nature de l'individu que l'on voudrait gagner à notre cause, et celui-ci ne chercherait-il pas plutôt et naturellement à y échapper pour retourner au plus vite à un état plus conforme à ses instincts et à sa mentalité[1]? Il est fort probable qu'il ne nous

1. « La ténacité du caractère héréditaire et transmis explique les obstacles qui empêchent telle civilisation, telle religion, tel groupe d'habitudes mentales et morales de se greffer sur une souche différente ou sauvage. De jeunes Chinois adoptés en bas âge par la société des missions, élevés en Europe, retournent en Chine très résolus à propager la religion chrétienne; « à peine « débarqués l'esprit de leur race les ressaisit; ils oublient leurs « promesses, perdent leurs croyances chrétiennes; on dirait « qu'ils n'ont jamais quitté la Chine. » Aux Philippines, un petit noir de trois ans, enlevé dans une battue, élevé par un Américain, conduit à New-York, Paris et Londres, était devenu un gentleman, parlait le français, l'anglais, l'espagnol, ne chaussait que de fines bottes vernies. De retour à Manille, il disparut; un naturaliste allemand le retrouva quelques années après parmi les petits noirs de la montagne. En Australie, des indigènes qu'on avait pris à la mamelle, nourris dans les écoles, instruits dans les mathématiques et les humanités, se sont enfuis à vingt

comprendrait pas et ne verrait dans notre civilisation qu'un joug et une menace d'indépendance absolue.

***

Les organisations socialistes seront donc amenées à conserver et à gérer leurs colonies, en envisageant tout d'abord l'intérêt supérieur du groupe dont elles seront formées, et ce ne sera pas à cette heure de plus grande vie que la conscience humaine viendra entretenir des germes de mort dans le corps social.

On ne peut se permettre aucune prévision quant au mode de gestion que les sociétés futures voudront appliquer à leurs possessions d'outre-mer. Nous venons de voir que l'assimilation est impossible; il en découle donc que les principes d'organisation sociale appliqués dans la métropole, principes appliqués à des individus capables de les recevoir, ne pourront être utilisés intégralement chez des peuples différant radicalement du peuple conquérant. Ainsi qu'à l'heure actuelle, on demeurera

ans pour aller avec leurs anciens camarades, marauder, vagabonder et manger des lézards crus. L'instinct primitif, en vain recouvert par notre vernis, fait éruption comme chez les petites hirondelles qui, mises en cage au sortir de l'œuf se brisent les ailes contre leurs barreaux quand arrive la saison du grand vol et de l'émigration. »

H. Taine. *Etudes de psychologie. Th. Ribot. Journal des Débats*, novembre 1873.

encore dans la période des tâtonnements parmi les formules. A tout le moins, la solution la plus rationnelle se trouve dans un régime spécial pour chaque colonie considérée. Il est de toute évidence qu'il y a des degrés dans le traitement à accorder à des individus aussi dissemblables que le nègre du Congo et l'Annamite, etc. Ce sont ces différences dans le traitement qui offriront toujours la grande difficulté à ceux qui voudront assumer la haute responsabilité de guider vers une vie plus digne les peuplades arriérées. Il ne sera plus question de principes *a priori,* impossibles à violer dans leurs fausses conséquences, et c'est encore la conception d'un homme, ou de quelques hommes, qui s'imposera à la conduite des peuples administrés.

La question est très complexe, et la poser, ce n'est pas la résoudre. Croyons plutôt, sans plus discuter, que les organisations futures, instruites par l'expérience, se plieront aux circonstances, et que leur attitude découlera des faits observés, et non de théories dont la beauté n'entraîne pas conséquemment l'idée de vérité et de justice[1].

1. Un exemple tout récent nous est donné. M. Augagneur nommé gouverneur général de Madagascar, déclarait dès son arrivée, dans un discours à Diégo-Suarez, qu'il considérait que le travail indigène devait être libre, sans aucune contrainte de la part du colon ou des pouvoirs. D'après lui, il s'agissait seulemont de payer raisonnablement l'ouvrier malgache et la question serait résolue.

Quelques mois plus tard, il modifiait son avis devant les

Le régime colonisateur sera toujours un régime de tutelle pour les autochtones, et qui dit « tutelle » sous-entend « subordination. » Celle-ci n'est-elle pas un fait d'infériorité dans l'ordre naturel, ou plutôt ne démontre-t-elle pas de moindres capacités chez le subordonné — le soumis — et n'avons-nous pas admis qu'en somme, le plus haut degré que puisse atteindre telle ou telle civilisation est représenté par la multiplicité des besoins qui entraînent un emploi toujours plus grand de notre puissance d'action?

Le fait vrai, c'est que nos sociétés se sentiront plus encore à l'étroit dans leurs frontières conventionnelles, dans quelques années, qu'elles ne le sentent déjà aujourd'hui. Pour se développer, pour satisfaire aux besoins de leurs membres, pour vivre en un mot, elles auront besoin d'être fortes, aptes pour la lutte, et elles ne négligeront, sous la pres-

faits qu'il avait pu examiner et qui détruisaient un tel optimisme sur le caractère paresseux du Malgache. Dans un discours prononcé à Tamatave, le 8 septembre 1906, il parlait ainsi : « Il y a une chose dont il est nécessaire que je vous parle, il s'agit de la solution à intervenir dans les conflits entre employeurs et employés. J'estime que les tribunaux de droit commun sont dans l'impossibilité de trancher ces différends? J'ai décidé de créer des conseils d'arbitrage. Le projet a été envoyé au Département qui statuera. Ces conseils seront composés : 1° d'un fonctionnaire délégué; 2° d'un membre des chambres consultatives élues; 3° d'un indigène *choisi* par l'Administration. Les arrêts de ces conseils pourront entraîner la contrainte par corps à l'égard des travailleurs indigènes qui ne respecteraient pas leurs engagements. »

sion de la nécessité, aucun facteur de puissance, même pour satisfaire à quelque noble principe posé fondamentalement à la base de leur organisation.

Au milieu de nos sociétés utilitaires, on n'entend déjà plus s'élever des affirmations spécieuses comme celle-ci : « Périssent nos colonies plutôt qu'un principe ! »

Eh bien, pour la France, qui sait que ce n'est plus en Europe qu'elle trouvera l'espace où puiser la force et la richesse, elle ne peut oublier que sur le globe elle a conquis de nombreux territoires qu'elle doit conserver à tout prix. Elle ne peut ignorer que si elle les abandonnait, ce serait une faiblesse indigne de son passé civilisateur et que cet acte de folie justifierait toutes les actuelles prophéties de décadence.

TABLE

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

LA ROCHE-SUR-YON. — IMPRIMERIE CENTRALE DE L'OUEST.

LA ROCHE-SUR-YON. — IMPRIMERIE CENTRALE DE L'OUEST.